

LE
CANADA-FRANÇAIS

REVUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION D'UN

COMITÉ DE PROFESSEURS

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

RELIGION, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, BEAUX-ARTS,
SCIENCES ET LETTRES.

VOLUME TROISIÈME
2^{ème} LIVRAISON — MARS 1890.

QUÉBEC
IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1890

Bien que tous les articles insérés dans LE CANADA-FRANÇAIS soient examinés par le Comité de Révision, il est néanmoins entendu que chaque auteur garde la responsabilité de ses opinions.

SOMMAIRE

Pages.

121. — DIX ANS AU CANADA : De 1840 à 1850 (suite)..	A. GÉRIN-LAJOIE.
128. — ANNIBAL. — Nouvelle canadienne.....	NAPOLÉON LEGENDRE.
154. — LES MENHIRS DE CARNAC. — Poésie.....	LOUISE D'ISOLE.
154. — QUELQUES PARADOXES. — I. La science tuera la guerre.....	MGR M.-E. MÉTHOT.
162. — AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES. — Tite Feulette. (Traduction).....	GEO.-W. CABLE.
168. — LE POSSÉDÉ DES MUSES. — Poésie....	ADOLPHE POISSON.
189. — VOYAGE EN GRÈCE. — Athènes, l'Acropole..	CHS DE MARTIGNY.
196. — À MATEW ARNOLD. — Poésie.....	LOUIS FRÉCHETTE.
200. — JUST DE BRETTENIÈRES. — Un martyr du XIXe siècle. (Suite).....	L'abbé AUG. GOSSELIN.
213. — L'AFFAIRE DE SAINT-DENIS.....	ALPHONSE LUSIGNAN.
222. — CAUSERIE SCIENTIFIQUE.....	J.-C.-K. LAFLAMME.
229. — SCÈNE D'HIVER. — Le petit commerçant de bois de chauffage.....	J.-EDMOND ROY.
232. — REVUE ÉTRANGÈRE.....	LOUIS FRÉCHETTE.
239. — BIBLIOGRAPHIE.....	L. F.

DOCUMENTS INÉDITS.

(Sur l'Acadie.— *Suite.*)

33	XCIX.— Registres des Acadiens de Belle-Isle-en-Mer Paroisse de Saumon. (<i>Suite.</i>)
60	C.— Règlement des limites. — 1753.

DIX ANS AU CANADA

DE 1840 A 1850

PAR A. GÉRIN-LAJOIE

(Suite)

Enregistré conformément à l' " Acte des droits d'auteur. "

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

La lutte se continue. — Session de 1844-45. — Election d'un *orateur*. — Débat sur l'Adresse. — Adresse au sujet de la langue française. — Autre adresse relative à une amnistie. — Sir Charles Metcalfe élevé à la pairie. — Législation. — Etat des esprits. — Bill universitaire de M. Draper. — Bills relatifs à l'instruction publique et aux municipalités du Bas-Canada. — Débats sur le budget. — Clôture de la session.

Les deux partis ne tardèrent pas à se trouver en présence et à faire l'essai de leurs forces. La session s'ouvrit le 28 novembre 1844, et dut commencer par le choix d'un *orateur* pour l'Assemblée législative.

Le colonel Prince et M. Christie proposèrent l'honorable A.-N. Morin; le procureur général Smith et M. W.-H. Scott proposèrent sir Allan-N. MacNab. La principale raison donnée par ceux qui proposèrent M. Morin, c'est qu'il était versé dans les langues anglaise et française. Parmi ceux qui s'opposèrent à son élection, quelques-uns prétendirent que sir Allan-N. MacNab entendait passablement les deux langues, d'autres qu'il lui suffisait de connaître la langue anglaise; enfin, un certain nombre, plus sincères, avouèrent qu'ils votaient contre M. Morin pour exprimer leur désapprobation de la conduite des anciens ministres, pendant la session précédente. Sir Allan-N. MacNab l'emporta par une majorité de trois voix.

Sur les trente-six députés qui votèrent pour M. Morin, dix seulement représentaient le Haut-Canada, et sur les trente-neuf

qui élirent sir Allan-N. MacNab, douze seulement étaient du Bas-Canada. Six députés étaient absents: MM. La Boutiller, Watts, Cameron, Harrison, Merritt et Robinson. Une division électorale, le Saguenay, n'était pas représentée.

Nous entrons dans ces détails, parce qu'ils indiquent, d'une manière assez juste, la force du ministère et de l'opposition durant toute cette session.

Le vote de MM. Papineau et De Bleury causa beaucoup d'émoi parmi les députés canadiens-français. Ajoutons que, dans les délibérations qui suivirent, tous deux exigèrent de l'orateur que toute proposition soumise à la Chambre fût traduite en français.

Le lendemain (29), le gouverneur se rendit au parlement (le marché Sainte-Anne avait été converti en palais législatif); et, après avoir reçu l'orateur de l'Assemblée suivant les formalités ordinaires, il prononça un discours d'ouverture où ne se trouvait qu'une courte allusion à la question qui avait tant préoccupé les esprits depuis un an: il promettait d'exercer sa charge, "suivant les principes reconnus de notre constitution provinciale, et de manière à satisfaire les vœux et les besoins du public." Les principaux sujets qui devaient, suivant ce discours, occuper l'attention des Chambres pouvaient se résumer comme suit: modifications des lois relatives à l'instruction publique, un bill en faveur de l'université connue sous le nom de *King's College*, quelques lois concernant les institutions municipales et les milices du Bas-Canada, et enfin quelques mesures pour améliorer les voies de communication. Le discours déclarait aussi que Sa Majesté avait reçu très-gracieusement l'adresse de l'Assemblée législative au sujet de la liste civile, et que, du moment où la législature du Canada aurait adopté quelque mesure à cet égard, Sa Majesté serait prête à recommander au parlement impérial de retrancher de l'acte d'Union la partie comprise entre la clause 50 et la clause 57.

Le projet d'adresse en réponse au discours du Trône n'était, suivant l'habitude, qu'une paraphrase du discours même. L'opposition proposa divers amendements dont le plus important déclarait "que la tentative que S. E. avait été conseillée de faire, de conduire le gouvernement pendant une suite de mois, et cela durant une prorogation du parlement, avec une seule personne occupant la haute et importante situation de chef d'exécutif, était entière-

ment opposée à l'esprit de la constitution, et était à la fois nuisible aux intérêts de la Couronne, et dangereuse pour les libertés du peuple, etc."

Ces amendements donnèrent lieu à des débats qui occupèrent trois longues séances de l'Assemblée.

Les principaux orateurs du côté de l'opposition furent MM. Baldwin, Lafontaine, Aylwin, Morin et Nelson. Plusieurs nouveaux députés, entre autres MM. Drummond, Chauveau et Cauchon, débutèrent aussi avec succès dans cette occasion. M. Baldwin s'éleva bien au-dessus de ce qu'il avait été jusque-là.

"Quelle logique, s'écriait le correspondant du *Journal de Québec*, quelle profondeur ! quelle science du droit constitutionnel ! Quelle conviction dans sa parole ! quelle solennité dans son geste et dans son langage ! Malheureusement son discours paraîtra dans les journaux, tronqué, sans couleur, et dépourvu du prestige que lui a donné l'orateur. M. Baldwin n'a pas une de ces voix flexibles et sonores qui plaisent à l'oreille et préparent à la conviction ; mais à mesure qu'il entre plus avant dans son sujet, elle prend de l'extension et de la gravité, et alors on l'écoute avec plaisir et avec une attention soutenue, parce que chacune de ses paroles est une pensée."

M. Baldwin demanda à plusieurs reprises aux nouveaux ministres si en entrant dans le cabinet ils avaient entendu être consultés sur les affaires d'administration ou de législation ; il ne reçut aucune réponse.

M. Lafontaine fut, comme d'habitude, plein de modération, de force et de logique. Il démontra que l'interrègne de neuf mois avait été une violation des résolutions de 1841. Au procureur général Smith, qui avait prétendu que la constitution anglaise était une constitution écrite, il donna une excellente leçon de droit constitutionnel en mettant en parallèle la constitution anglaise et celles de la France et des États-Unis, et en faisant ressortir l'omnipotence du parlement de la Grande-Bretagne.

Au solliciteur général Sherwood, qui avait prétendu que la population canadienne-française suivait aveuglément ses chefs, et ne comprenait rien aux questions politiques, il répondit en maîtrisant son émotion, que les électeurs canadiens-français entendaient la question du gouvernement responsable tout aussi bien et peut-être mieux qu'un grand nombre des électeurs du Haut-Canada, et

qu'ils ne leur étaient inférieurs ni en intelligence ni en talents, ni en indépendance de caractère.

“ Quand ils se rendent au scrutin, dit-il, ils votent pour un des candidats, et non pour le gouverneur général, comme cela s'est vu dans le Haut-Canada. ”

M. Lafontaine, comme orateur, était inférieur à M. Baldwin et à M. Aylwin, parce qu'il n'avait pas dans le débit ni cette chaleur ni cette vivacité de langage qui ont l'effet de tenir constamment l'auditeur en haleine, mais aucuns discours ne contenaient plus d'idées justes, plus de bon sens, plus de saine logique que les siens.

Le discours que M. Chauveau fit dans cette circonstance, et que nous pouvons appeler son début, quoiqu'il eût déjà pris la parole sur la question du choix de l'orateur, se remarquait par une grande pureté de langage, une propriété et une justesse d'expression qu'on rencontre rarement dans les débats parlementaires. Il repassa chaque paragraphe de l'adresse, et les commenta l'un après l'autre, avec verve et logique, et sans sortir des bornes de la modération.

A ce sujet, le correspondant du *Journal de Québec* s'exprimait ainsi :

“ Le début de M. Chauveau a été beau et admiré de tout le monde. Il a été pur comme toujours, riche par la parole et par la pensée. ”

“ M. Drummond, disait le même correspondant, a répondu au procureur général Smith, et de sa parole vraiment éloquente, parfois sarcastique, il a fauché sans pitié les imprudentes bravades de son adversaire. C'est un beau talent qui joint la richesse de l'imagination irlandaise à la froide raison de l'Allemand. ”

Pour nous qui avons assisté aussi au début de M. Drummond, nous devons dire que ses commencements ne répondirent pas tout à fait à l'attente de ses admirateurs. Absorbé jusque là par l'exercice de sa profession, il n'avait donné que peu de temps à l'étude de la politique, et n'avait pas suivi assez attentivement l'histoire législative et parlementaire. Ses discours manquaient de substance. Il ne fut pas longtemps toutefois avant de remédier à ce défaut.

Le premier discours de M. Wolfred Nelson, l'exilé des Bermudes, discours qu'il prononça en français, quoique cette langue ne lui fût pas aussi familière que l'anglais, lui attira les sympathies de toute la Chambre. Stature colossale, figure énergique, tête fière et hardie, tout son extérieur annonçait le courage et la force ; on sentait en l'écoutant qu'un cœur noble et généreux battait dans sa poitrine. Faisant allusion à la perte de sa fortune occasionnée par les événements de 1837 :

“ J'étais à l'aise autrefois, dit-il ; j'ai tout perdu, fors l'honneur. Les années commencent à peser sur mes épaules ; j'ai besoin de toute l'énergie qui me reste pour amasser quelque chose pour mes vieux jours. Mais, Dieu merci, je laisserai un nom sans tache à mes enfants. ”

Le côté ministériel ne comptait que fort peu d'orateurs. Le solliciteur général Sherwood parlait avec beaucoup de volubilité et de chaleur ; mais il manquait de tact et de logique, et se laissait aller parfois à un langage vulgaire. Le procureur général Smith était un parleur facile, mais manquait de l'expérience et des connaissances nécessaires à la position qu'il occupait. Parmi les principaux partisans du ministère, M. Ogle R. Gowan, alors grand maître des orangistes dans le Haut-Canada, et rédacteur du *Statesman*, parlait facilement, et passait pour plus instruit et plus habile tacticien que les deux ministres dont nous venons de citer les noms. Plusieurs autres, comme MM. Moffatt, De Bleury, Dunlop, les Macdonald, ne manquaient pas d'habileté, sans être des orateurs marquants.

Parmi ces derniers, se trouvaient deux jeunes hommes qui devaient plus tard jouer un rôle important dans la politique du pays, et devenir tour à tour premiers ministres : John A. Macdonald, de Kingston, et John Sandfield Macdonald de Glengarry. Leurs débuts à tous deux furent assez modestes. Le premier surtout ne parlait que rarement, et n'annonçait nullement cet orateur facile et brillant qui devait faire plus tard le charme de nos assemblées législatives. Le second était déjà membre de l'Assemblée depuis 1841.

Le projet d'adresse fut adopté à une majorité de six voix (42 contre 36). Presque tous les représentants du Bas-Canada le repoussèrent, à l'exception de ceux des Cantons de l'Est, qui l'appuyèrent d'autant plus volontiers qu'un des paragraphes déclara-

rait " qu'il était regrettable que les Cantons de l'Est, dans le Bas-Canada, fussent particulièrement dépourvus de voies de communication, et que ce sujet recevrait de la Chambre toute l'attention qu'il méritait."

Le 9 décembre, M. Lafontaine proposa une adresse au gouverneur, priant Son Excellence de communiquer à la Chambre toute la correspondance qui pouvait avoir été échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, au sujet de la 41^e clause de l'acte d'Union, qui exigeait que tous les actes de la Législature fussent écrits dans la langue anglaise seulement. L'adresse fut adoptée sans discussion, quoique le procureur général déclarât qu'il n'existait aucune correspondance de cette nature.

Le 13, le gouverneur répondit par message qu'il n'y avait eu à ce sujet qu'une dépêche confidentielle du gouverneur général au secrétaire d'Etat de Sa Majesté, et une dépêche confidentielle de Sa Seigneurie en réponse, lesquelles dépêches Son Excellence ne se croyait pas libre de mettre devant la Chambre.

Au moment où la discussion allait s'engager sur la réponse du gouverneur, l'un des ministres, M. Denis Benjamin Papineau, donna avis que le 20 du courant, il proposerait une adresse à Sa Majesté, la priant de recommander au parlement impérial la révocation de la 41^e clause de l'acte d'Union, qui proscrivait l'usage de la langue française dans la Législature. Cette nouvelle fut reçue avec joie par les députés canadiens-français.

L'adresse représentait que la langue française était la langue maternelle d'une partie considérable de la population du Canada, que ses lois, ses livres de jurisprudence étaient écrits dans cette langue, qui avait été mise sur le même pied que la langue anglaise par tous les prédécesseurs de Sa Majesté, et que de fait une langue indispensable à une classe aussi nombreuse de sujets britanniques en cette province ne pouvait, dans l'opinion de la Chambre, être regardée comme une langue étrangère.

Bien que cette proposition ne parût rencontrer aucune opposition, ce ne fût que deux mois plus tard, c'est-à-dire, le 21 février, qu'elle fut adoptée dans l'Assemblée législative.

" Nous sommes bien aise, dit à cette occasion le *Pilot* de Montréal, de voir que le parti conservateur consent à rétracter toutes les opinions fanatiques et illibérales qu'il avait promulguées à l'égard de la langue française avant et depuis l'Union.

C'est là encore un bon effet de la résignation récente. Si les ministres démissionnaires eussent proposé pareille mesure l'année dernière, comme ils se proposaient de le faire, quels cris n'auraient pas jetés les tories du Haut-Canada ? M. Lafontaine a remercié le gouvernement pour cette adresse."

À ce propos, l'auteur de la *Vie de sir Charles Metcalfe*, qui est en même temps son panégyriste constant, fait le triste aveu que, " en sanctionnant une mesure comme celle-là, le gouverneur sentait qu'il descendait de la haute position qu'il avait occupée, durant ses cinquante ans passés dans le service public. Ayant appris, dit-il, que le parti canadien-français, dans la Chambre, avait intention de proposer une adresse à Sa Majesté, la priant de retrancher de l'acte d'Union les restrictions imposées à l'usage de la langue française dans les procédures législatives, le conseil exécutif résolut de le devancer en proposant la chose lui-même. *Il y avait des instructions du gouvernement impérial qui défendaient cela ; mais il était expédient de désarmer l'opposition ;* et Metcalfe consentit à laisser M. Papineau présenter l'adresse à ce sujet ¹."

Le biographe va même plus loin, et dit que, durant toute cette session, le gouvernement ne put se maintenir qu'au moyen de ruses et d'expédients, et que rien n'ennuyait autant sir Charles Metcalfe que d'être obligé, dans la direction des affaires, de se départir de cette conduite franche et ouverte qu'il avait tenue jusqu'alors. " Peu à peu, dit-il, il adopta, quoique avec répugnance, la tactique et les manœuvres d'un chef de parti ²."

Il saisissait avec empressement toutes les occasions de se rendre populaire, surtout parmi les Canadiens-français, dont l'appui lui était si nécessaire ; et il faisait preuve de la plus grande bienveillance à leur égard, chaque fois qu'il pouvait le faire, sans abandonner la position qu'il avait prise sur la question du gouvernement responsable.

Une occasion se présenta, dès le commencement de cette session, de montrer combien il tenait à s'acquérir leur reconnaissance. Pendant la session de 1831, une adresse avait été votée dans l'Assemblée législative à Son Excellence le gouverneur général,

1 — Kaye's, *Life of Metcalfe*.

2 — *Ibid.*

priant celui-ci de faire en sorte qu'une amnistie fût accordée pour toutes les offenses commises pendant les troubles politiques de 1837-38, dans le Haut et le Bas-Canada. Quelques-uns des membres de l'administration d'alors avaient voté contre cette adresse. Cependant elle fut présentée à lord Sydenham, qui promit de la transmettre au gouvernement impérial. Mais, lorsque M. Lafontaine eut formé son administration sous le gouvernement de sir Charles Bagot, on découvrit que l'adresse n'avait pas été envoyée; et ce ne fut qu'en novembre 1842, qu'elle parvint au bureau Colonial.

Dans la courte session de 1842, l'administration du jour annonça que le gouvernement provincial était en correspondance avec le ministre colonial relativement à l'amnistie. De son côté, lord Stanley déclara quelque temps après dans la chambre des Communes qu'il ne pouvait conseiller à la reine d'accorder une amnistie générale; mais il ajoutait que Sa Majesté serait prête à recevoir des requêtes sur chaque cas en particulier, et agirait avec la plus grande indulgence envers les personnes impliquées dans les troubles, et que sir Charles Bagot avait déjà reçu des instructions à cet effet. Lorsque lord Stanley faisait cette déclaration, sir Charles Metcalfe venait d'être nommé gouverneur du Canada, et devait sans doute avoir reçu les mêmes instructions.

Ainsi, il n'y avait pas eu d'amnistie générale, comme on l'avait demandé, mais on avait seulement laissé entrevoir l'espérance ou la promesse d'un pardon, sur requête présentée au gouverneur général.

M. Lafontaine proposa donc, le 17 décembre 1844, " qu'une humble adresse fût présentée à Sa Majesté, demandant le pardon de tous crimes, offenses et délits se rattachant à la malheureuse époque de 1837-38, et l'oubli de toutes les condamnations et mises hors la loi portées durant la même époque." L'adresse fut votée à l'unanimité et le gouverneur fut prié de la transmettre au secrétaire colonial, pour qu'elle fût mise au pied du Trône. Le gouverneur répondit qu'il transmettrait l'adresse en question, mais que les vœux de l'Assemblée législative avaient déjà été prévenus, puisque, durant son administration, tous ceux qui avaient fait appel à la clémence royale avaient été graciés ou étaient sur le point de l'être. De sorte que l'amnistie était presque générale.

La réponse du secrétaire colonial ne se fit pas attendre. Une dépêche, en date du 31 janvier 1845, annonça que tous les déportés canadiens des colonies pénales avaient reçu leur pardon, "par l'exercice spontané de la clémence royale."

Avant la fin de l'année 1844, sir Charles Metcalfe recut de lord Stanley une lettre en date du 2 décembre, lui annonçant que Sa Majesté, pour le récompenser des services qu'il avait rendus, du jugement, de l'habileté et du zèle avec lesquels il avait rempli la charge importante qui lui avait été confiée, l'avait élevé à la pairie, et que le titre sous lequel il désirait être appelé à la chambre des Lords, était laissé à son choix. Lord Metcalfe prit le titre de baron Metcalfe de Fern Hill, dans le comté de Berks. Dans le mois de février suivant, la Chambre, sur motion du colonel Prince, vota à lord Metcalfe une adresse de félicitation à l'occasion de la faveur signalée dont il avait été l'objet. Un des ministres ayant dit que cette adresse devait être considérée comme une triple marque de politesse, plusieurs députés de l'opposition appuyèrent le colonel Prince, et l'adresse fut votée à une grande majorité. Dans le Conseil législatif, une adresse du même genre fut adoptée sans division.

Le 21 décembre, la place d'inspecteur général des comptes publics, restée vacante depuis la démission de M. Hincks, fut remplie par l'honorable W.-B. Robinson, nommé en même temps membre du Conseil exécutif.

La veille, le 20, les Chambres s'étaient ajournées jusqu'au 7 janvier suivant.

A la réouverture des délibérations, la Chambre dut consacrer un temps considérable à la validation des sièges. Il n'y avait pas moins de dix-huit pétitions contre les députés nommés. Pour plusieurs de ces élections, entre autres pour celles de Montréal et de Mégantic, il fut proposé que les motifs de plainte allégués dans les pétitions, s'ils étaient vrais, suffisaient pour rendre ces élections nulles. Ces motions donnèrent lieu à des débats très animés, et occupèrent la Chambre durant plusieurs séances. Puis, lorsqu'il s'agit de nommer des comités d'élections, d'autres difficultés se présentèrent. Une proposition, adoptée en 1841, déclarait qu'un député ne pouvait siéger dans deux comités d'élection. Il fallut faire rescinder cette décision, ce qui entraîna

des débats violents, où les récriminations et les personnalités ne furent point ménagées.

La pétition relative à l'élection de Montréal fut rejetée par une majorité de 37 voix contre 35; celle de Mégantic le fut aussi. A propos de cette pétition, M. Lafontaine fit un discours de plusieurs heures, dans lequel se trouve l'histoire de toutes les élections dont la validité avait été attaquée dans l'ancienne chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Ces questions électorales ont toujours eu l'effet de surexciter les passions.

Plusieurs autres questions se rattachant plus ou moins directement à ce sujet se présentèrent dans le cours de la session. Un bill de M. Sanfield Macdonald, ayant pour but d'enlever aux électeurs des villes du Haut-Canada le droit de voter dans les districts ruraux, subit sa deuxième lecture, malgré l'opposition du ministre, qui prétendait, avec raison, qu'une loi de ce genre ne devait être présentée que par le gouvernement.

Un bill fut passé pour amnistier certains ministres de l'Évangile qui avaient voté à la dernière élection de Montréal, croyant avoir droit de le faire. En même temps un autre bill fut présenté par M. Laurin pour permettre aux membres du clergé de voter aux élections des députés. Ce projet de loi qui reçut plus tard la sanction royale donna lieu à de longs débats. Un bill de M. Lafontaine, pour régulariser les élections dans le Bas-Canada, fut renvoyé à six mois (c'est-à-dire rejeté), par une majorité de sept voix. Un autre bill, qui ne devint pas loi, fut également présenté par le solliciteur général Sherwood, pour pourvoir à l'enregistrement des personnes ayant droit de voter dans le Haut-Canada. D'autres questions d'une nature encore plus irritante ne manquèrent pas de se soulever. Le 17 février, M. Laurin ayant présenté une motion écrite en langue française, l'orateur refusa de la recevoir, sous prétexte qu'elle était une violation de la 41^e clause de l'acte d'Union. M. Lafontaine s'éleva contre cette prétention, et dit qu'une loi qui voulait empêcher un peuple de parler sa langue était immorale et nulle de fait; qu'il y avait quelque chose au-dessus de l'acte d'Union, et que ce quelque chose était la capitulation de Québec. M. Morin déclara que des lois comme celle-là étaient contre nature, et qu'il fallait agir comme si elles n'existaient pas. M. de Sales-Laterrière s'écria que si nos institu-

tions étaient ainsi à la merci d'une majorité fébrile, le rappel de l'Union était notre seul recours.

Malgré cela, la décision de l'orateur fut maintenue par la Chambre à la majorité d'une seule voix (31 contre 30), et cette voix fut celle du ministre canadien-français, M. Denis-Benjamin Papineau, qui, avant de voter, dit un journal de ce temps-là, " se leva et s'assit deux ou trois fois, comme un homme qui va faire une action qui répugne à son cœur, mais qu'il accorde pourtant aux exigences de sa position."

Ces actes ne contribuaient pas peu à faire perdre au ministère le petit nombre d'amis qu'il pouvait avoir encore dans le Bas-Canada. M. Aylwin, l'orateur le plus agréable que nous ayons entendu, mais l'orateur peut-être le plus sarcastique, le plus agressif, le plus mordant, quand l'occasion s'en présentait, fut un des principaux acteurs dans les scènes remarquables par la violence du langage et les attaques personnelles qui eurent lieu pendant cette session.

Comme tous les hommes excessifs, il avait des adversaires ardents qui ne cherchaient que l'occasion de le compromettre en le faisant sortir des bornes de la modération¹.

Il faut avouer aussi que la situation politique d'alors avait quelque chose d'irritant pour l'opposition parlementaire. Les deux seuls hommes qui représentaient le gouvernement dans l'Assemblée législative, MM. Smith et Papineau, n'étaient soutenus que par un seul Canadien-français et par quelques députés anglais, la plupart représentant les Cantons de l'Est, auxquels, dans le discours du Trône, on avait promis de l'argent pour des améliorations locales. Sur les quarante-deux députés représentant le Bas-Canada, trente votaient régulièrement contre le ministère. Tout ce qu'il y avait d'hommes de talents dans la Chambre était, de l'aveu de lord Metcalfe lui-même, du côté de l'opposition; et cependant on s'obstinait à gouverner ainsi, une infime minorité du Bas-Canada imposant chaque jour ses volontés à la majorité, au moyen de son alliance avec une majorité haut-canadienne. Le procureur général

1 — Voir dans le *Journal de Québec*, 25 et 27 février 1845, une scène de cette nature décrite par le correspondant du journal.

Smith ayant un jour déclaré qu'il ne redoutait pas un vote adverse, et qu'il défiait l'opposition d'en proposer un :

“ Eh bien, dit M. Lafontaine, si on nous appelle une seconde fois à donner un vote adverse, nous le donnerons pour le Bas-Canada ; nous déclarerons que les ministres ne représentent pas le Bas-Canada, qu'ils n'ont pas sa confiance, et que nous les répudions.”

Il n'en fut rien toutefois ; la menace de M. Lafontaine n'eut pas d'exécution. De même il fut question quelque temps de demander le renvoi de M. Viger, parce qu'il n'avait de siège ni dans le Conseil législatif ni dans la chambre d'Assemblée ; mais aucune proposition directe ne fut faite à cet effet. Vers cette époque, un bill ayant été présenté pour abolir le droit d'aînesse dans le Haut-Canada, et la majorité des membres du Haut-Canada s'étant déclarée opposée à cette mesure, les membres du Bas-Canada votèrent en masse contre, afin de ne pas contrarier les désirs de la majorité haut-canadienne.

Vers la fin de février, M. Draper, procureur général pour le Haut-Canada, qui avait occupé jusque-là un siège dans le Conseil législatif, se fit élire dans la petite ville de London, à la place de M. Lawrason, qui résigna dans ce but. Le gouvernement avait besoin de M. Draper dans l'Assemblée législative, M. Smith manquant d'expérience parlementaire, et M. Sherwood étant trop violent dans son langage. M. Draper au contraire ne se passionnait jamais. Il avait une voix douce, et le sourire, même lorsqu'il traitait les questions les plus sérieuses, errait toujours sur ses lèvres. Il se faisait écouter sans jamais froisser ses adversaires. Il passait pour un tacticien consommé. Il fut reçu avec joie dans l'Assemblée, même par l'opposition, qui se dit heureuse, suivant l'expression de M. Lafontaine, de trouver enfin un adversaire capable de la comprendre.

M. Draper était l'auteur de trois bills, dont l'un pour établir une université sous le nom d'université du Haut-Canada, un autre pour investir l'université du Haut-Canada des dotations faites par la Couronne pour l'instruction universitaire dans le Haut-Canada, et un troisième pour changer et modifier la charte du *King's College*.

Voici ce dont il s'agissait. Depuis mars 1828, l'église Anglicane possédait à Toronto un établissement appelé collège Royal

(*King's College*), largement doté par la couronne d'Angleterre à mêmes les terres du Canada. Depuis plusieurs années, les diverses sectes revendiquaient leur part dans le revenu de ces terres. Elles prétendaient que la Couronne en avait fait don pour l'avantage et l'éducation de tous ses sujets, et que, par conséquent, toutes les dénominations religieuses devaient y participer indistinctement. L'église Anglicane prétendant que cette dotation n'avait été faite qu'en sa faveur, et que c'était pour cette raison qu'elle en avait joui seule jusqu'alors, repoussait de toutes ses forces les prétentions des autres sectes.

Les bills de M. Draper avaient pour but de régler cette difficulté. Ils étaient favorables aux dissidents, et tendaient à les faire tous participer au gâteau, sur un pied d'égalité avec les anglicans. L'expédient qu'il avait adopté pour en arriver là, c'était de reconstituer le collège Royal en université pour le Haut-Canada. Les membres anglicans s'opposaient énergiquement à ces mesures. Mais plusieurs dépêches du ministre des colonies avaient fait connaître le regret que Sa Majesté éprouvait de voir la constitution du collège Royal donner aussi peu de satisfaction à la Province. La législature du Haut-Canada avait même passé, en 1837, un acte pour reconstituer ce collège ; mais il n'avait pas reçu la sanction royale. M. Draper, en présentant ces bills, donnait à entendre qu'ils seraient réservés à la sanction de Sa Majesté, qui — il pourrait se faire — ne leur donnerait pas son approbation.

M. J.-H. Cameron, alors avocat à Toronto, comparut comme avocat du collège Royal, et plaida durant trois heures à la barre de la Chambre. L'année précédente, M. Draper avait comparu comme avocat contre un bill présenté par M. Baldwin, qui contenait à peu près les mêmes dispositions que celui qu'il présentait lui-même cette année.

Ces bills causèrent beaucoup d'émoi dans le camp ministériel, et faillirent amener une crise.

M. W.-B. Robinson, qui avait été nommé inspecteur général, à la fin de décembre, envoya sa démission, et allégua, dans l'Assemblée législative, qu'en acceptant cette charge, il avait compris qu'aucun projet de loi de la nature des bills présentés par M. Draper, ne serait présenté par l'administration actuelle. Malgré cela, M. Draper persista, et déclara ouvertement que, lui

et ses collègues, étaient décidés à résigner si ces projets de loi n'obtenaient pas l'approbation des Chambres.

Si le parti de l'opposition fût resté uni sur ces questions, comme il l'avait été sur presque toutes les autres, le ministère aurait été battu; mais, à la grande surprise de la Chambre, six députés libéraux, MM. Aylwin, Christie, Laterrière, Merritt, Robbin et Thompson, votèrent pour le principal bill de M. Draper, et sauvèrent ainsi le gouvernement d'une défaite certaine.

Les membres de l'opposition représentant des divisions haut-canadiennes votèrent contre la loi de M. Draper, parce qu'ils la trouvaient illibérale et partiiale dans ses effets, et qu'elle tendait à favoriser deux sectes religieuses à l'exclusion de toutes les autres.

Quelques jours après, M. Aylwin voulut forcer le gouvernement à procéder sur ce bill, en lui prédisant qu'il serait battu; mais M. Draper avait dès lors résolu de remettre ses bills à une autre année. C'est dans cette circonstance que M. Aylwin répondit à M. Draper, par un jeu de mots qu'on a souvent cité comme un des meilleurs en ce genre. M. Aylwin posait diverses questions à M. Draper auxquelles celui-ci répondait le mieux qu'il pouvait. Il lui en fit une assez embarrassante à laquelle M. Draper se contenta de répondre en souriant: — *I wont bite.* — *No,* repartit aussitôt M. Aylwin, *the honorable member wont bite: he is too loose a fish for that.* Les deux côtés de la Chambre partirent d'un éclat de rire. Pour ceux qui connaissaient la langue anglaise, et pour ceux aussi qui connaissaient le caractère politique de M. Draper, cette repartie était extrêmement spirituelle.

Les trois bills universitaires de M. Draper furent donc retirés, après avoir subi leur deuxième lecture.

Les plus importantes parties de la législation nouvelle étaient sans contredit les bills concernant l'instruction publique et les municipalités du Bas-Canada. Ces projets de loi, présentés par M. Papineau, avaient été rédigés en grande partie par l'ancien ministère, pendant la session précédente, comme M. Papineau se plut d'ailleurs à le reconnaître. Le bill sur l'instruction publique, cependant, contenait quelques dispositions nouvelles qui suscitèrent de longues discussions, entre autres une taxe sur les professions, qui n'était pas du goût d'un certain nombre de personnes.

M. Papineau, en proposant la deuxième lecture de son bill, dont il attribuait en grande partie le mérite à M. Morin, fit un exposé historique fort instructif et fort intéressant de toutes les lois relatives à l'instruction publique, votées ou simplement proposées dans l'ancienne chambre d'Assemblée du Bas-Canada, depuis l'établissement de la constitution. Les députés canadiens-français, sans distinction de partis, désiraient une bonne loi sur l'instruction publique, et le bill de M. Papineau ayant été soumis à l'examen d'une commission spéciale, chacun fit ses efforts pour le façonner de manière à le rendre acceptable à la population qu'il concernait particulièrement. La taxe compulsive, qu'on appela contribution forcée, fut maintenue ; mais, afin de ne pas froisser les susceptibilités de certaines personnes, on déclara qu'il serait libre aux habitants des diverses localités de prélever, par souscriptions volontaires, le montant nécessaire au maintien des écoles, c'est-à-dire, la moitié de la quote-part accordée à chaque localité, suivant sa population, sur la somme votée par la Législature. Dans ce cas, la contribution compulsive n'était pas exigée. Cet amendement donna satisfaction et eut un excellent effet. Dans plusieurs paroisses du district de Québec, les habitants se cotisèrent volontairement pour une somme beaucoup plus élevée que la loi ne l'exigeait.

L'autre bill de M. Papineau, celui qui établissait des municipalités dans chaque paroisse et canton du Bas-Canada, fut adopté sans trop d'opposition, parce que tous les hommes éclairés sentaient l'importance d'avoir des autorités municipales, si imparfaite que pût être leur organisation.

Quelques projets de loi présentés par M. Christie, relativement à la tenure seigneuriale, étaient aussi d'une grande importance pour le Bas-Canada.

La discussion du budget donna lieu à plusieurs discours fort intéressants, dont deux entre autres, ceux de MM. E.-P. Taché et Dewitt, furent particulièrement remarquables. M. Taché, élu représentant du comté de l'Islet depuis 1841, était bien connu pour son patriotisme ardent ; mais il n'avait pris jusque alors qu'une part assez insignifiante dans les débats parlementaires. La session de 1844-45 révéla en lui un orateur d'une force peu commune. Malgré une grave attaque de paralysie qu'il eut au commencement de la session, il se rétablit assez promptement pour se livrer

à l'étude des plus importantes questions ; et, lorsque M. Papineau présenta son bill sur l'instruction publique, il fit, disait le *Journal de Québec*, un de ces discours " d'une énergie et d'un patriotisme courageux qui font tressaillir les cœurs qui goûtent les grands sentiments et la véritable éloquence." En outre, son discours sur le budget, qui fut prononcé peu de temps après, discours plein de chiffres et de renseignements statistiques, fit époque dans nos annales législatives. Il démontra que jusque alors, dans la répartition des deniers publics, le Haut-Canada avait eu la part du lion, que le Bas-Canada, et en particulier le district de Québec, avait été honteusement négligé. Il termina en disant que les habitants de la partie inférieure de la Province étaient las d'attendre, et qu'ils se réuniraient bientôt comme un seul homme pour réclamer constitutionnellement leurs droits méconnus ; et, " s'il le faut, dit-il, leurs mandataires qui sont au nombre de huit, pourront, par la suite, à l'exemple de certaines sections du pays, se lier ensemble pour ne soutenir qu'une administration disposée à leur rendre justice. Enfin, avant de m'asseoir, je répète que je voterai contre toute allocation pour améliorations publiques dans le Haut-Canada, jusqu'à ce qu'on ait rendu justice à la partie inférieure de la Province." On peut dire que c'est en grande partie à l'attitude énergique prise par M. Taché, pendant cette session, que sont dues les grands travaux publics qui furent entrepris plus tard dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

Le discours de M. Dewitt complétait les renseignements fournis par M. Taché. " Ce vieux et respectable financier, disait le *Journal de Québec*, ce champion des libertés populaires, cet homme qui a rendu tant de services au pays par son travail éclairé et consciencieux," a jeté " un nouveau lustre sur ses vieilles et utiles années. "

Un des items du budget, qui suscitèrent les plus vives réclamations de la part de l'opposition, fut l'affectation d'une somme de £40,000 pour indemniser ceux qui avaient subi des pertes par l'insurrection de 1837-38, dans le Haut-Canada. M. Lafontaine prétendit qu'on ne devait pas indemniser les Haut-Canadiens, sans indemniser en même temps les habitants du Bas-Canada, qui avaient souffert pour la même cause et dans les mêmes circonstances. Après une discussion animée, cet amendement de M. Lafontaine fut rejeté par 42 voix contre 30.

Le traitement du président du Conseil législatif fut fixé à £1,000 par année, somme accordée à l'orateur de l'Assemblée législative.

Ce fut le 29 mars que Son Excellence vint en personne clore cette première session de la deuxième Chambre des Canadas-Unis. Il donna la sanction royale à cinquante-huit bills, et en réserva huit à la sanction de Sa Majesté. Dans le cours de la session, il en avait déjà sanctionné trente-quatre, et réservé trois à la sanction royale. Il fit allusion, dans son discours, aux lois adoptées pour l'amélioration de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, et à celles qui avaient rapport à l'instruction publique et aux institutions municipales dans le Bas-Canada. Il signala aussi avec satisfaction l'état prospère du revenu, qui permettait de commencer l'établissement d'une caisse d'amortissement.

Cette session avait duré quatre mois. ¹

1 — Une demande en divorce occupa assez longtemps le Conseil législatif. Ce fut celle du capitaine Harris, qui réussit à prouver l'adultère de sa femme, et à obtenir un acte du parlement lui permettant de se remarier. L'honorable R.-E. Caron, président du Conseil législatif, prononça à cette occasion, un discours contre le divorce, qui fut applaudi et qui méritait de l'être. L'acte de divorce, passé dans l'Assemblée législative à une majorité de 16 voix, fut réservé à la sanction royale de Sa Majesté.

Cousignons encore ici un autre incident de cette session. Quelques jours avant la prorogation des Chambres, un duel eut lieu à Monkland entre MM. Aylwin et Daly, par suite d'un démenti donné en pleine séance par M. Aylwin. Il n'y eut heureusement qu'un échange de coups de pistolet inoffensifs.

ANNIBAL

I

SES PREMIÈRES ANNÉES

Il avait reçu au baptême les prénoms de Jérôme-Épaminondas-Annibal.

Son parrain, Jérôme Ladouceur, avait la passion des noms sonores. Pour lui, la valeur d'un homme se mesurait de prime abord sur l'ampleur du nom. Aussi, longtemps avant la naissance d'Annibal, il avait fait de longues et profondes réflexions.

— Si c'est une fille, se disait-il, je ne me mêle de rien ; mon frère pourra prendre un autre parrain et chercher un nom de son choix. Mais, si c'est un garçon, ah ! par exemple, je tiens à mes droits ; je veux lui donner un nom qui dise quelque chose, et faire de mon neveu un homme dont sa famille soit fière, et dont le monde parle un peu. Il ne faut pas qu'il ait une de ces existences ternes et monotones qui se passent dans l'obscurité et s'éteignent dans l'oubli. Et, pour cela, il doit porter un nom qui commande l'attention, car je veux faire de lui un sujet digne de commander, morbleu !

Ainsi avait parlé Jérôme Ladouceur, ou, comme on l'appelait familièrement, l'oncle Jérôme.

Or, quand l'oncle Jérôme avait dit ou s'était promis quelque chose, rien n'aurait pu le faire revenir sur sa parole.

— Quand on se manque à soi-même, disait-il, on ne tarde pas à manquer aux autres. Et il n'aurait certes pas eu tort, s'il n'avait pas poussé souvent ce principe jusqu'à l'entêtement.

Le jour de la naissance d'Annibal, l'oncle Jérôme — qui était du reste un jovial célibataire de cinquante ans — avait senti je ne sais quoi de grave et d'austère se produire en lui. Il s'était rasé avec un soin tout particulier, sans pester comme d'habitude contre le peu de scrupule des marchands qui vendent de si mauvais rasoirs ; il avait mis le sucre dans son café au lait sans le peser dans des balances d'argent : ce qui annonçait une forte préoccupation.

Aussi, Catherine, sa vieille cuisinière, avouait n'avoir rien vu de semblable de puis 1812, quand l'oncle Jérôme avait été appelé à se

mettre à la tête de la milice de sa paroisse, pour aller repousser l'invasion des *Bostonnais*. Car cet homme d'extérieur et de nom si pacifiques, était, j'avais oublié de vous le dire, lieutenant-colonel en vertu d'un brevet authentique de Sa Majesté Georges III, et avait un mai d'honneur devant sa maison ; ce qui est, dans nos campagnes, le signe d'un haut grade militaire.

— Pour le sûr, disait Catherine à Jean, le cocher, il y a du neuf aujourd'hui.

— Ça m'en a tout l'air, observa Jean de son côté ; j'ai remarqué que Monsieur a changé de couleur quand je lui ai remis ce petit billet qu'on est venu apporter ce matin, au point du jour ; il m'a même blâmé de ne pas l'avoir éveillé tout de suite.

— Il va peut-être se marier, le pauvre cher homme ! Moi qui les sers depuis trente ans tout à l'heure, ne pas m'en avoir dit un mot ! C'est trop fort ! N'importe, tout est en ordre dans la maison ; et Madame pourra prendre sans crainte les clefs des armoires et des buffets... Dire, pourtant, que je réussissais si bien les œufs pochés et les omelettes au miroir !

Et, à ce souvenir attendrissant, deux larmes s'échappèrent des yeux de la bonne vieille.

A dix heures, la voiture fut amenée devant la porte, et l'oncle Jérôme apparut solennel et fier au haut du perron. Il portait une culotte jaune, un gilet blanc et un habit bleu à boutons dorés ; si vous ajoutez les bas de soie, les souliers à boucles d'argent, le chapeau demi-haut et les gants de couleur pâle, vous aurez devant les yeux une image très complète du colonel, ainsi que du costume de l'époque.

Il monta lestement dans son cabriolet, et partit grand train. Vingt minutes après, il mettait pied à terre devant la maison de son frère.

M. Louis-Aristide Ladouceur habitait une fort belle maison dans la paroisse de Saint-Xiste. Il avait plusieurs grandes fermes et vivait fort largement du revenu qu'il en tirait ; mais ces biens fonds ne constituaient pas tout son avoir, et le notaire de l'endroit le disait aussi riche, pour le moins, que son frère Jérôme. Du reste, les deux Ladouceur étaient fort considérés dans la paroisse de Saint-Xiste, et vivaient dans les termes d'une excellente amitié. Le seul nuage qui vint quelquefois assombrir ces rapports fraternels provenait du nom d'Aristide, que Jérôme jalousait en secret.

— C'est bien moi qui suis l'aîné, pensait-il, et cependant je ne m'appelle que Jérôme, un nom qui ne veut rien dire, qui n'a pas la moindre résonance militaire, qui n'est pas construit, en somme, pour le commandement. Comme cela aurait bien fait, pourtant, de voir dans les gazettes : "Le lieutenant-colonel Aristide Ladouceur — ou peut-être La Douceur, avec un grand D — a passé en revue, etc." Et qui sait, avec cette syllabe finale d'Aristide, les gens se seraient peut-être habitués peu à peu à comprendre ce petit *de* avec l'autre nom : Aristide La Douceur, Aristide de La Douceur. Enfin, le mal est fait, il n'y faut plus penser !

Et il caressait avec un soupir de regret ses favoris grisomants.

Cependant le bébé frais et rose dormait dans son berceau, de toutes ses forces et les deux poings fermés. Rêvait-il de l'oncle Jérôme, qui s'approchait en ce moment sur la pointe du pied ? Les bébés ne racontent pas leurs rêves, et les mamans seules savent déchiffrer sur ces figures de chérubins les pensées vagues de leurs petites âmes à peine éveillées.

L'oncle Jérôme avait salué distraitement tout le monde, et contemplait son neveu.

— Voyez-moi ce gaillard, quel œil ! — il avait pourtant les yeux bien fermés, — quel poing, quel nez superbe !

L'oncle enthousiaste avait parlé un peu haut, comme il le faisait toujours, du reste, pour ne pas se déshabituer du commandement. Il pouvait éveiller le petit dormeur ; son frère le lui fit remarquer.

— C'est bien, répliqua-t-il, en baissant néanmoins la voix, c'est bien, accoutume ton fils aux petites douceurs, fais-en une fillette ; tous les pères faibles ont de ces idées peureuses. Regarde-moi les sauvages élever leurs enfants ; en voilà des modèles ; aussi quels hommes cela fait ! Tandis que, avec ta méthode... Mais je suis là, heureusement, moi, et je saurai faire de ton garçon autre chose qu'un mangeur de tartines sucrées.

En disant cela, l'oncle Jérôme se gourmait dans son immense faux col ; on eût dit qu'il se préparait à sauver la patrie.

Il sortit solennellement avec son frère pour aller, dans la bibliothèque, arrêter le programme du baptême, qui devait avoir lieu le lendemain.

— Je veux, dit-il, que cela fasse époque dans les annales de la paroisse. On ne naît qu'une fois, de même qu'on ne meurt

qu'une fois ; et, quand on s'appelle Ladouceur, on ne doit pas, comme cela, arriver ou partir inaperçu. Mon neveu aura un baptême de première classe, et même plus que cela, si c'est possible. C'est le premier acte important de sa vie, il faut qu'il soit digne de notre position.

La cérémonie, le lendemain, fut en effet remarquable. L'oncle Jérôme avait fait venir de la ville deux carrosses superbes, avec cochers et valets de pieds en grande livrée. Le village de Saint-Xirce n'avait jamais rien vu d'aussi beau, et la foule se pressait aux abords de l'église, comme aux jours de grande fête. La marraine — une fillette de dix ans que l'oncle Jérôme avait choisie pour ne pas faire " parler les gens " — était mise avec un grand luxe d'ornements. Quand le prêtre demanda quels noms on désirait donner à l'enfant, le parrain prononça lentement, gravement, ces trois mots : Jérôme-Epaminondas-Annibal. Puis, il se mit à songer que Charlemagne, Napoléon ou Artaxerxès eussent mieux paru peut-être. Il se reprochait d'avoir décidé un peu trop à la hâte. Il triait des noms, les accolait, les juxtaposait. Il se préparait même à demander l'avis du curé sur cette importante question. Mais il était trop tard ; le baptême était terminé, et Jérôme-Epaminondas-Annibal fut inscrit sur le registre de la paroisse, que le parrain signa de sa plus belle écriture, avec paraphe et grille d'un grand travail. Il voyait cette signature entrer déjà dans la postérité.

Ce fut donc sous la protection de ces trois grands noms que notre héros fit son entrée dans le monde chrétien et civil, — par la grande porte ; et les deux cloches de la paroisse annoncèrent cet événement en sonnant à toute volée. L'oncle Jérôme aurait bien désiré qu'on sonnât également la cloche de la maison d'école ; mais le curé lui déclara qu'il n'avait aucune autorité à exercer sur ce sujet, l'école relevant entièrement des commissaires.

Le parrain se consola de cet espoir déçu en ouvrant d'autres voies à sa munificence. Au sortir de l'église, il se mit à jeter — suivant une ancienne coutume — des poignées de dragées et de menues pièces d'argent dont ses poches étaient remplies. Les gamins du village, et même les grandes personnes, se pressaient et se culbutaient pour ramasser cette manne inattendue, et bénissaient le parrain généreux qui faisait si grandement les choses.

On parla longtemps, à Saint-Xiste, de ce baptême sans pareil ; et les vieux en causent encore, le soir, autour de la cheminée.

Les premières années d'Annibal n'eurent rien qui sortit de l'ordinaire. Il fit ses dents comme le commun des enfants, brisa beaucoup de jouets, égratigna sa bonne, et déchira plusieurs livres de gravures. Les fantassins et les cavaliers en plomb, que l'oncle Jérôme lui achetait avec une grande libéralité, ne trouvèrent même pas grâce devant ce besoin de destruction qu'éprouvent tous les enfants. Mais le parrain enthousiaste, qui suivait de près tous les incidents de cette précieuse existence, voyait là un heureux présage pour l'avenir.

— Il a déjà, disait-il, tous les instincts du guerrier. Laissez-le faire, ce sera un jour un fameux capitaine. Il portera bien son nom. J'ai lu quelque part que le grand Annibal avait débuté ainsi dans la vie.

Et c'est ainsi que le petit Annibal — le nôtre — atteignit sa cinquième année.

Jusqu'ici, l'oncle Jérôme s'était peu mêlé de l'éducation de son neveu. Les femmes, suivant lui, suffisaient à la manipulation de ce bambin. Je le prendrai, ajoutait-il, à sa première culotte.

Aussi, ce moment solennel arrivé, l'oncle Jérôme se mit à venir régulièrement trois fois par semaine passer une heure chez son frère. Ces séances, délicieuses pour Annibal, étaient attendues avec terreur par le reste de la famille. L'été, lorsqu'il faisait beau, on n'avait pas trop à se plaindre, car le professeur et l'élève prenaient leurs états dans le jardin ou dans les champs. Mais les jours de pluie, ou l'hiver, les cours se donnaient généralement dans la bibliothèque ; et quels cours ! Des sauts gymnastiques, des pas accélérés, des attaques, des retraites, des meubles renversés, des cris, des trépignements à faire trembler la maison.

Et il fallait ne rien dire, car l'oncle Jérôme, emporté par son zèle, se fût fâché tout net. Du reste, il y mettait tant d'entrain et de bonne volonté, il montrait pour son filleul une affection si réelle et si profonde, qu'il eût été cruel de ne pas lui laisser cette heure qu'il appelait " la meilleure de sa vie. "

On voulut qu'Annibal apprit ses lettres, mais il ne pouvait pas parvenir à déjasser la quatrième ; les leçons de son oncle l'absorbaient tout entier, et l'intervalle qui les séparait était employé à

des exercices de répétition presque aussi bruyants que les leçons mêmes.

L'oncle Jérôme était du reste enchanté de son élève.

— Ce sera un homme, disait-il, ou je n'y entends rien du tout. Quant à ses lettres et ses chiffres, morbleu ! laissez-le croître un peu et se faire des muscles ! Avec son intelligence, il saura bien rattraper ce temps perdu. D'ailleurs, j'en réponds, moi, et cela suffit. N'est-ce pas mon neveu ?

La mère soupirait bien un peu, mais au fond elle n'était pas exempte d'un certain sentiment de satisfaction en considérant qu'Annibal devenait véritablement un robuste garçon, tapageur, si vous voulez, mais fort beau, jamais malade et d'un excellent cœur.

Et le père, de son côté, avait l'air très content, et ne pouvait pas s'empêcher de remercier souvent l'excellent oncle Jérôme.

— Bah ! laisse donc, laisse donc, disait alors celui-ci ; crois-tu que je ne m'amuse pas autant qu'Annibal ? Si tu savais quel travail intéressé je fais ! J'y gagne de toutes les façons : je ne m'ennuie plus et je me sens rajeuni de vingt ans.

Notre petit homme arriva ainsi à sa neuvième année. Il ne savait pas lire, mais il montait très bien à cheval, et pouvait se mesurer sans trop de désavantage avec un garçon de douze ans.

C'était bien. Mais le but de notre existence n'est pas seulement de savoir monter à cheval, abattre le gibier, faire le coup de poing ou tirer du fleuret. Sans doute, ces exercices sont excellents, nécessaires même, presque toujours. Mais il vient un moment où l'on doit les remplacer par autre chose, ou du moins ne plus leur accorder qu'une place très secondaire. S'il est bon de soigner et d'entretenir la santé du corps, il est encore plus important de s'occuper de la culture de l'âme et de l'esprit. Un mécanicien qui se contenterait de nettoyer et de polir les pièces de sa machine, sans veiller au foyer qui l'alimente et le fait marcher, ne remplirait qu'une faible partie de son devoir.

Le père d'Annibal le comprenait ainsi. Il voyait son fils, non pas précisément faire fausse route, mais s'engager sans assez de précaution dans ce grand chemin de la vie où les accidents sont si fréquents et si difficiles à éviter, où les faux pas sont si longs à reprendre.

Il s'en ouvrit, presque timidement, à l'oncle Jérôme :

— Je crois, dit-il, qu'il serait temps de mettre Annibal à l'école ; il est robuste et ne manque pas d'intelligence ; ce serait dommage de laisser inactifs des moyens qui me semblent promettre un bel avenir.

Sans le savoir probablement, Aristide Ladouceur avait touché la bonne corde.

— Tu as peut-être raison, dit l'oncle Jérôme ; dans le fait, mon neveu n'est pas un esprit ordinaire, et nous ne devons pas, pour l'avenir, priver nos compatriotes des lumières qu'il peut donner. Il ira à l'école.

Avec l'assentiment de l'oncle, le problème était résolu, et les choses avaient tourné bien mieux encore que ne l'espérait M. Ladouceur.

Le lendemain donc, Annibal fut officiellement informé de cette décision. Il fit bien un peu la grimace ; mais l'oncle Jérôme pressent et consentant, il fallait se soumettre. Il se soumit.

— Après tout, se dit-il, c'est du nouveau ; et peut-être n'est-ce pas aussi terrible qu'on le dit. Nous verrons.

II

ANNIBAL À L'ÉCOLE

A quelques jours de là, il faisait son entrée dans l'école du village, le sac au dos et la figure légèrement renfrognée.

Pendant la classe du matin, les choses se passèrent d'une façon assez convenable ; il y eut quelques chuchotements, et le maître réussit difficilement à obtenir un silence parfait ; mais, en somme, Annibal ne fut pas molesté.

A la récréation du midi, cependant, il dut rester avec les élèves les plus éloignés qui dinaient comme lui à l'école. C'est alors que commença l'éternelle persécution contre *le nouveau*.

On lui lança des quolibets, on lui jeta quelques boules de papier ; il ne broncha pas, et continua à manger tranquillement ses tartines.

Cela ne faisait pas l'affaire des gouailleurs.

On alla jusqu'à renverser brusquement le banc sur lequel il était assis ; il le releva et acheva son repas sans mot dire, bien que le rouge lui montât à la figure. C'était mieux pour les autres ; il commençait à se fâcher ; on allait donc s'amuser, à la fin. Alors, un des élèves, plus hardi et plus fort que les autres, — il avait près de quatorze ans, — vint, par derrière, lui tirer violemment son sac, dont la courroie se rompit. Cette fois, Annibal n'y tint plus, il se leva pâle de colère et se tourna vers ses ennemis :

— Qui est-ce qui a fait cela ? dit-il en montrant le sac tombé par terre.

Le grand élève s'avança, et croisant ses longs bras dans une attitude de défi :

— C'est moi, *l'monsieur*, c'est moi !

Les autres partirent d'un grand éclat de rire.

— C'est toi ! dit Annibal, eh bien, tu vas le ramasser.

— Oh ! que non, par exemple...

— Ou bien tu vas aller le rejoindre.

Le grand élève, les poings sur les hanches, se mit à siffloter en regardant le plafond de l'air d'un homme qui s'occupe peu de ce qu'on lui dit. Mais il fut vite ramené aux choses d'ici-bas, car, prompt comme l'éclair, Annibal lui décocha un maître coup de poing — le coup favori de l'oncle Jérôme — qui l'étendit tout de son long entre deux bancs.

Le grand élève se releva avec un nez tout saignant et une ardeur fort refroidie.

— Tu savais bien que c'était pour rire, dit-il, en s'essuyant et en ramassant humblement le sac de cuir.

— Eh ! bien, alors, rions-en et ne recommençons plus, dit Annibal, qui pensait, au fond, avoir frappé un peu fort.

L'affaire en resta là ; mais, pour tous ceux qui étaient présents, Annibal avait grandi d'une coudée, et méritait dorénavant cette admiration respectueuse que les enfants prodigent volontiers à la force et à l'adresse.

La classe de l'après-midi fut plus tranquille que celle du matin.

Pendant la demi-heure d'écriture, le maître interrogea son nouvel élève. L'examen ne fut pas long : Annibal, nous l'avons vu, ne savait pas même toutes ses grosses lettres. Il eut un peu de honte de son ignorance, et rougit beaucoup de se voir ainsi humilié devant ses pairs, dont plusieurs, il est vrai, n'étaient pas plus

avancés que lui. Il se promit de travailler sérieusement ; et, dans ce moment, il promettait de bonne foi, — comme tous ceux qui se trouvent dans une position difficile.

A quatre heures, quand tout le monde sortit, il s'en alla tranquillement, la tête un peu basse, et pensant à tout ce qui s'était passé dans cette journée mémorable pour lui.

Quelques élèves, cependant, qui n'avaient pas assisté à la scène du midi, et qui n'ajoutaient pas une grande foi à ce que les autres leur en avaient raconté, voulurent tenter l'épreuve et en avoir le cœur net.

Trois d'entre eux se mirent donc à courir de front sur le bord du chemin, de façon à rejoindre Annibal ; puis, arrivés près de lui, ils le poussèrent violemment et le firent rouler en pleine poussière au milieu du chemin.

Fiers de ce succès, ils s'arrêtèrent et partirent d'un immense éclat de rire. Mais Annibal était déjà sur pied, l'œil en feu.

— Va te laver la figure ! ricana le plus grand.

— En veux-tu encore ? cria un second.

— Va conter cela à maman ! miaula le troisième.

Celui-là alla finir sa phrase tête première dans le fossé. Puis Annibal attaqua hardiment les deux autres. Il est à peu près certain qu'il aurait fini par avoir le dessous, bien qu'il frappât dur et dru ; cependant, lorsque la foule des élèves s'interposa, ses deux adversaires n'étaient pas fâchés de voir cesser une affaire qu'ils commençaient à trouver assez chaude. Quant au troisième, il était sorti péniblement du fossé, et s'en était allé sans demander son reste.

Annibal, de son côté, était égratigné en plusieurs endroits et passablement moulu ; mais sa réputation était désormais assise sur des bases inébranlables. Il lui avait suffi d'une seule journée pour secouer son titre de *nouveau*, et prendre rang parmi les plus admirés, ou, comme on dit à l'école, parmi les *cogs*.

Lorsqu'il arriva à la maison, sa maman, lui voyant la figure tachée de sang, crut qu'il était sérieusement blessé, et s'élança vers lui en pleurant. Mais l'oncle Jérôme, ayant compris la situation du premier coup d'œil, fut plus prompt que sa belle-sœur. Il saisit notre héros et l'enleva au bout de ses bras.

— En voilà un homme ! cria-t-il. Voyons, est-ce assez poliment débuté. Il paraît que nous n'avons pas reculé d'une semelle ;

j'en étais certain. Et rien de cassé ; quelques petites égratignures qui disparaîtront avec un peu d'eau froide ; des bobos de rien.

Il n'y eut ; au moyen d'adresser à Annibal la petite sermone qu'il avait certainement méritée, étant revenu dans cet état.

L'oncle Jérôme lui fit raconter la fameuse journée dans tous ses détails, et déclara que la conduite de son neveu était sublime.

— Je n'aurais pas fait mieux, ajouta-t-il ; et cela réglait la question.

Pour cette fois, l'oncle Jérôme avait tort. Car il ne faut pas toujours, connaissant sa propre force, tomber sur un camarade et frapper d'importance. Je sais bien que celui qu'on attaque doit, à un certain moment, se défendre, cela n'est que juste. Mais il ne faut pas, d'un autre côté, être trop prompt à la riposte, et batailler pour une plaisanterie qui, au fond, n'a peut-être que le tort de venir mal à propos.

Or, en tout ceci, je crains bien qu'Annibal ne se soit trop laissé guider par l'impulsion du moment ; et une réprimande sagement administrée n'aurait pu avoir que de bons résultats.

Mais vous voyez que tout cela est inutile, puisque l'oncle Jérôme n'est pas de notre avis, et que " la raison du plus fort est toujours la meilleure."

Annibal s'en tira donc avec gloire à ses propres yeux et aux yeux de la plupart des intéressés.

Dès ce moment, il oublia ses promesses, et sa ligne de conduite fut toute tracée. Apprendre à lire ou à écrire fut la moindre de ses préoccupations. Car, au fond, se disait-il, qu'est-ce que cela rapporte ? De la fatigue, des ennuis, et rien autre chose. Pourvu qu'on avance un peu, de manière à éviter les grosses punitions, cela suffit ; laissons aux autres la gloriole et les récompenses. Qu'il aient des images, des bons points : à quoi cela sert-il ? On n'en peut pas acheter seulement une douzaine de billes. Ah ! si les récompenses consistaient en patins, en toupies ou en traîneaux, je ne dis pas, on se gênerait un peu !

Avec ce raisonnement, vous voyez d'ici où l'on peut arriver, et où l'on arrive presque toujours.

Au bout de l'année, Annibal ne savait que lire et écrire tant bien que mal ; mais, en revanche, il était le plus fort à tous les jeux aucune partie ne pouvait être complète sans lui.

A l'école, cela veut dire beaucoup ; car la force physique, l'adresse, la souplesse des membres sont mises au premier rang. On méconnaît les supériorités du travail et du talent — qui devrait cependant inspirer une légitime fierté, — et on célèbre les prouesses d'un joueur de billes, d'osselet ou de toupie. On va même jusqu'à donner la palme à qui sait le mieux siffler, ou qui fait les contorsions les plus grotesques. J'ai connu, à l'école, un gamin qui avait chaque jour un triomphe superbe, et qui a été proclamé chef à l'unanimité des voix, parce qu'il trouvait le moyen de se tourner les paupières à l'envers, ce qui lui donnait un aspect horrible. Et, chose encore plus singulière, chacun faisait son possible pour l'imiter. Je n'ai pas complètement réussi, pour ma part, et j'ai longtemps considéré cet insuccès comme une des amertumes de ma vie.

Ainsi sont les enfants, et Annibal se contentait de ces faciles succès.

L'oncle Jérôme ne disait rien ; mais les parents s'inquiétaient de cet état de choses.

Les vacances finies, Annibal avait atteint sa dixième année.

Il était tapageur et, disons le mot, mal élevé au point de fatiguer même les plus indulgents. L'oncle Jérôme partait pour passer l'automne et l'hiver à la ville ; on se hâta de profiter de cette heureuse circonstance pour frapper un grand coup. On fit venir secrètement un professeur un peu âgé, très compétent, très doux, mais inflexible à l'article de la discipline ; puis, aussitôt l'oncle parti, on prépara deux pièces de la maison pour Annibal et son professeur, qui, de huit heures du matin à six heures du soir, avait une autorité absolue sur son élève.

Les premiers jours se passèrent assez bien. La nouveauté, même désagréable, a toujours un certain attrait, pour les enfants comme pour les hommes. Mais, au bout d'une semaine, Annibal en avait déjà trop ; il songea à secouer un peu le joug.

Le précepteur, malgré son caractère égal, avait la main ferme, mais il n'avait jamais rencontré un sujet aussi dur à plier. En apparence, Annibal était docile et conciliant ; cependant, dès que son maître s'absentait ou tournait seulement le dos, le tapage et les jeux recommençaient. Il imaginait toutes sortes de moyens pour vexer son professeur, et lui jouait constamment ce qu'il appelait " des bons tours. "

Un jour, celui-ci trouvait son encrier rempli de sable et son sablier plein d'encre; une autre fois, les verres de ses lunettes étaient vernis avec de la colle, ou bien son mouchoir était remplacé par le linge destiné à essuyer le tableau noir.

Il était évident que toutes ces sottises plaisanteries étaient dues à Annibal, bien qu'on ne l'eût jamais pris sur le fait. Et chaque jour, cela recommençait. Le professeur avait beau avertir, supplier, gronder, menacer: rien n'y faisait, il ne gagnait rien, et cette existence devenait insupportable. Aussi, au bout d'un mois, il quitta la maison de M. Ladouceur en exprimant poliment l'espoir qu'un autre plus habile pût faire mieux que lui.

III

LE COLLÈGE

Le précepteur parti, Annibal triomphait. Mais le triomphe ne fut pas de longue durée. M. Ladouceur, malgré son indulgence, commençait à se lasser des espiègeries de son fils, et les plaintes nombreuses qui se faisaient entendre chaque jour, de la part des domestiques et même des étrangers, lui sonnaient désagréablement aux oreilles. Rien ne lui coûtait; il avait constamment des querelles avec les enfants du voisinage; il tourmentait les chiens et les chats; il s'exerçait à tirer de l'arc sur les volailles des basses cours; il escaladait les murs et dérobaît les fruits, sans se gêner de casser les branches. Et la voix même de sa mère ne suffisait plus pour le retenir. On avait épuisé tous les moyens; il n'en restait plus que deux à employer: c'était de mettre Annibal au collège, ou dans une maison de correction. M. Ladouceur choisit naturellement la première alternative, tout en songeant qu'il serait peut-être réduit, avant longtemps, à recourir à la seconde.

Le projet, une fois arrêté, fut mis de suite à exécution; et un matin, dans les premiers jours d'octobre, Annibal, entouré de malles et de paquets, se mettait en route pour le collège, situé à quelques milles de là.

Le voyage fut silencieux. M. Ladouceur n'avait pas l'humeur

gaie, et le futur collégien, de son côté, était rempli de sombres appréhensions.

Un peu avant midi, les deux voyageurs frappaient à la porte du collège.

M. Ladouceur et le directeur restèrent longtemps enfermés ensemble, pendant qu'Annibal regardait tristement, à travers la croisée, les feuilles jaunies des grands arbres, que le vent faisait tomber une à une.

Ce qu'ils se dirent, je m'en doute bien ; mais je ne voudrais pas commettre d'indiscrétion inutile pour le moment. Dans tous les cas, Annibal avait eu le temps de réfléchir longuement, lorsque le directeur rentra au parloir, accompagné de M. Ladouceur. Ce dernier embrassa son fils, le remit aux mains du prêtre, et remonta en voiture sans vouloir accepter le dîner qu'on lui offrait. Il avait hâte de dénouer la situation.

En revenant, pourtant, il se sentait le cœur plus à l'aise ; le directeur l'avait un peu consolé, et lui avait promis de bonnes nouvelles pour bientôt.

— Vous verrez, lui avait-il dit, que votre fils vous reviendra complètement changé pour le mieux. Ayez confiance ; même s'il faut un peu plus de temps que je ne suppose, nous arriverons à bon port.

Voilà donc notre héros tout à fait étranger et comme isolé dans ce grand édifice aux planchers et aux murs nus. De longs corridors sombres, des chambres silencieuses et froides ; partout, comme une odeur de solitude et de recueillement ; tel apparut le collège à cette nouvelle recrue. La perspective, en somme, n'était pas gaie.

Le dîner était terminé depuis quelque temps ; le directeur conduisit Annibal au réfectoire et lui fit servir un assez bon repas. Ce n'était pas la cuisine des Ladouceur ; mais Annibal avait faim, malgré sa tristesse, et il mangea de bon appétit.

Pendant le dîner, le directeur essaya de lier un peu connaissance avec lui, et l'interrogea adroitement, sans l'effrayer. Il s'aperçut bientôt qu'il avait devant les yeux un bien triste bloc pour tailler un bon élève. Il n'en fit rien paraître, toutefois ; mais il se prit à songer qu'il avait peut-être été un peu loin en laissant concevoir à M. Ladouceur des espérances qu'il serait probablement difficile de réaliser.

Le repas terminé, le directeur conduisit Annibal dans la grande cour où les élèves étaient encore en récréation. C'était un cas spécial ; car, d'ordinaire, le directeur ne s'occupait pas de ces détails. Il le présenta au maître de salle qui fut chargé de le mettre au fait des personnes et des choses.

Il n'y a rien d'ennuyeux, pour le nouvel arrivant, comme les premières journées passées au collège. Il est là, seul, le point de mire de tous les regards ; on l'examine comme un animal curieux dans une ménagerie ; on circule autour de lui, d'abord à distance et avec des chuchotements qui n'indiquent rien de bien amical. Puis, le cercle se rétrécit, on s'enhardit de plus en plus. Enfin, un élève se risque et va demander au *nouveau* ses noms et prénoms.

La manière dont il répond a une très grande influence sur ce qui va ensuite se produire.

S'il se laisse intimider et dit son nom gauchement, il sera obligé de le répéter à tous les autres élèves ; car chacun, à son tour, et pour l'ennuyer, viendra le lui demander. S'il répond hardiment et ferme, il aura déjà provoqué un sentiment de sympathie, et peut-être d'admiration.

Mais Annibal n'eut pas à subir ces petites vexations qui prennent de si grandes proportions parmi les enfants. Un de ses camarades de classe de l'année précédente avait quitté l'école au milieu de l'année pour entrer au collège où il se trouvait déjà presque ancien. Il alla donc tout d'abord trouver Annibal et le présenta aux autorités.

Quand je dis les " autorités ", je n'entends pas les directeurs, les professeurs, ou les maîtres de salle. Je veux parler d'une autre hiérarchie qui ne ressemble pas du tout à celle-là.

Dans presque tous les établissements scolaires, il y a un groupe d'élèves, — ce sont généralement les plus paresseux, — qui donne ou prétend donner le ton à tous les autres. Une action censurée par le *groupe*, de bonne qu'elle était, devient mauvaise ; et pour la même raison, un acte répréhensible en soi passe souvent pour une action d'éclat. Ce groupe ressemble un peu, beaucoup même, à ces commissions du travail qui sont chargées de provoquer et de conduire les grèves. Il est chargé de scruter, de surveiller, d'examiner et surtout de se plaindre. S'il pouvait arriver à faire

toujours prévaloir ses idées, ce serait l'âge d'or, et l'on verrait se produire cet admirable résultat dont parle le poète :

Je veux, pour sortir de la crise,
 Trouver ce qu'on a tant cherché :
 La hausse de la marchandise,
 Avec la vie à bon marché.

Aujourd'hui, le groupe est mécontent et ne parle à personne, parce qu'un des siens a été mis aux arrêts. Demain, il jubilera, parce qu'un élève qu'il n'aime pas — un travailleur, en général — a été sévèrement puni, probablement par la faute d'un des messieurs du groupe. Le groupe admonète, censure, ostracise, joue des tours plus ou moins pendables, excelle, du reste, à tous les jeux, et s'occupe de tout, excepté de l'étude et du travail.

C'est ce groupe que j'avais en vue quand j'ai parlé des "autorités" auxquelles Annibal fut présenté. Du reste, si personne ne l'y eût conduit, il serait de lui-même et instinctivement tombé dans le groupe comme dans son élément naturel.

Et, s'il m'était permis d'ouvrir une parenthèse, pour donner à mes plus jeunes lecteurs un conseil tout à fait désintéressé, je leur dirais : Prenez garde au groupe ; ne l'approchez pas ; fuyez-le plutôt, car vous pourriez être entraînés dans son orbite. Or, il y a une chose à peu près sûre, c'est que le groupe finit presque toujours par se faire chasser du collège ; mais ce qu'il y a de plus certain encore, c'est que ses membres, une fois sortis de l'école, restent, de gré ou de force, perpétuellement consignés à la porte de la bonne société. C'est un sujet qui mérite réflexion.

Voilà donc Annibal tombé dans un milieu tout à fait sympathique ; mais cela le notait très mal, et du coup, aux yeux des professeurs, cette autre autorité qui tient aussi à ses principes et à ses droits.

Ses succès, durant le premier semestre, ne furent pas brillants, et le directeur n'eut pas beaucoup de bonnes notes à transmettre à la famille.

Le reste de l'année ressembla beaucoup au commencement, et il fallut ajourner encore ces belles espérances que M. Ladouceur avait entrevues dans un avenir prochain. Il est juste de dire, cependant, qu'Annibal avait pu se maintenir, en général, dans le dernier tiers de la classe, avec des fortunes diverses ;

il n'était pas tout à fait à la queue. D'autres ne se seraient pas contentés de ce résultat ; mais notre héros, ayant sous ce rapport des ambitions modestes, fut complètement satisfait. Du reste, il avait fait de sérieux progrès dans le groupe, et il était question de lui pour la prochaine présidence. Or songez qu'il n'était que dans sa douzième année.

Pendant les vacances, l'oncle Jérôme étant revenu, Annibal fut dans une jubilation continuelle : la chasse, la pêche, les courses en voiture, à cheval ou à pied ; il n'avait pas un moment de repos, et, par suite, pas un moment d'ennui. C'était comme un beau rêve qui ne laissait entrevoir, à travers ses splendeurs, qu'une image lointaine, confuse, effacée du collège et de sa discipline.

Mais les plus belles choses, ici-bas, viennent à prendre fin.

Au commencement de septembre — le plus beau temps pour la chasse ! — il fallut repartir pour le collège, aller reprendre son boulet, comme disait Annibal, et ramer sur la galère. Il traîna assez allègrement son boulet, et rama d'un air assez convaincu, jusqu'à un certain jour du mois de novembre. Ce jour-là, malgré le boulet, il avait écrit son nom sur la glace, en patinant. Le groupe l'avait admiré, et les autres élèves l'avaient envié. La perspective de la présidence se dessinait d'une façon plus accusée. Il emporterait l'affaire de haute lutte....

Le soir, il se trouva faible, et se plaignit d'un fort mal de tête. On le conduisit à l'infirmerie.

— Ce ne sera rien, pensait-il ; dans quelques jours je serai mieux ; et, en attendant, je vais me reposer dans le duvet.

Car, pour bon nombre de collégiens, l'hôpital, ou plutôt l'infirmerie, est une sorte de terre promise.

Annibal se reposa, c'est-à-dire qu'il fut longtemps sans aller en classe ; mais son duvet ne fut pas aussi doux qu'il s'y attendait.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(A suivre.)

LES MENHIRS DE CARNAC

Le soir, vous inspirez une vague terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques.

KERVILLER.

Champs de Carnac, pourquoi les hommes,
Par nos fiers aspects étonnés,
Veulent-ils savoir qui nous sommes,
Et depuis quand nous sommes nés ?

Ils veulent fouiller notre histoire,
Nous interroger tour à tour,
N'ayant pas même en leur mémoire
L'image de leur premier jour !

Mortels, savez-vous qui vous êtes ?
De quels lieux vous êtes venus ?
Si pour vous il est des retraites
Dans les horizons inconnus ?

Sur nous aussi, tel qu'un vampire,
Le doute veille sans flambeau,
Afin que nul ne puisse dire :
Ils furent temple, autel, tombeau.

Ce silence doit vous confondre.
Qui jamais saurait vous guider ?
Qui, sur nous pourrait vous répondre ?
A qui pourrez-vous demander ?

Serait-ce aux premières aurores
Ouvrant les siècles incertains ?
Aux comètes, aux météores ?
Mais tous ces astres sont éteints !

Au palmier, au chêne vivace ?
Ils se succèdent comme vous.
Aux flots ? Ils ont changé de place.
Il n'est d'immuables que nous.

Maintenant laissez les poètes
Nous chanter sur des harpes d'or,
Avec les devins, les prophètes,
Les druides et le dieu Thor.

Ils nous appellent pierres féés,
Chastes amantes du soleil ;
Parfois nous sommes des trophées
Venus en pompeux appareil....

Nous vivons, nous avons des veines,
Ainsi que les êtres de chair ;
Dans les longs soirs de lunes pleines,
Nous rôdons au bord de la mer.

Une étoile, un jour, sur la terre,
Nous laissa choir, mornes débris,
Comme des roses du parterre
Tombent les pétales flétris.

Où, poètes, que vous importe,
A vous, de croire ou de douter ?
Du rêve l'aile vous emporte :
Vous avez besoin de chanter.

Mais comment avez-vous l'audace,
Savants, d'expliquer les Babels ?
Le globe a changé sa surface,
Et les menhirs sont éternels.

En vain du Créateur lui-même
Vous attendriez quelques mots,
Car depuis l'aurore septième
Il est rentré dans son repos !

LOUISE D'ISOLE.

QUELQUES PARADOXES

I

LA SCIENCE TUERA LA GUERRE

Dieu est souvent appelé le Dieu des armées, *Deus exercitum*, *Deus Sabaoth*.

Que faut-il entendre par ces mots ? Veulent-ils dire que Dieu est le chef des organisations militaires, l'auteur même de cet horrible fléau que l'on nomme la guerre ? Dieu voudrait-il la guerre ? La bénirait-il avec toutes les conséquences redoutables qu'elle entraîne avec elle ?

Assurément non. Dieu s'appelle lui-même le Dieu des anges, le Dieu des armées célestes, de ces innombrables légions chargées d'exécuter ses ordres souverains, de veiller sur ses créatures, non le Dieu des armées terrestres.

La guerre — comme en général tous les maux qui affligent la pauvre humanité — la guerre, avec ses batailles meurtrières, avec ses défaites et ses victoires souvent blessées à mort, avec ses ruines de toutes sortes, qu'est-ce autre chose qu'une des œuvres de l'esprit du mal ? Dieu la tolère. Il en use pour punir les coupables et venger les innocents. Elle est, suivant le mot de Tertullien, une affreuse mais utile tondaison du genre humain. Dieu, qui la permet, ne la veut pas.

Il faut l'avouer, dans l'économie du monde actuel, la guerre a sa place ; car, à défaut d'autre, elle est quelquefois le moyen le plus expéditif et le plus efficace de trancher des difficultés internationales sans cesse renaissantes.

Mais la guerre n'est pas un mal nécessaire. Espérons qu'elle n'entre pas inévitablement et pour jamais dans le plan providentiel. Pas plus que le bourreau, elle n'est une institution ; et certes, je crois qu'il n'est pas interdit d'imaginer et de désirer un état de choses tel qu'elle n'aurait plus sa place dans le monde.

Pourquoi ne croirions-nous point en effet que, grâce à l'adoucissement graduel des mœurs, aux rapports de plus en plus

fréquents des nations les unes avec les autres, aux progrès de l'industrie et du commerce, au mélange des intérêts, à la diffusion des lumières, et surtout à la connaissance plus universelle et à l'observation plus parfaite de la morale évangélique, pourquoi ne croirions-nous point qu'il viendra un temps où la vie humaine sera partout respectée, où l'on aura recours, pour régler les différends de peuple à peuple, et pour refréner l'ambition des princes et les jalousies des races, non plus aux armées, mais à des institutions bienfaisantes, à des tribunaux internationaux, ou bien plutôt à ce juge suprême, unique, placé par son origine et sa mission, au-dessus de toutes les puissances, reconnu de tous les peuples civilisés, je veux dire, au père commun des fidèles ? *Hoc erat in votis.*

La force même des choses, la nécessité amènera sans doute la suppression de la guerre, et son remplacement par cet autre moyen de conciliation. Mais nous sommes peut-être encore loin de cette heureuse évolution, bien que l'idée soit dans l'air, et que déjà, dans les revues et les journaux, dans les congrès, l'on étudie avec soin cette grande question, et que bientôt peut-être elle sera agitée dans quelque réunion internationale universelle.

Mais, si ces prévisions ne se réalisent pas, l'Europe verra s'imposer une autre solution.

Un poète laissait tomber naguère cette parole, que, d'ailleurs, il appliquait fort mal à la foi et à la science : *Ceci, disait-il, tuera cela.* Je crois que l'on peut dire avec plus de vérité : La science tuera la guerre.

La science est susceptible d'avoir de bons et de mauvais résultats ; car elle est souvent un outil inconscient. C'est une arme à double tranchant. Tout dépend de la main qui la met en œuvre.

Inutile assurément de proclamer les merveilleux effets produits par la science, quand celle-ci veut bien se tenir en sa place et à son rang. "L'empire universel, disait Mgr Berthaud, est à la foi. Les sciences sont des servantes, mais des servantes très utiles et très bienfaisantes. Et Dieu ne dédaigne pas de s'en servir pour arriver à ses fins."

Mais la science peut conduire aussi à de mauvais effets, parce que les hommes ont le pouvoir, et trop souvent la volonté d'en abuser. C'est l'idée qu'a voulu exprimer d'une manière originale Henri

Conscience, dans un de ces derniers ouvrages. Il suppose le monde arrivé à sa fin par l'abus de l'alcool. On sait que Henri Conscience appartenait à l'un de ces pays où l'eau-de-vie exerce de grands ravages, et ces excellents Belges sont loin de le nier. A l'époque imaginée par le romancier, la terre tout entière est couverte d'alambics et de distilleries innombrables et *très perfectionnées*. Aussi ne voit-on plus que des hommes et des femmes rassemblés en foule autour de ces puissantes machines, se lancer dans des rondes échevelées, tout en buvant à longs traits, et sans jamais se désaltérer, la liqueur brûlante, jusqu'à ce que tous ces corps affaiblis, délabrés, distendus par les excès, imprégnés jusqu'aux moelles, deviennent les victimes inconscientes d'une véritable combustion spontanée... et cela jusqu'à l'extinction totale des races.

C'est là le mauvais côté de la science. " Elle donne des facilités à la méchanceté humaine pour satisfaire ses coupables appétits et multiplier ses crimes. Par la science, en effet, beaucoup d'infâmes échappent au châtement. Bien d'autres encore s'y soustrairont dans l'avenir. A mesure que les passions humaines rompent les anciennes digues et ne reconnaissent plus d'autre frein ni d'autre loi que le code, le progrès des sciences multiplie à l'infini les moyens d'éluder le code et d'aveugler la justice. Avec quelle perversité les empoisonneurs ne savent-ils pas aujourd'hui choisir et doser la puissance toxique, de telle sorte qu'ils en déguisent les effets sous les symptômes réguliers de la maladie, tout en les accentuant graduellement jusqu'à les rendre mortels ! Quant aux indices qui pourraient trahir le poison, une sagacité supérieure pourrait à peine les soupçonner. Ne sait-on pas d'ailleurs que certains poisons ne laissent aucune trace, dans l'organisme ? "

Mais, est-il besoin de le dire, la science a aussi ses bons côtés : je le répète, elle tuera la guerre.

Nous voyons déjà paraître, aujourd'hui même, de frappants indices de cette solution.

Quelle est actuellement la situation internationale de l'Europe ?

Chaque pays forme vis-à-vis l'un de l'autre un véritable camp retranché. Les soldats savamment alignés, l'arme de longue portée

et de précision au bras, le sac au dos, se comptent par millions. Partout l'on fond des canons d'un calibre inconnu jusqu'à ce jour, et l'on construit des navires revêtus de cuirasses impénétrables. Et, conséquence rigoureuse, inévitable, les peuples sont écrasés par les impôts, l'agriculture, le commerce et l'industrie sont en souffrance, les campagnes se dépeuplent par l'émigration, les nations s'affaiblissent par la loi immorale du célibat militaire ; enfin, la banqueroute est là, désastreuse et inévitable !

Voyez, comme exemple, l'Italie, qui, pour obéir aux inspirations de l'orgueil, et par crainte des revendications papales, s'est laissée prendre dans les serres de Bismarck, et s'obstine à tout sacrifier aux avantages problématiques de la triple alliance !

Vraiment, à la vue de cet état de choses, on serait tenté de s'écrier : Mais, Messieurs, tirez donc ! Que faites-vous ? Qu'attendez-vous ? Que la misère, les grèves, la famine, la révolution vous anéantissent ? Ne voyez-vous pas que votre ligue de la paix vous ruine et vous perd ? Pourquoi donc restez-vous là comme des chiens hargneux qui se montrent les crocs et n'osent se ruer les uns sur les autres ?

Mais, non. Ils ne veulent pas tirer. Et pourquoi donc, je vous prie ? La raison en est bien simple. Ce n'est assurément pas faute de jalousie ni d'ambition. Pourquoi donc restent-ils ainsi, sans bouger, l'arme au bras ? C'est qu'aujourd'hui, en fait d'armements, de machines de guerre, de tactique, des moyens de mobilisation et autres, personne n'est plus, relativement, sûr de rien. D'abord, les armées et les flottes se balancent souvent par le nombre des combattants et par la perfection des engins destructeurs ; ensuite nul ne peut compter sur la supériorité ni sur la stabilité, car les découvertes qui se font tous les jours tendent sans cesse à déplacer les chances ou à les égaliser.

Un fusil, un canon, une mitrailleuse, un cuirassé, une torpille nouvelle, fait son apparition quelque part, et voilà qu'il faut tenir compte de ces armes perfectionnées, les mettre à l'épreuve, les adopter, si toutefois l'on ne réussit pas à les dépasser ; et tout cela aux prix d'énormes sacrifices.

Un peu plus tard, même chose se renouvelle, et voilà qu'il faut tout recommencer. À la fin, l'on a peur, et l'on reste tranquille.

L'histoire raconte qu'à la bataille de Fontenoy, les Français, toujours polis, et souvent même trop chevaleresques, saluèrent

leurs ennemis en leur criant : " Tirez les premiers, messieurs les Anglais ! "

Il n'en serait pas ainsi aujourd'hui. Les Français auraient beau faire les signaux les plus expressifs aux Allemands, par exemple, — car je ne crois pas qu'ils iraient jusqu'à les saluer, — les Teutons ne répondraient guère, et surtout ne tireraient pas les premiers. De leur côté, les Français ne veulent point prendre l'initiative de la guerre, et ne tireront pas les premiers non plus. Donc...

Or, si de notre temps on hésite déjà tellement à déclarer la guerre, que sera-ce dans l'avenir, dans trente ans, dans cinquante ans ?

•Alors la science, qui, après tout, est finie, aura sans doute parcouru, en grande partie, du moins, le cercle de ses découvertes, de ses inventions et de ses perfectionnements relatifs à l'art de la guerre.

Les hommes pourront dresser de formidables batteries contre les remparts et les retranchements, capables de tout renverser et de tout détruire. Ni les plus fortes tours, ni les plus solides bataillons ne pourront résister.

Alors aussi, de puissants torpilleurs se dissimuleront au fond des eaux pour bondir à l'improviste et percer au flanc l'ennemi sans défiance ; ou bien de gigantesques monitors émergeront soudainement des profondeurs, et anéantiront au grand jour des flottes entières.

Et pourquoi n'y aurait-il pas de ces feux inextinguibles qui rappelleront les feux grégeois du moyen âge ? Je prends la liberté de signaler ce *desideratum* à nos savants... Combien d'autres moyens de destruction ne pourrait-on pas découvrir dans la suite des temps ?

Mais comme, à cette époque, chaque peuple, grâce au progrès de la science, se muniera très facilement de ces terribles engins, qu'arrivera-t-il ? On ne craindra plus de n'être pas suffisamment préparé à la guerre, mais on redoutera une destruction mutuelle, subite, instantanée. On ne voudra pas avoir le sort de ces deux chiens qui, dans un accès de rage furieuse, se battirent avec tant d'animosité et d'acharnement, que, dit-on, ils se dévorèrent tout entiers.

Mais alors, ne faudra-t-il donc pas, que, de toute nécessité, l'on renonce enfin à la guerre ? Est-ce donc que les nations choisiront

entre ces deux partis extrêmes : ou bien se ruiner par un système de défense indéfiniment prolongé, ou bien se vouer à une destruction certaine ? Non, les peuples recourront à quelque autre moyen de conciliation, et renonceront à la guerre et à la paix armée.

Courage donc, messieurs les savants. Mettez-vous à l'œuvre, ou poursuivez l'œuvre déjà commencée. Marchez, marchez, pour la plus grande gloire des armes offensives et défensives, sur les traces du grand Edison, dont les étonnantes et pacifiques inventions devraient vous ravir le sommeil. Allons, Messieurs, allumez vos hauts fourneaux. Remplissez vos cornues. Inventez, perfectionnez sans relâche les moyens de destruction. Multipliez-les, oui, perfectionnez-les au point qu'on n'ose plus se mesurer les armes à la main ni sur terre ni sur mer.

Tuez la guerre au moyen de la science. Oui, "ceci tuera cela".

Ce sera une œuvre bonne, utile entre toutes. Elle vous sacrera bienfaiteurs du genre humain. *Oh ! utinam !*

M.-E. MÉHOT.

AU TEMPS DES VIEUX CRÉOLES

NOUVELLES LOUISIANAISES

PAR GEO. W. CABLE

Traduites de l'anglais par LOUIS FRÉCHETTE

II

TITE POULETTE

Christian Koppig était un jeune Hollandais au visage rose et imberbe.

Il faisait partie de cette armée d'individus qui, après l'acquisition de la Louisiane par les Etats-Unis, affluèrent de toutes les parties du monde, par-dessus les montagnes de l'exclusivisme franco-espagnol, comme les Goths par-dessus les Pyrénées, et s'établirent à la Nouvelle-Orléans pour y picorer la fortune avec l'âpreté de pigeons affamés.

Il était peut-être allemand, mais cette nuance était trop délicate pour que les Créoles, pressés et dédaigneux, s'en occupassent.

Le jeune homme avait établi ses pénates dans une chambre dont la lucarne, donnant sur la rue, regardait un peu du haut en bas la maison d'en face, qui se dresse encore là, à fleur de trottoir, — vieille d'un siècle.

La rangée de larges fenêtres cintrées du second étage est murée. Deux ou trois de ces fenêtres ont été de nouveau percées par d'autres plus étroites, avec de curieux petits vasistas en treillis dans leurs contrevents en volige.

Ces changements étaient déjà faits lorsque Christian Koppig commença à lorgner de ce côté, du haut de sa croisée solitaire.

L'apparence de cette maison porte à croire qu'elle est un reste des vieilles casernes espagnoles, dont les vastes constructions tombèrent, par vente publique, il y a très longtemps, entre les mains de propriétaires privés.

A l'extrémité, du côté du marais, un grand passage, d'aspect oriental, s'ouvre sous l'édifice, par un porche cintré, muni de lourdes portes en charpente.

En y jetant les yeux, vous vous imagineriez voir l'artillerie du comte O'Reilly sortir en roulant à grand bruit, et déboucher sur l'ancienne plazza, pour tonner en l'honneur de l'anniversaire du roi saint Charles.

Qui habite là maintenant ? Vous pourriez vous camper sur le trottoir opposé durant des semaines, sans le découvrir.

Il faut supposer que c'est une demeure particulière, car elle n'en a pas l'air. C'est la règle dans cette région.

Au bon vieux temps des duels, des clubs de bagatelle, des bals de théâtre, du cirque de Gaëtano — au temps où Christian Koppig logeait comme on vient de le dire — une femme, belle mais un peu pâle, nommée, ou qu'on appelait Mme Jean, occupait dans cette maison un appartement dont une partie s'avançait au-dessus du porche.

Vous auriez à peine soupçonné qu'elle fût de sang mêlé.

Quoique un peu passée, elle était encore très attrayante, avec ses traits fins et un peu sévères, ses cheveux presque plats — qu'elle soignait beaucoup — et cet œil noir si brillant, particulier à ceux de sa race.

Son sourire, qui se dessinait et s'effaçait tour à tour quand elle parlait, était doux et remarquablement intelligent.

A son aspect, quelque chose nous disait que cette femme avait dû apprendre beaucoup à la dure école de la vie.

— Mais, disaient les petits Créoles de la rue, parlez-nous de sa fille !

Et ils levaient les bras en l'air, se faisaient craquer les doigts, roulaient des yeux, se mettaient la bouche en cœur, et joignaient les mains en soupirant :

— Si belle !... oh ! si belle !

— Blanche ?

— Blanche... comme un nymphéa blanc ! Blanche... comme la fleur du magnolia !

Et les applaudissements éclataient, tandis que l'on appelait tous les saints du paradis en témoignage.

— Et elle chante ?

— Si elle chante ! s'écriait-on avec une expression dédaigneuse. Un oiseau moqueur, tout simplement.

On ne savait pas son âge au juste ; mais " on pouvait lui donner dix-sept ans."

La mère et la fille paraissaient s'aimer beaucoup.

Les voisins les entendaient se donner de petits noms affectueux, les voyaient assises l'une à côté de l'autre, cousant et causant sans cesse, à la française, puis sortir, et revenir ensemble de leurs petites courses au dehors.

La fille s'appelait familièrement Tite Poulette.

Elle ne sortait jamais seule.

Qui était cette Mme Jean ?

— Ma foi, vous savez, disait le perruquier du coin à Christian Koppig, je vais vous dire... Vous savez?... c'était...

Et le reste se perdait dans un chuchotement qu'on ne pouvait saisir.

Elle était réputée la meilleure garde-malade pour la fièvre jaune, qu'on eût à dix lieues à la ronde.

Mais ce que disait le perruquier n'avait aucun rapport à cela.

Un peu plus du côté du fleuve, sur la même rue, s'élevait une maison tout à fait différente de la vieille caserne.

Elle était en charpente, avec une large véranda abritée par la saillie du toit.

Elle est devenue depuis le repaire d'une bande d'Italiens qui vendent du combustible le jour, et qui, le soir, sont capables de Dieu sait quelles abominations.

Cette maison fut autrefois la demeure d'un gentilhomme aimable, membre du club social des Bons-Enfants.

Ses parents vivaient avec lui ; mais un jour son père mourut, puis sa mère. Et enfin ce fut son tour.

A son lit de mort il vit arriver Mme Jean, avec Tite Poulette, toute petite dans ses bras :

— Zalli, dit-il, je m'en vais.

Elle pencha la tête, et pleura.

— Vous avez été fidèle servante, Zalli.

Elle pleura encore.

— Vous n'aurez plus personne pour avoir soin de vous maintenant, Zalli.

Zalli pleurait toujours.

— Je veux vous donner cette maison, Zalli ; ce sera pour vous et votre petite.

Une heure après, au milieu de longs sanglots, Mme Jean et la petite héritaient de la maison, telle qu'elle était.

Avec cette fatale imprévoyance qu'ont les personnes ignorantes, elle vendit la maison, et plaça le produit de la vente dans une banque qui s'empressa de faillir.

Elle revêtit un costume de deuil, et le porta jusqu'à ce que Tite Poulette eût les dix-sept ans que lui attribuaient ses petits admirateurs enthousiastes.

Que ne disaient-ils pas à son sujet !

Jamais le sage Christian Koppig n'avait rien entendu de semblable. Il écrivait à sa mère pour lui en parler.

Souvent, au coin de la rue, un petit garçon faisait tout à coup signé à un groupe de ses camarades ; ceux-ci arrivaient en hâte ; et d'autres accouraient de différentes directions.

En s'approchant du coin, ils prenaient un air sage et respectueux ; et bientôt Tite Poulette passait avec sa mère, grande, droite, souple, l'éclat de ses grands yeux noirs adouci par l'ombre de leurs cils recourbés, une teinte foncée à peine visible sur sa joue méridionale, souverainement gracieuse, et d'un maintien admirablement simple et digne.

Aussitôt qu'elle était dépassée, chacun s'extasiait sur cette prodigieuse beauté ; mais, bien que la moralité de ces jeunes gens ne fût guère supérieure à celle qui régnait à la Nouvelle-Orléans, il y a cinquante ans, leurs conversations, que rien ne contrôlait cependant, n'osèrent jamais prendre d'autre liberté que celle de désigner la jeune fille par son petit nom de Tite Poulette.

Et pourtant la mère devait être bientôt — comme nous le saurons dans un instant — danseuse à gages à la salle Condé.

Pour Zalli, naturellement, comme pour les autres "dames quarteronnes", les fêtes de la salle de bal de la rue de Condé étaient depuis longtemps familières.

Là, pendant les jours heureux où le bon maître était jeune et le dix-huitième siècle vieux, elle y avait souvent assisté, sous la sauvegarde de sa mère — morte hélas ! maintenant ; et le maître, désertant la représentation ennuyeuse et la société revêche du théâtre d'Orléans, arrivait avec une escouade de ses élégants camarades.

Et durant les longues et charmantes heures du bal, elle avait dansé, et ri, et fait la coquette sous son masque de satin, au point de dérouter et d'intriguer le prince des gentilshommes, le bon maître lui-même.

Aucun homme de race douteuse n'aurait osé mettre le pied là.

Plusieurs nobles personnages aimaient à danser avec la belle Zalli : le colonel De Villiers, le général Lamarche, des conseillers de ville et des employés du gouvernement.

On ne payait aucune danseuse alors.

Tout se faisait aussi avec un grand décorum. Chaque jeune fille était accompagnée de sa mère ; et les plus discrètes partaient toujours avant que les libations fussent trop considérables.

Oui, c'était gai, bien gai !

Mais c'était quelquefois dangereux.

Ah ! plus d'une fois le maître de Zalli avait fait mordre la poussière aux matamores à longs cheveux et à longs couteaux qui avaient l'impudence de lorgner la jeune fille de trop près.

Mais c'était là sa manière ; il était si brave... et si bon !

Parti maintenant !

Le costume de deuil n'était pas de mise là. Aussi, lorsque la bonne Zalli l'eût revêtu, ses yeux perçants ne regardèrent jamais plus à travers le masque rose et blanc.

Elle n'en était pas plus malheureuse, si était grande sa reconnaissance pour le bon maître, au ciel maintenant — le prêtre l'avait dit.

Et elle s'était constituée garde-malade.

La vie était difficile. Mme Jean avait été élevée délicatement, et avait malheureusement fait tout en son pouvoir pour élever sa fille de la même façon.

Toutes deux n'avaient reçu que l'éducation donnée à cette époque aux dames de la société ; et, à part un peu de musique et de broderie, elles ne savaient rien faire.

Elles luttaient autant qu'elles le pouvaient, mais faiblement ; tantôt donnant quelques leçons de danse au cachet, tantôt faisant le métier de coiffeuses, mais toujours rebutées par la constante froideur de leurs impérieuses patronnes.

Finalement, dépourvues de cette grâce mondaine si puissante auprès des gens superficiels, et qu'on pourrait appeler le mérite

de l'argent, ces deux pauvres créatures, enfants du malheur et victimes des préjugés de leur temps, tombèrent dans le besoin.

Un jour Christian Koppig remarqua, de sa fenêtre, un individu debout sous le large porche, de l'autre côté de la rue, et qui laissait retomber lourdement le heurtoir de cuivre attaché au guichet de l'une des portes de la maison d'en face.

C'était un homme doux d'apparence, avec cheveux séparés sur le milieu du front, et fumant sa cigarette dans un tout petit porte-cigarette en or.

Il attendit un instant, pesta poliment contre la poussière, frappa de nouveau, glissa sa fine canne à épée sous son bras, et essuya l'intérieur de son chapeau avec son mouchoir.

Mme Jean échangea quelques mots avec lui par le guichet. Tite Poulette ne se montra nulle part.

Le visiteur resta debout près de la porte, tandis que Mme Jean montait à l'étage supérieur.

Christian Koppig le connaissait. Il le connaissait comme on connaît un serpent. C'était le directeur de la salle Condé.

Mme Jean revint bientôt avec un petit paquet, et ils partirent ensemble en hâtant le pas.

Qu'est-ce que cela signifiait ?

Pour toute personne douée d'une imagination ordinaire, la chose s'expliquait facilement ; mais, à dire le vrai, Christian Koppig n'était pas excessivement perspicace, et il se mit dans la tête qu'il se complotait quelque chose contre Tite Poulette.

Le brave Hollandais s'en voulait de s'occuper ainsi de ce qui ne le regardait pas, et cependant...

— Mais cette femme n'oserait certainement pas, se disait-il à lui-même... Non, non, c'est impossible.

Or, comme nous ne savons pas ce qu'il voulait dire, nous ne pouvons affirmer si elle aurait osé ou non.

Nous savons seulement que, le lendemain, Christian Koppig, parcourant avec intérêt l'*Ami des Lois*, se mit à lire une annonce qu'il avait jusqu'alors saluée d'un froncement de sourcils.

Elle avait pour en-tête : *Salle Condé*, et annonçait au public une nouvelle danse appelée *Danse chinoise*, — une *jeune dame* devant apparaître ensuite dans la *Danse du Châle*.

C'était le dimanche.

Le jeune homme épia la fenêtre d'en face, péniblement et sans désespérer, depuis le commencement de l'avant-midi jusqu'au lever de la lune ; et depuis le lever de la lune jusqu'à ce que Mme Jean — merci, mon Dieu ! — Mme Jean et non Tite Poulette, eût franchi la porte en grande toilette, et bien enveloppée, se dirigeant rapidement vers la rue de Condé.

C'était Mme Jean qui était la " jeune dame ".

Et, l'esprit tranquillisé, heureux de revenir au terre à terre de ses propres affaires, le jeune homme retrouva son repos perdu.

Mme Jean dansait à ravir. Il lui fallut exploiter ce talent pour vivre. Cela produisit un peu d'argent, et l'argent c'était du pain.

Et tous les dimanches soirs, avec un soupçon de rouge et de poudre blanche, la mère allait danser la *Danse du châte*, tandis que la fille demeurait seule à la maison.

Christian Koppig, jeune, naïf et d'un esprit lent — sans se douter aucunement qu'il restait chez lui caché dans l'ombre de sa fenêtre précisément pour cela — la voyait se mettre à sa croisée et regarder dehors avec une expression d'inquiétude et de crainte dans ses beaux yeux, se retirer, puis revenir à mainte reprise, jusqu'à ce que sa mère, comme un oiseau chassé par l'ouragan, revînt au logis tout essouffée.

Deux ou trois mois s'écoulèrent.

Un soir, après le retour de la mère, Christian Koppig, qui venait de rentrer lui-même, vit les deux femmes causer ensemble avec animation, sans cependant pouvoir rien saisir de leur conversation.

— Tite Poulette, disait Mme Jean, tu as dix-sept ans.

— C'est vrai, maman.

— Ah ! mon enfant, je vois maintenant quel avenir t'est réservé.

Et sa voix tremblait d'émotion.

— Qu'est-ce donc, maman ?

— Ah ! tu n'es pas comme les autres ; point de fortune, point de joie, point d'amis.

— Maman !

— Non, non, j'en remercie Dieu ; je suis heureuse que tu ne sois point comme les autres ; mais tu seras seule, seule, toute ta vie. Il n'y a point de place en ce monde pour nous, pauvres femmes. Il nous faudrait être blanches ou noires !

Et deux larmes, deux larmes brillantes, perlaient aux yeux de la pauvre quarteronne.

La jeune fille se leva, l'œil animé.

— C'est Dieu qui nous a faites, maman, dit-elle avec un sourire doux, mais plein de dignité.

— Ah ! s'écria la mère, le regard étincelant à travers ses larmes, est-ce bien vrai cela ?

— Oui, répondit Tite Poulette ; c'est Dieu qui nous a faites ; il nous a faites telles que nous sommes, ni plus blanches ni plus noires.

— Toi, oui, tu es si belle, je le crois, dit Zalli en attirant la jeune fille à genoux devant elle ; mon enfant, si douce, si blanche !

Les larmes venaient aux yeux de la jeune fille.

— Est-ce que je pourrais être plus blanche que je ne suis ? demanda-t-elle.

— Oh ! non, non, Tite Poulette ! s'écria la mère ; mais si nous étions seulement de *vraies blanches*, l'une et l'autre, quelque beau jeune homme pourrait venir me dire : " Madame Jean, je voudrais avoir votre belle petite poulette. Elle est si jolie ! Je veux l'em-mener chez moi. Elle est si bonne ! Je veux qu'elle soit ma femme." Oh ! mon enfant, mon enfant, pour cela je donnerais ma vie, je donnerais mon âme ! Seulement tu me prendrais avec toi comme ta servante. Je marchais derrière deux jeunes gens, ce soir ; ils revenaient de leurs bureaux ; ils se mirent à parler de toi.

Les yeux de Tite Poulette lancèrent des flammes.

— Non, mon enfant, ils ne disaient que de très bonnes choses. L'un d'eux riait parfois, et répétait souvent : " Prends garde ! " Mais l'autre — j'ai prié la Vierge de le bénir — disait de si bonnes et si nobles paroles ! Tant de douce pitié ! un si bon cœur ! " Que Dieu la protège, disait-il, la chère âme ! que Dieu la protège, car je ne vois point de ressource pour elle. " L'autre se mit à rire et partit. Lui s'est arrêté en face, ici, de l'autre côté de la rue. Ah ! mon enfant, tu rougis. Y a-t-il quelque chose là-dedans qui puisse amener la rougeur à ta joue ? Bien des jolis messieurs me demandent souvent au bal : " Comment se porte mademoiselle votre fille, madame Jean ? "

La jeune fille cachait sa figure dans le sein de sa mère, moins satisfaite maintenant de l'œuvre de Dieu.

Ah ! comme elle pleurait ! Elle sanglotait, sanglotait, sanglotait, poussait des soupirs convulsifs et des exclamations étouffées, pendant que sa petite main droite frappait du joint sur les genoux de sa mère qui, penchée sur elle, pleurait.

Christian Koppig ferma sa croisée. Rien qu'un cœur généreux, avec le flegme d'un Hollandais, était capable d'un pareil mouvement dans un moment comme celui-ci.

Que dis-je ? Et toi-même, Christian Koppig... car la fenêtre se ferma bien lentement.

Il écrivit ceci à sa mère :

“ Dans cette ville corrompue, je ne vois rien d'aussi séduisant que la pauvre jeune fille qui habite en face de moi, et qui, hélas ! toute belle qu'elle est, appartient à une race maudite. Elle vit seule et pure au milieu de la dépravation, comme les lis qui poussent ici dans les marais ; et son sort me fait bien pitié. “ Que Dieu la protège, disais-je ce soir à l'un de mes compagnons de bureau, car je ne vois point de ressource pour elle. ” Je sais qu'il existe une répulsion naturelle — et légitime je crois — pour le sang mêlé (pardonnez-moi, chère mère, de toucher un tel sujet) et cette répugnance, je l'éprouve.

“ Et pourtant si cette jeune fille était en Hollande aujourd'hui, pas un, sur les centaines d'adorateurs qu'elle aurait, ne saurait découvrir cette tache originelle.”

Et le jeune homme écrivit ainsi, faisant mille efforts pour démontrer l'impossibilité radicale où il était de jamais aimer la charmante et malheureuse enfant, jusqu'à ce que minuit sonnait à l'horloge de la cathédrale lui donnât le signal de se mettre au lit.

A peu près à la même heure, Zalli et Tite Poulette s'embrassaient en se disant bonsoir.

— Tite Poulette, je veux que tu me promettes une chose.

— Laquelle, maman ?

— Si jamais un homme t'aimait et te demandait en mariage — ne sachant pas, tu comprends — promets-moi de ne pas lui dire que tu n'es pas blanche.

— Cela n'arrivera jamais, fit Tite Poulette.

— Mais si cela arrivait, insista Mme Jean.

— Violent la loi ? demanda Tite Poulette.

— Mais la loi est injuste, dit la mère.

— Mais c'est la loi !

— N'importe, tu ne le dirais pas, chérie, n'est-ce pas ?

— Je le dirais bien sûrement, répondit la jeune fille.

Le lendemain matin, lorsque pour une cause ou pour une autre, Zalli s'approcha de la fenêtre, elle tressaillit.

— Tite Poulette ! fit-elle doucement sans bouger.

La jeune fille s'approcha.

Le jeune homme, que ses idées de délicatesse avait poussé à cette petite exhibition, était assis à sa lucarne, et lisait.

La mère et la fille se regardèrent fixement. Cela voulait dire en français :

— Nous aurait-il vues hier soir !

— Ah ! ma chère ! s'écria la mère la figure toute rieuse.

— Qu'y a-t-il donc, maman ?

— Il parle... ah ! ah ! ah !... il parle... un si drôle de français.

Il arriva qu'un beau matin, au point du jour, comme Zalli et Tite Poulette, se rendant à la messe, passaient devant un café, elles en virent sortir quelqu'un qui n'était autre que monsieur le directeur de la salle Condé. Il n'était pas encore rentré chez lui.

Il fut stupéfié. Il avait l'œil d'un Français pour la beauté, et c'était là de la beauté s'il en fût jamais.

Il avait entendu parler de la fille de Mme Jean, et il avait espéré la voir, sans pouvoir la rencontrer. Mais était-ce bien-elle ?

Elles entrèrent dans la cathédrale.

Lui, pris d'un accès subit de dévotion, entra par derrière elles.

Tite Poulette était déjà agenouillée dans la nef. Zalli, encore dans le vestibule, tirait à peine sa main du bénitier.

— Madame Jean, murmura le directeur.

Elle salua.

— Madame Jean, cette jeune demoiselle, est-ce votre fille ?

— C'est... c'est... mon enfant, dit Zalli, avec une expression un peu alarmée, à laquelle son interlocuteur donna une fausse interprétation.

— Je ne vous crois pas, madame Jean, dit-il en secouant la tête, et en souriant de l'air malin de quelqu'un qui ne veut pas s'en laisser imposer.

— Oui, Monsieur, c'est ma fille.

— Non, non, madame Jean, vous voulez m'en faire accroire, bien sûr.

— Je vous jure que c'est ma fille, monsieur de La Rue.

— Est-ce possible ? s'écria-t-il feignant le doute, mais profondément convaincu, à cause de l'embarras de Zalli, que celle-ci mentait. Mais comment ? Pourquoi ne vient-elle pas à notre salle de bal avec vous ?

Zalli, cherchant à s'éloigner, haussa les épaules et sourit.

— Chacun son goût, Monsieur, dit-elle ; elle n'aime pas cela.

Elle allait s'échapper, mais il la suivit un pas de plus.

— J'irai vous voir, madame Jean.

Elle se retourna tout à coup et lui lança un regard menaçant.

— Que Monsieur ne prenne pas cette peine ! dit-elle, pendant que ses yeux disaient clairement : “ Venez si vous l'osez ! ”

Puis elle tourna le dos, et se mit en prière.

— Le directeur plongea son doigt dans l'eau bénite, se signa et sortit.

Plusieurs semaines s'étaient écoulées, et M. de La Rue n'avait pas relevé le fier défi que lui avaient lancé les yeux de Mme Jean.

Une fois ou deux, le dimanche soir, bien que remplissant toujours ses engagements à la Salle, elle avait réussi à l'éviter ; mais enfin, le jour de paie — un samedi — arriva, et bien que son argent fut prêt, elle n'eut pas le courage d'aller le chercher dans le petit bureau de Monsieur.

C'était un après-midi de mai.

Mme Jean rentra chez elle, et avec un soupir se laissa choir sur une chaise. Elle avait des larmes dans les yeux.

— Y êtes-vous allée, bonne mère ? demanda Tite Poulette.

— Je n'ai pas pu, répondit-elle en se cachant la tête dans ses mains.

— Maman, il m'a vue à la fenêtre !

— Pendant mon absence ? s'écria la mère.

— Il a passé de l'autre côté de la rue. Il a regardé par ici avec intention, et il m'a aperçue.

La jeune fille avait le feu au visage.

Zalli se tordait les mains.

— Ce n'est rien, mère ; n'allez plus chez lui.

— Mais l'argent, mon enfant ?

— Cela ne fait rien.

— Mais il va l'apporter ici ; il cherche un prétexte pour entrer.

La chose était évidente.

A peu près vers cette époque, Christian Koppig perdit la position qu'il occupait dans la maison d'importation allemande, où, avait-il écrit souvent à sa mère, il était indispensable.

L'été approche, avait dit le premier patron, et, vous le voyez, nos jeunes gens n'ont presque rien à faire. Oui, c'est vrai, nos engagements étaient pour l'année ; mais, voyez-vous, nous ne pouvions pas prévoir... etc., etc.

Et puis, ajoutait-il par manière de flatterie, votre père est un homme riche, et vous pouvez vous payer un été de vacances. Si nous pouvons jamais vous être utile, etc., etc.

De sorte que le jeune homme passait désormais des après-midi à lire à sa croisée, jetant de temps à autre un regard discret dans la petite embrasure d'en face, où l'on avait suspendu une petite tablette brute contenant une rangée de boîtes à cigares où quelques maigres spécimens d'horticulture faisaient des efforts pour mourir.

Tite Poulette était la jardinière ; et c'était merveille de voir — que le temps fut sec ou non — combien d'arrosages par jour ces plantes pouvaient absorber.

Elle ne levait jamais les yeux de sa tâche ; mais je sais qu'elle la remplissait avec ce plaisir inconscient que toutes les jeunes filles éprouvent sans l'avouer : celui de se sentir l'objet de regards sympathiques.

Ce même après-midi d'un samedi de mai, Christian Koppig avait été témoin de la scène désagréable qui s'était passée de l'autre côté de la rue.

La chose vint à l'esprit de Tite Poulette, et la jeune fille s'approcha de la fenêtre pour la fermer.

Au même instant, la merveilleuse délicatesse de Christian Koppig lui suggéra de tirer à lui l'un de ses volets.

Les deux jeunes têtes se penchaient donc ensemble à l'extérieur, lorsque plusieurs coups rapides retentirent au vasistas.

Les yeux noirs de la jeune fille, et les yeux bleus de l'autre côté de la rue, qui venaient de se rencontrer pour la première fois de la vie, se dirigèrent du côté du porche et tombèrent ensemble sur monsieur le directeur.

Alors les yeux noirs disparurent à l'intérieur ; Christian Koppig se ravisa, et rouvrant son volet, il se plaça droit dans sa fenêtre, décidé à regarder hardiment ce qui se passerait.

Pour un instant il n'y eut rien d'étrange.

— Il y a du trouble là-bas, dit le blond Hollandais.

Et il attendit.

Le directeur attendait aussi, brossant son chapeau et ses habits du bout de ses doigts finement gantés.

— Elles ne veulent pas le voir, conclut le témoin de cette scène.

Le marteau retentit de nouveau, et M. de La Rue, levant les yeux sur les fenêtres d'en face, aperçut l'agréable figure de notre jeune ami qui le regardait.

— Dutch ! murmura le directeur entre ses dents.

— Il me regarde, se dit Christian Koppig ; mais de mon côté je le regarde aussi : il est dans son droit.

Une longue pause, et puis une nouvelle série de coups de marteau.

— Elles ne veulent pas le recevoir, pensa Christian.

— Frappez fort ! suggéra un gamin qui fânait dans la rue.

Pan ! pan ! pan !...

Le directeur avait à peine recommencé à frapper, que plusieurs voisins apparurent aux fenêtres et aux portes.

— C'est intolérable, pensa notre Hollandais ; quelqu'un devrait l'éconduire. Que diable veut-il faire ?

Le directeur avança deux pas dans la rue, regarda à la fenêtre fermée, retourna au marteau, et posait la main dessus, lorsque le gamin lui cria :

— Ils sont tous sortis, Monsieur !

— Tu mens ! répondirent tous les yeux des voisins.

— Ma foi, songea Christian Koppig, je vais descendre et lui demander...

Ici sa pensée s'embrouilla ; seulement, il était bien convaincu qu'il avait quelque chose à dire, et il descendit.

En descendant, il fut vexé de voir qu'il se hâtait involontairement. Il remarqua aussi que son bras tremblait sur la rampe d'une façon ridicule, bien qu'il fût parfaitement calme.

Au moment même où il mettait le pied sur le trottoir, le directeur levait le marteau ; la serrure grinça, et le guichet s'entrouvrit.

A l'intérieur apparut la figure de Mme Jean.

Le directeur salua, sourit, causa, causa, tira l'argent de sa poche, salua, sourit, causa, fit briller des pièces de cent sous, sourit,

salua, causa, persistant, suivant toute apparence, dans quelque intention à laquelle Mme Jean s'opposait énergiquement.

La fenêtre d'en haut aussi, — ce fut Christian Koppig qui remarqua ce détail, — s'entr'ouvrit légèrement comme la coquille d'un bivalve.

Tout à coup le directeur leva le pied, allongea le bras, comme pour entrer de force, mais avec la rapidité de l'éclair on lui ferma la porte au nez.

Et l'on put entendre les pas de Zalli remontant l'escalier en toute hâte.

Elle rentra chez elle, haletante.

— Voyez, maman, lui dit Tite Poulette, l'œil à la fenêtre ; le jeune homme d'en face traverse la rue.

— Que la sainte Vierge le bénisse ! dit la mère.

— Je vais aller le trouver, se disait Christian Koppig, et je lui demanderai poliment s'il ne fait pas erreur.

— Que font-ils donc là, ma chère ? demanda la mère, les mains jointes.

— Ils causent ; le jeune homme est calme ; mais M. de La Rue est bien en colère, dit tout bas la jeune fille.

Au même instant, paf ! on entendit un bruit sec et retentissant, répercuté par les murailles bordant les deux côtés de l'étroite ruelle.

— Ah ! ah !... firent en éclatant de rire et en applaudissant, deux ou trois voisines penchées à leurs fenêtres.

— Quel soufflet ! exclama Tite Poulette à moitié effrayée, à moitié joyeuse, en se rejetant à l'intérieur, en même temps qu'arrivait le bruit dont nous venons de parler.

Mais les ah ! ah ! les éclats de rire et les applaudissements féminins venaient d'une autre cause. Dans son mouvement rapide, Tite Poulette s'était accrochée à la mince ficelle qui soutenait l'un des bouts de son petit jardin suspendu, et toute la rangée de boîtes à cigares avait glissé, s'était renversée gracieusement en parcourant l'espace, et s'était vidée droit sur la tête du directeur, qu'on venait de souffleter.

Hors d'haleine, souillé, pâle comme la chaux, il grommela la menace qu'on aurait de ses nouvelles, et gagna le coin de la rue aussi vite que ses jambes le lui permettaient, laissant figé là,

Christian Koppig, certainement l'homme le plus étonné de toute l'affaire.

— Christian Koppig, Christian Koppig, se disait celui-ci en remontant à pas de loup dans sa chambre, quelle esclandre avez-vous fait ! Une pauvre femme privée de son salaire amèrement gagné, et une autre — si charmante ! — avec la honte d'être mêlée à une querelle de rue ! Que vont dire ces nigauds de voisins ? Ne se demanderont-ils pas si ce n'est pas là autant une affaire de cœur qu'une affaire de main ? si je n'ai pas agi par jalousie ?...

Il s'arrêta, hésitant de répondre à la question imaginaire ; et puis :

— O Christian Koppig, s'écria-t-il, que vous avez donc été stupide ! Et je ne puis pas leur faire mes excuses. Qui dans cette rue pourrait porter ma lettre, sans cligner de l'œil, et rire sous cape, en supposant mille choses absurdes ? Je ne puis même pas les dédommager. De l'argent ? Elles ne voudraient pas le recevoir. O Christian Koppig, pourquoi ne vous êtes-vous pas mêlé de vos affaires ? Que vous est cette jeune fille ? L'aimeriez-vous ? Ma foi, non ! Quelle stupidité !

Le lecteur admettra que, si illogique que fût le raisonnement du jeune homme, ses conclusions étaient justes. Car voici ce qu'il fit.

Il rentra dans sa chambre où l'ombre du soir commençait à se répandre, ferma sa croisée, alluma sa grosse lampe hollandaise, et s'assit pour écrire.

— Il faut prendre un parti, dit-il tout haut sa plume à la main. Je serai calme et froid ; je serai court et réservé ; mais il faudra que ce soit sympathique, car je pourrais les offenser. Ah ! il va me falloir écrire en français, j'oubliais ; et je l'écris si mal, imbécile que je suis ! quand tous mes frères et sœurs le parlent si bien là-bas.

Il tira son dictionnaire français.

Les heures s'écoulèrent.

Il se tailla une plume neuve, lava et remplit son encrier, raccommoda son "abominable" chaise ; et, deux heures après, il tenta un nouvel effort, mais sans succès.

— J'ai mal à la tête, dit-il.

Et il se coucha sur son canapé, pour mieux construire ses phrases.

Le soleil du dimanche l'éveilla.

Les cloches de la cathédrale et de la chapelle des ursulines sonnaient la grand'messe, et un oiseau moqueur, perché sur la cheminée au-dessus de l'appartement de Mme Jean, chantait, sifflait, piaulait, gazouillait, ramageait, roucoulait, comme s'il eût eu toute l'extase et l'ivresse du mois de mai dans le gosier.

— Oh ! paresseux de Christian Koppig ! — qu'elle bêtise !

Ce fut sa première pensée.

Ni Mme Jean ni sa fille n'allèrent à la messe.

La matinée se passa, et leur fenêtre resta fermée.

— Elles sont offensées, se dit Christian en sortant de chez lui, et se dirigeant à l'aventure du côté de cette petite bicoque protestante qu'on appelait l'église du Christ.

Quand il revint, les volets étaient ouverts.

— Non, peut-être ne sont-elles pas offensées.

Par un malheureux hasard qui le mortifia extrêmement, à une heure avancée de relevée — sans presque s'apercevoir qu'il regardait de l'autre côté de la rue — il vit Mme Jean faisant sa toilette.

Serait-il possible qu'elle allât à la salle Condé ?

Il se jeta sur sa table et se mit à écrire.

Il avait deviné. Ce salaire était trop nécessaire pour être perdu.

Le directeur lui avait écrit. Il lui avait assuré qu'il était gentil-homme jusqu'au bout des ongles. S'il s'était trompé la veille, il était heureux qu'il n'en fût résulté rien de désagréable, à part l'assaut qu'il avait subi de la part d'un malotru. La danse du Châle était solennellement annoncée, et il espérait que Mme Jean — dont les honoraires étaient à disposition — ne manquerait pas d'être présente comme à l'ordinaire.

Enfin, et très délicatement, il convenait volontiers que Mademoiselle agissait avec sagesse et convenance en ne recevant point de visiteurs chez elle.

De sorte que, malgré bien des supplications de la part de Tite Poulette, Mme Jean se rendait au bal.

— Peut-être pourrai-je découvrir ce que M. de La Rue compte contre notre voisin d'en face, dit-elle, persuadée que le soufflet reçu ne serait pas oublié.

La jeune fille, quoiqu'en tremblant, retira ses objections.

Le jeune Hollandais était complètement électrisé ; il écrivait comme un fou. Il écrivait et déchirait, puis écrivait encore, et déchirait de nouveau.

Il alluma sa lampe, recommença, et enfin finit par signer.

Une lettre écrite par un Hollandais en français ! Voyons comment il y avait réussi :

“ Madame et Mademoiselle,

“ Un étranger, cherchant à ne pas faire connaissance, mais voyant tous les jours la bonté et le haut honneur, voudrait se faire pardonner par elles, pour les erreurs, hélas ! d’hier, et donner réparation et satisfaction en détruisant les ornements de la fenêtre, aussi bien que la perte de compensation de la part de monsieur le directeur, avec le billet ci-inclus de la Banque de la Louisiane pour cinquante dollars (\$50). Et, espérant qu’elles verront ses intentions, il demeure respectueusement,

“ CHRISTIAN KOPPIG.

“ P. S. — Madame ne doit pas aller au bal.”

Il devait porter la missive lui-même. Il devait parler français. Comment dirait-il ?

Il s’étudia un peu à l’avance, et le voilà descendant le long escalier à triple volée.

Au même instant, Mme Jean sortait et se dirigeait à pas furtifs vers la salle Condé, un peu en retard.

— C’est Mme Jean que je vais voir, bien sûr, disait Christian, en refoulant une espérance.

Et il frappa du marteau.

Tite Poulette, qui priait pour la sûreté de sa mère, se leva en sursaut.

— Que peut-elle avoir oublié ? se dit-elle, en descendant rapidement l’escalier.

Elle ouvrit.

Les deux jeunes gens furent abasourdis.

— Euh !... euh !... fit le jeune Hollandais, euh !...

Il finit par balbutier au hasard quelques mots dans sa langue maternelle, remit sa lettre, et regagna la rue.

— Qu’ai-je fait ? se dit la pauvre jeune fille, la tête penchée près de la bougie, et pleurant à chaudes larmes sur la lettre encore cachetée. Que dois-je faire ? C’est peut-être mal de l’ouvrir et peut-être plus mal de ne pas l’ouvrir.

Comme toutes les personnes de son sexe, elle s’accorda les bénéfices du doute, et redoubla sa perplexité et son angoisse en

lisant et en donnant une fausse interprétation à ce qui pourtant était bien facile à comprendre.

Alors ce ne furent pas seulement des sanglots et des soupirs : elle se lamenta, frappa ses petits poings l'un contre l'autre ; les mains pressées contre les tempes, elle essayait d'étouffer sur son lit ses cris de désespoir et de douleur ; tout cela parce que quelqu'un " qui cherchait à *ne pas* faire connaissance ", offrait de l'argent — de l'argent ! — par pitié pour... — aurait-elle le courage de prononcer le mot ? — pour une pauvre *négresse* !

Après une demi-heure de promenade, notre pauvre naïf — on se rappelle qu'il l'avouait lui-même — s'en revint en se disant qu'il devait y avoir une réponse à sa lettre.

— Assurément, j'aurai affaire à Mme Jean, cette fois, se dit-il, en soulevant et laissant retomber le heurtoir.

Le volet fit un léger bruit au-dessus de sa tête, et quelque chose de blanc en descendit en tournoyant comme une colombe blessée.

C'était sa propre lettre, avec le billet de cinquante dollars.

Il bondit vers la porte, et doucement, mais vivement, il frappa de nouveau.

— Allez-vous-en ! dit une voix tremblante qui venait de là-haut.

— Mme Jean ! dit-il.

Mais la fenêtre se referma, et il entendit un pas — le même qu'il avait déjà entendu — descendre l'escalier.

Ce pas, à mesure qu'il s'approchait, lui résonnait de plus en plus fort au fond du cœur.

Tite Poulette s'arrêta près de la porte fermée.

— Que voulez-vous ? dit-elle de l'intérieur.

— Ce... ce... n'est pas vous que je veux voir ; c'est Mme Jean.

— Je vous en prie, Monsieur, allez-vous-en. Ma mère est à la salle Condé.

— Au bal !

Christian Koppig s'éloigna, en répétant ces mots machinalement, comme quelqu'un qui a peine à comprendre.

Il se dit tout d'abord qu'au bal il lui serait facile de faire connaissance avec Mme Jean.

Ferait-il mal d'y aller ? Loin de là ; il aurait probablement l'occasion de tirer une femme d'embarras, et d'aider de pauvres gens dans la détresse.

Voici donc Christian Koppig debout sur le parquet de la salle Condé.

Une grande pièce, un rayonnement de lustres, un brouhaha d'évantaux et de toilettes flottantes, des accords de musique, des détachements de gais promeneurs, une rangée de mères en coiffe le long de chaque mur, des jeunes gens d'une extrême élégance remplissant les embrassures des fenêtres, ou tournant ça et là avec leurs valseurs, — des grâces et des sourires, et puis des grâces et des sourires ; — le tout, beau, paisible, charmant, séduisant.

Parfois le rire un peu bruyant d'un jeune Créole, et puis... bien des cannes à épée sans doute.

Mais ni la grâce ni la difformité ne pouvaient captiver les yeux du jeune et zélé Hollandais.

Tout à coup une femme voilée passa près de lui appuyée sur le bras d'un homme.

Cela paraissait être, cela devait être Mme Jean.

Parlez vite, Christian Koppig ; ne vous arrêtez pas à regarder l'homme !

— Madame Jean, dit-il en saluant, je suis votre voisin Christian Koppig.

Mme Jean s'inclina en souriant — un sourire de salle de bal ; mais elle parut effrayée.

Le directeur — car c'est lui qui l'escortait — abandonna son bras, et s'éloigna furtivement.

— Ah ! Monsieur, chuchota-t-elle avec animation, on va vous tuer si vous restez ici un moment de plus. Etes-vous armé ? Non. Prenez ceci.

Elle voulut lui glisser une lame quelconque dans la main ; mais il n'en voulut pas.

— O mon cher jeune homme, allez-vous-en. Fuyez vite ! insistait-elle en jetant des regards inquiets dans la salle.

— Je ne veux pas que vous dansiez, dit Christian.

— J'ai dansé déjà ; et je m'en vais chez moi. Venez, vite ! nous ferons route ensemble.

Elle passa sa main sous son bras, et ils descendirent rapidement l'escalier.

Ils avaient à peine traversé l'une des rues transversales, qu'ils entendirent derrière eux des pas précipités.

— Courez, Monsieur, courez ! cria-t-elle en cherchant à l'entraîner.

Mais monsieur le Hollandais ne voulait pas bouger.

— Courez donc ! ô mon Dieu, c'est monsieur le...

— Voici pour hier ! clama le directeur en assénant un violent coup de canne sur Christian Koppig.

Celui-ci riposta en envoyant rouler son agresseur dans le ruisseau d'un coup de poing.

— Voici pour Tite Poulette ! cria un autre individu en portant au Hollandais un coup terrible dans le dos.

— Et voici pour moi ! ajouta un troisième assaillant en se précipitant sur lui avec quelque chose de brillant à la main.

— Voici pour hier ! hurla de nouveau le directeur en bondissant comme un tigre. Voici !... voici !...

— Ha !

Christian Koppig se sentit poignardé.

— Voici !... voici !... voici !...

Le pauvre Hollandais furieusement frappé ici et là, étendit les bras, ferma les yeux, chancela, tourna sur lui-même, tomba, se releva à demi, retomba de nouveau, et ne bougea plus sous les coups de talons de bottes de ceux qui le foulèrent aux pieds.

Tout à coup ils s'enfuirent.

Zalli avait trouvé la patrouille.

Un cri, puis un autre...

— Relevez-le.

— Est-il vivant ?

— Je ne puis dire ; tenez-le ferme. Montrez-nous la route,

Madame.

— Il couvre mon pantalon de sang.

— De ce côté ; ici... tournez le coin.

— Par ici maintenant. Nous arrivons bientôt.

— C'est ici. Voilà !

Le vieux marteau de cuivre retentit.

Oh ! l'étroit vasistas ! et ce porche tout noir ! et pour comble cet escalier tournant !

Enfin, nous voici là-haut, dans la chambre.

— Tout doucement, tout doucement ! poussez ceci sous sa tête. Ne faites pas attention à ses bottes.

Et le voilà couché... dans le propre lit de Tite Poulette !

Les gardiens de nuit sont partis.

Ils s'arrêtent sous le réverbère du coin pour compter leurs bénéfices.

Un simple billet de la Banque de la Louisiane, — cinquante dollars.

La Providence est bonne.

— Assez !

— Allons le changer au *Guillaume Tell*.

— Avez-vous jamais entendu crier comme cette femme ?

Pendant ce temps-là, le jeune voisin repose. Son argent ne lui sera pas remis cette fois ; il n'entendra pas non plus de voix derrière la grille le prier de s'en aller.

O femme, toi qui ne connais pas d'ennemi plus terrible que l'homme, approche maintenant, pauvre femme, tu n'as rien à craindre.

Laisse ta main au toucher étrange et galvanique s'appuyer sur cette peau froide ; elle ne produira aucun courant électrique le long de ces artères défaillantes.

Laisse ton regard caresser cette pauvre figure décolorée ; écarte doucement les mèches de cheveux collées sur ce front sanglant. Nulle maligne interprétation n'est aux aguets pour accuser ta bonté.

Sois une mère, sois une sœur, ne crains rien.

Va, veille à son chevet, dors à ses pieds, il ne bougera pas.

Et cependant il vit, il vivra ; — il vivra pour t'oublier peut-être, qui sait ?

Mais n'importe, sois douce et attentive ; sois une femme ; on ne demande rien de plus ; et Dieu te récompensera !

Or, pendant que ces deux cœurs luttèrent de toute leur énergie pour empêcher la mort de franchir le seuil de cette chambre, le malade lui-même les blessa cruellement.

— Mère, disait-il à Mme Jean, parlant couramment le français dans son délire, chère bonne mère, sois tranquille, aie confiance en ton enfant, ne crains rien. Je n'épouserai jamais Tite Poulette ; c'est impossible. Elle est belle, chère maman, mais hélas ! elle n'est pas... vois-tu... elle n'est pas, tu comprends ? Ah ! la race ! la race ! Elle est noire, n'est-ce pas, tu le sais ?

La pauvre garde-malade fit un signe affirmatif, lui donna une dose de calmant ; mais avant de s'endormir, le patient fit un mouvement, et regardant avec fixité :

— Chassez-la ! s'écria-t-il en agitant la main. Enlevez cette beauté. Elle est blanche comme du jais. Qui voudrait d'une femme blanche comme du jais ? Oh ! non, non, non !

Le lendemain matin, la raison lui était revenue.

— Madame, murmura-t-il faiblement, j'ai eu le délire hier au soir, n'est-ce pas ?

Zalli haussa les épaules :

— Oh ! très peu, très peu, dit-elle, une bagatelle, presque rien.

— Ai-je dit quelque chose de mal, ou de... ou d'insensé ?

— Oh ! non, non, répondit-elle ; vous joigniez seulement vos mains, comme ceci, et vous priez, priez tout le temps la sainte Vierge.

— La sainte Vierge ? fit le Hollandais avec un sourire d'incrédulité.

— Oui, et saint Joseph aussi ; rien de plus vrai, Monsieur !

Par politesse, il essaya de croire ce qu'on lui disait ; mais il ne put s'empêcher d'avoir des soupçons.

La lutte contre la mort fut rude.

Les gardes-malades sont quelquefois des héroïnes, et celles-ci en furent.

Durant le long et énervant été, on ne cessa pas un instant de combattre.

Mais quand les fraîches brises d'octobre se glissèrent à son chevet, comme de chers enfants longtemps exilés, Christian Koppig se dressa sur son coude, et leur souhaita la bienvenue par un sourire.

Le médecin, homme béni, fut excessivement dévoué. Mais un jour il laissa échapper certaines choses incompréhensibles, que Zalli essaya en vain de lui faire dire tout bas :

— Si j'ai connu votre maître ? dit-il, Mais certainement ; nous avons été à l'école ensemble. Et il vous a laissé autant que cela, madame Jean ? Ah ! mon vieil ami, toujours noble ! Et vous aviez placé le tout dans cette malheureuse banque ? Et

bien, ça ne fait rien, madame Jean. Non, je n'en dirai rien à Tite Poulette. Adieu.

Une autre fois :

— Si je vous permets de me dire quelque chose ? dit-il. Avec plaisir, madame Jean. Non, je n'en parlerai à personne, madame Jean. Non, Madame ; pas même à Tite Poulette. Quoi ?

Et après un petit sifflement prolongé :

— Est-ce possible ? ajouta-t-il... Et votre maître le savait ?... Et il a encouragé cela ?... Eh bien, eh bien... mais... dois-je vous croire, madame Jean ? Oh ! votre maître a laissé une déposition sous serment ? Ah ! très bien, vraiment... mais... vous dites que vous l'avez ; mais où est-elle... Ah ! demain !

Puis, un haussement d'épaules plein d'incrédulité.

— Pardon, madame Jean ; je crois que vous dites la vérité... probablement... peut-être... Si je pense que vous avez bien fait ? Certainement. Le hasard donne souvent ce que la nature refuse, madame Jean. Mais c'est toujours la volonté de Dieu. Ne pleurez pas... Voler les morts ? non ; c'était plutôt leur donner. Ils vous en remercient au ciel, madame Jean.

Christian Koppig ne dormait pas, et écoutait sans bouger et les yeux fermés ce qu'il pouvait entendre de cette conversation, et croyant comprendre, se réjouissait intérieurement.

Après le départ du docteur, il appela Zalli :

— Je vous cause bien de l'ennui, n'est-ce pas, madame Jean ?

— Non, non, pas du tout. Ah ! par exemple, si vous aviez la fièvre jaune, alors...

Et elle roula les yeux de façon à faire comprendre toutes les tribulations qu'apporte avec elle la fièvre jaune.

— J'ai soigné un jour un monsieur et une dame — des Espagnols qui venaient de débarquer — tous deux malades en même temps de la fièvre ; ils avaient le délire. Je ne saurais dire leurs noms. Et personne pour m'aider ; si ce n'est M. Jean, quelquefois. Je ne me suis jamais donné tant de mal, jamais auparavant, et jamais depuis. Durant quatre jours et quatre nuits, cette tête-ci n'a pas touché un oreiller.

— Et ils sont morts ! dit Christian Koppig.

— Le troisième soir, le monsieur passa. Pauvre senor ! Sieur Jean — croyant bien faire — lui avait donné du café avec du pain rôti. La quatrième nuit, il pleuvait et le temps tournait à

la fraîche, et quelques minutes avant le jour, la pauvre dame...

— Mourut ! dit Koppig.

Zalli laissa retomber ses bras sur ses genoux sans répondre, et pleura à chaudes larmes.

— Elle laissait un enfant ? dit le Hollandais, prêt à laisser éclater sa joie.

— Ah ! non, Monsieur, dit Zalli.

Le cœur du malade retourna comme une pierre.

— Madame Jean, — et sa voix tremblait d'émotion, — dites-moi la vérité. Tite Poulette est-elle votre enfant ?

— Ah !... ha !... ha !... quelle folie ! Mais sans doute elle est mon enfant.

Et Mme Jean lança un de ces bruyants éclats de rire à la française.

C'en était trop pour le malheureux patient. Ses pauvres nerfs ébranlés n'eurent pas la force de supporter le choc ; il retourna sa tête sur son oreiller, et se mit à sangloter comme un enfant.

Zalli quitta la chambre pour cacher son émotion.

— Maman, chère maman ! s'écria Tite Poulette, qui n'avait rien entendu, mais qui la voyait pleurer.

— Ah ! mon enfant, mon enfant ! la tâche est trop rude... trop rude pour moi ! Laisse-moi... je te dirai cela un autre jour. Va veiller à son chevet.

— Mais, chère maman, dit Tite Poulette tout effrayée, il n'a besoin de personne en ce moment.

— Non, mais va toujours, chère enfant ! j'ai besoin d'être seule

La jeune fille, l'œil aux aguets, se glissa sur la pointe des pieds jusqu'à la fenêtre, — cette même fenêtre !

Le malade, un peu revenu à lui, la regardait d'un regard si intense qu'elle le sentait presque.

Puis il la quitta des yeux un instant pour prendre une résolution.

Et maintenant, hardi ! il faut faire ses adieux. Un mot ou deux d'amitié avant le départ, et rien de plus.

— Tite Poulette !

La svelte forme de la jeune fille se retourna, et s'approcha du lit.

— Je crois que je vous dois la vie, dit-il.

Elle le regarda avec douceur, tandis que la rougeur montait à sa joue.

— Il faut que je me fasse transporter de l'autre côté de la rue, demain, dans une litière.

Elle ne bougea pas, ne dit pas un mot.

— Et je dois vous remercier, ma douce garde-malade, pour tous vos bons soins ; ma chère, chère garde-malade !

Elle secoua la tête en signe de protestation.

— Que le ciel vous bénisse, Tite Poulette !

Elle baissait de plus en plus la tête.

— Le bon Dieu vous a faite bien belle, Tite Poulette !

Elle ne fit pas un mouvement.

Il prit doucement sa petite main dans la sienne, et comme il la tirait un peu à lui, une larme tomba des longs cils de la jeune fille.

De la chambre voisine, Zalli, la figure toute pâle d'indécision, les regardait faire sans être vue.

Le jeune homme approchait la petite main de ses lèvres ; la jeune fille la retira, doucement mais avec fermeté, jusqu'au bord du lit où elle resta, comme quelque chose de faible qui serait pris dans un piège, et qui n'aurait pas la force de se dégager.

— Vous ne voulez pas de mon amour, Tite Poulette ?

Point de réponse.

— Vous ne voulez pas ? Dites, cher ange !

— Impossible !

C'est tout ce qu'elle put dire, et sur leurs mains jointes, leurs larmes se confondirent.

— Vous me faites mal, Tite Poulette. Vous n'avez pas confiance en moi ; vous craignez que le baiser n'ait pour effet de briser le lien qui unit nos mains, n'est-ce pas ? Eh bien, non. J'ai lutté courageusement contre mon amour, jusqu'à ce moment ; mais je cède, je cède, je me rends sans condition, et pour toujours. Voulez-vous être ma femme ?

La jeune fille était toujours immobile ; elle ne levait pas les yeux, et pleurait à chaudes larmes.

— Ne serez-vous pas ma femme, Tite Poulette ?

Il essaya de l'attirer à lui.

— Tite Poulette ?...

Sa voix était si tendre ! elle parla :

— C'est contre la loi, dit-elle.

— Non, non, s'écria Zalli, entourant de son bras la taille de la jeune fille, et poussant celle-ci dans ceux de Christian.

Et s'adressant à celui-ci :

— Prenez-la ; elle est à vous, dit-elle. J'ai volé Dieu assez longtemps. Voici les déclarations jurées, tenez ! Prenez-la ; elle est blanche comme la neige ! Prenez-la ; embrassez-la ; et que la sainte Vierge soit bénie ! Je n'ai jamais eu d'enfant : c'est la fille de l'Espagnole !

LE POSSÉDÉ DES MUSES

“ La poésie, ô Dieu ! serait-elle un mensonge,
Et l'inspiration un éphémère songe ?
Quoi ! ce charme divin, cet art mystérieux
Serait fait pour tromper et l'oreille et les yeux ?
Des mots harmonieux l'assemblage magique
Serait un jeu frivole en ce siècle énergique ?
Le rêve au vol si doux ne serait qu'un travers ;
Et compter vaudrait mieux que d'aligner des vers ? ”

Ainsi, se défiant de son œuvre imparfaite,
Et, doutant de son art, soupirait un poète.
Pour descendre au niveau des esprits de son temps,
Il a fait taire en lui tes rythmes éclatants,
O muse ! et maîtrisant tes strophes immortelles,
Au sol il a cloué tes palpitantes ailes.
Debout à son comptoir, tout le jour, sans repos,
Voyez-le par colonne entasser les zéros !
Le théorème ardu, la science des nombres
Entraînent sa pensée en leurs dédales sombres ;
Et ce rêveur d'hier, traître au premier devoir,
Se débat, impuissant dans *le Doit et l'Avoir*.

Le malheureux ! Il croit n'être plus un poète,
Car le chiffre brutal qui roule dans sa tête
Est maître de la place et s'érige en vainqueur,
Rétrécissant l'esprit et desséchant le cœur.
Et lui, tout glorieux de sa métamorphose,
En adroit financier voilà déjà qu'il pose.
Il ne parle que chiffre ; il hante désormais
La bourse sombre au lieu des lumineux sommets.

Mais, ô retour fatal ! la muse vengeresse
Le surprend dans la nuit, le tourmente, le presse,
L'affole sans pitié ; car à peine il s'endort,
Que dans son rêve il jongle avec les rimes d'or !

ADOLPHE POISSON.

VOYAGE EN GRÈCE

II

ATHÈNES, L'ACROPOLE

· Nous voici donc au Pirée.

Notre hâte de voir l'Acropole est tel que nous ne prenons pas le temps de visiter le fameux port ; nous le verrons à notre retour, avant l'adieu définitif.

Du Pirée, on se rend à Athènes soit en chemin de fer, soit par la route carrossable. Nous choisissons cette dernière voie, pour avoir le plaisir de suivre l'emplacement des longs murs construits par Thémistocle.

Malheureusement aucuns vestiges ne nous les rappellent ; il faut y suppléer par l'imagination.

Le voyageur, en Grèce comme en Palestine, ne doit pas être exigeant ; il lui faut se contenter des souvenirs qu'évoquent dans son esprit un nom, une borne, un rien, et surtout ne pas chicaner sur les assertions plus ou moins authentiques des guides.

De plus, pour ne pas être trop désenchanté, il faut posséder son antiquité à fond, et s'y reporter sans cesse, en tâchant d'oublier le présent.

Tout le long de la route, nous tenons nos regards tournés vers le *divin rocher*, espérant l'apercevoir d'un moment à l'autre. Mais nous en sommes pour notre peine ; il nous faut entrer dans la ville sans avoir joui de ce coup d'œil tant désiré.

Aussitôt nos bagages déposés à l'hôtel, nous nous faisons conduire à l'Acropole.

Un rocher escarpé de toutes parts, dominant d'un côté les profondes vallées qui l'isolent des montagnes étagées à l'horizon, et de l'autre l'océan tout parsemé d'îles, tel est le piédestal majestueux et grandiose de l'acropole d'Athènes.

Il était autrefois couronné par une forteresse bâtie par les Pélasges, et que les Perses détruisirent. On découvre encore aujourd'hui quelques traces de cette antique construction.

Thémistocle, après la victoire de Salamine, se servit des anciens matériaux, et reconstruisit la forteresse à la hâte, pour mettre Athènes en état de défense.

De ce dernier édifice, on voit encore un mur de vingt-deux mètres de long, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des architraves, des pierres de toutes formes et de toutes dimensions.

Mais il fut donné au seul siècle de Périclès d'élever cet ensemble prodigieux dont les ruines nous émerveillent, et servent encore de modèle aux travailleurs de l'art.

Source inépuisable d'observations pour les architectes de tous les temps, ces monuments demandent à être étudiés en détail ; c'est ainsi seulement qu'on peut les comprendre, en saisir toutes les beautés et en mesurer le rôle dans les âges qui ont suivi.

La Grèce venait de vaincre Xerxès.

Ce petit peuple, habitant deux langues de terre entre la mer Egée et la mer d'Ionie, triomphait de hordes innombrables venues de toutes les parties de l'Asie ; la civilisation l'emportait sur la barbarie.

Cette grande victoire était due plus particulièrement au peuple d'Athènes, qui comptait pour lui Marathon, Salamine et Mycale. Périclès voulut perpétuer le souvenir de cet événement par un monument digne de ce peuple artiste par excellence, le premier qui eut l'honneur d'humaniser les dieux et de diviniser les hommes.

Il confia à Ictinus et à Callicrate, sous la direction immédiate de Phidias, la construction d'un temple en l'honneur de Minerve, protectrice de la ville.

L'ancienne forteresse changeait de destination ; elle était remplacée par l'incomparable chef-d'œuvre dont nous allons admirer les restes mutilés.

L'architecture grecque est la plus parfaite de toutes les architectures, étant strictement soumise aux lois de la proportion, qui ont pour base une mesure unique, le diamètre de la colonne.

Ce diamètre sert de canon à toute la construction ; il en règle la hauteur, la largeur et la profondeur, c'est-à-dire les trois dimensions fondamentales.

Les peuples de l'Inde avaient développé leurs constructions en profondeur, sacrifiant à celle-ci les deux autres dimensions, pour exprimer le mystère de leur culte.

Les Egyptiens, au contraire, voulant perpétuer leur souvenir et le rendre impérissable, donnèrent à leur monument une largeur disproportionnée à la hauteur et à la profondeur.

Le moyen âge, avec une autre civilisation, et surtout avec une autre religion, construisit ses églises dans le style gothique, style où la hauteur l'emporte sur tout le reste.

Dans les cathédrales du moyen âge, l'âme se sent élevée vers des régions supérieures, vers le ciel. En franchissant le seuil, l'incrédule lui-même sent comme une vague émotion qui le porte à la prière.

Donc trois pensées sont exprimées par ces trois dimensions : trois pensées qui, on peut le dire, sont chacune comme le trait caractéristique de trois civilisations différentes.

Les Grecs seuls, comme nous le disions plus haut, voulurent traduire la beauté suprême par l'harmonie des proportions, et, d'un principe unique, firent découler toutes les lois de l'architecture.

Ces lois, cependant, — il est presque inutile d'en faire la remarque — n'atteignirent pas leur entier développement du premier coup. Elles eurent un long enfantement, avant d'arriver à la perfection dont elles rayonnèrent au siècle de Périclès.

Mais étudions le résultat pur et simple, et ne nous attardons pas aux tâtonnements d'un art en formation.

L'acropole d'Athènes comprend cinq constructions différentes : les Propylées, la Pinacothèque, le temple de la Victoire aptère, l'Erechthéion et le Parthénon.

Les Propylées servent d'entrée monumentale à cet ensemble. C'est un immense vestibule orné de trois rangées de colonnes doriques, et sous lequel le peuple circulait avant d'entrer dans l'enceinte même du temple.

Ils sont tellement en ruine, surtout le grand escalier, qu'on ne peut en apprécier tout le mérite.

Il suffira de dire qu'ils ont provoqué l'admiration de l'antiquité, et que plus de deux mille talents (deux millions de dollars) ont été dépensés à les construire ; cela confond l'imagination, étant donnée la valeur de l'argent à cette époque reculée.

Le culte des arts était presque une religion chez ce peuple passionné pour le beau. Aussi les associait-il toujours aux hommages qu'il rendait aux dieux. Il n'oublia donc pas, dans ce

monument élevé à la gloire de Minerve, de réserver un salon pour la peinture.

De là le nom de Pinacothèque donné à la salle carrée, à gauche des Propylées.

Ces peintures étaient-elles murales, ou bien était-ce une galerie de tableaux ? Cette question, discutée savamment par les archéologues, est assez difficile à résoudre autrement que par des textes, vu qu'il ne reste pas le moindre vestige de ces peintures.

Le temple de la Victoire aptère, construit à droite des Propylées, est petit, mais d'une beauté ravissante. Son nom de Victoire aptère, c'est-à-dire sans ailes, vient de la statue de cette déesse, à laquelle les Athéniens enlevèrent les ailes, pour l'empêcher de s'enfuir.

Ce temple est fermé de trois côtés ; la façade seule en est ouverte ; et quatre colonnes à chapiteaux ioniques soutiennent la frise.

Les sculptures de cette frise sont encore une merveille de grâce, malgré les détériorations du temps.

Dans ces tronçons en relief, dans ces draperies en lambeaux, on sent flotter le souffle puissant du génie, on reconnaît le ciseau, la main, l'œuvre de Phidias.

Mais quelle est cette longue suite de dieux ou de demi-dieux qui composent cet aréopage ? Ce sont certainement des divinités protectrices, car les Grecs se refusèrent toujours à représenter leurs héros sur les monuments publics ; un tel honneur ne fut jamais décerné, même aux sauveurs de la patrie.

La statue de Minerve, autrefois placée dans le sanctuaire du temple, a disparu comme tant d'autres chefs-d'œuvre de la Grèce enlevés par l'avidité des pourvoyeurs de musée.

Ces trois constructions : les Propylées, la Pinacothèque et le temple de la Victoire sont dans le même style, et se complètent mutuellement.

Il nous est facile d'imaginer l'effet magique produit sur les esprits par l'entrée triomphale des Panathénées, dans ce vestibule grandiose ; et pourtant il n'a pas la valeur artistique de l'Érechthéon, ni du Parthénon.

Ces deux édifices s'élèvent au milieu d'une vaste terrasse pavée de marbre ; et leur masse imposante frappe d'étonnement le visiteur, dès qu'il a laissé derrière lui les Propylées.

Erechthée était le fils adoptif et le protégé de Minerve.

Il régna sur Athènes pendant la période mythologique de son histoire.

Les Grecs lui élevèrent un temple, voulant ainsi rappeler leur origine divine, qui les flattait beaucoup.

L'Erechthéion est un rectangle à trois portiques, construit dans l'ordonnance ionique, dont il est le plus parfait spécimen.

Cet ordre d'architecture a pour principales qualités la grâce et l'élégance. Ce qu'il y a d'unique dans ce monument, et doit être considéré comme une révélation dans l'art, c'est son portique à cariatides.

Les Grecs empruntèrent ce motif de décoration aux Perses, mais l'embellirent, en lui ôtant son caractère pénible.

A l'origine, les cariatides figuraient des esclaves portant sur leurs épaules le lourd fardeau de l'entablement, et ployant sous le poids de cette masse de pierre.

Le portique de l'Erechthéion, si justement célèbre, nous représente au contraire six jeunes filles, avec toute la sérénité de leur âge, drapées dans des péplums pleins d'élégance, dont les plis droits rappellent les cannelures d'une colonne. Ce portique est tourné vers le Parthénon, et recouvre les restes du roi Erechthée, dont les cariatides sont sensées avoir la garde.

Arrivons au Parthénon, le plus beau monument de l'antiquité.

Il domine toute la terrasse, et s'élève majestueux au milieu des autres constructions, qu'il surpasse toutes en grandeur et en perfection.

Construit dans le style le plus simple et le plus sévère, le dorique, dont les ornements sobres et peu nombreux rappellent l'âpreté de caractère des Lacédémoniens, dont il fut l'œuvre, le Parthénon brille d'un éclat incomparable au firmament de l'Art.

Cette ordonnance n'a rien de l'élégance ou de la grâce ionique, ni la richesse corinthienne, mais elle l'emporte sur ses deux sœurs par la force et la majesté.

Le Parthénon a la forme d'un rectangle entouré de colonnes, dont huit sur les deux extrémités, et seize sur les faces latérales.

Ces colonnes, massives sans être lourdes, ont près de six fois leur diamètre, soit douze mètres.

Elles sont cannelées et plus renflées à la base qu'au sommet.

Séparées l'une de l'autre par deux fois leur diamètre, elles forment, au dire des plus grands artistes, le plus majestueux péristyle qu'il ait été donné à l'imagination humaine de concevoir.

Maintenant que nous connaissons la hauteur du support et son espacement, analysons la partie supportée, c'est-à-dire l'entablement.

L'influence des matériaux a toujours joué dans l'architecture un rôle prépondérant. Les Grecs, possédant des carrières inépuisables, purent y trouver des blocs assez gros pour remplir l'espace entre deux colonnes. De là l'architecture à plate-bande, particulière au peuple d'Athènes.

L'entablement du Parthénon se prêtait merveilleusement à la décoration sculpturale; aussi Phidias y déploya-t-il tout son génie. Sur les métopes est représenté le combat entre les Athéniens et les Centaures.

Ces monstres à tête et à poitrine humaine, et au corps de cheval, venaient de Thessalie. On ne peut expliquer l'origine de ce mythe, pourtant très répandu chez les Grecs, que par la terreur éprouvée probablement à la vue des premiers cavaliers.

Une légende rapporte que Pirithoüs, voulant célébrer par des fêtes magnifiques son mariage avec Hippodamie, invita les Grecs et les Centaures à un repas somptueux. Ceux-ci abusèrent de son hospitalité, et bientôt commirent des excès. L'un d'eux voulut même enlever Hippodamie; mais Thésée, le vaillant défenseur du faible et de l'opprimé, alla droit au monstre, et la lutte s'engagea.

Les Athéniens prirent partie pour le jeune héros; un combat général s'ensuivit, et les Centaures furent vaincus.

C'est cette victoire que Phidias raconte dans les métopes aujourd'hui disparus du Parthénon, et dont on trouve des débris un peu partout en Europe, mais surtout à Londres. C'est lord Elgin, notre ancien gouverneur, qui les y a fait transporter. Cet acte de vandalisme n'est certainement pas ce qu'il a fait de mieux. Aussi toute l'Europe a-t-elle plus ou moins protesté.

Une seule pièce est encore en place, du côté du nord-ouest; elle représente un incident du combat. L'Athénien est à cheval sur le Centaure; celui-ci se retourne, encerle de son bras gauche la tête de son adversaire, et de sa main droite il va frapper.

Ici l'avantage est en faveur de l'homme-cheval ; mais dans le reste des sculptures, la victoire des Grecs est apparente et décisive.

L'harmonie de mouvement des deux lutteurs, la perfection avec laquelle le corps du cheval s'unit au torse de l'homme sont bien l'œuvre de Phidias ; son ciseau seul pouvait triompher avec autant de grâce de ces difficultés.

L'architecture à plate-bande n'entraîne pas nécessairement un toit en terrasse ; si on le trouve ainsi chez les Egyptiens, c'est que leur climat très sec ne demande pas de toitures inclinées pour égoûter les eaux.

En Grèce il pleut souvent, la neige même vient quelquefois troubler l'atmosphère ; il fallait donc construire de manière à ménager l'écoulement.

De cette nécessité naquit le toit à angle obtus, et avec lui le fronton angulaire, qui à son tour amena les sculptures du tympan.

Le tympan occidental du Parthénon représentait la dispute de Minerve et de Neptune.

Cécrops venait de fonder une ville ; il promit de la consacrer au dieu qui rendrait le plus grand service à son peuple.

Neptune créa le cheval, et Minerve fit sortir de terre l'olivier.

Ces deux présents étaient d'une grande utilité, et Cécrops fut très embarrassé, ne sachant à qui donner la préférence.

Enfin il décida en faveur de Minerve, par pure galanterie.

De là vint le nom d'Athénée donné à la ville. Athénée est, comme on le sait, le nom grec de Minerve.

Si nous nous sommes attardés à la description de l'extérieur de ce monument, c'est que la colonne et son entablement distinguent seuls l'ordonnance de l'architecture grecque, et il était bon d'en indiquer en quelques mots les lois fondamentales.

L'intérieur comprend un sanctuaire ou cella, fermé sur ses quatre côtés. Une seule porte y donne accès.

C'est autour de cette cella, sur la frise, que la fameuse procession des Panathénées est sculptée en bas relief.

Chaque année, on portait au temple un voile d'un grand prix, cadeau du peuple à la déesse protectrice d'Athènes.

Des jeunes filles se rendaient au Parthénon en grande pompe, suivies des prêtres et du peuple, et déposaient aux pieds de Minerve le péplum sacré.

Les prêtres confiaient l'ancien vêtement aux vierges, et, processionnellement, elles allaient le déposer dans une grotte spéciale.

Des jeux, des sacrifices précédaient cette procession, qui en était le couronnement, et attirait chaque année une foule énorme à la ville.

Au milieu de ce sanctuaire, une statue chrysléphantine, c'est-à-dire en or et en ivoire, de Minerve, s'élevait sur un piédestal magnifique. Phidias avait choisi ces matériaux, l'un pour rendre les chairs, l'autre les draperies, comme ce qu'il y avait de plus précieux et de plus apte à exprimer le type idéal de la sagesse, son génie aidant.

Pour compléter cette description du Parthénon, en la soumettant aux règles de l'architecture dorique, un simple calcul déterminera la largeur et la profondeur du monument.

La hauteur de la colonne sera contenue trois fois dans la largeur de toute la construction, et la profondeur sera égale à deux fois la largeur.

Le monument aura donc trente-six mètres de large, et soixantedouze de long.

Si le lecteur nous a suivi dans cette analyse, il pourra, étant donné le diamètre de la colonne, reconstruire tout un édifice d'ordre dorique.

Nous n'avons pas voulu l'assiéger d'érudition en donnant les dimensions des parties secondaires de cette construction, notre but n'étant pas de faire un ouvrage didactique.

Ces quelques explications serviront peut-être à développer, chez certains lecteurs, le goût de l'architecture, le plus grand art après la musique ; ces lecteurs pourront alors s'adresser à des auteurs spéciaux.

Est-il nécessaire de parler des matériaux employés dans l'érection de ces différents édifices ? Ils sont dignes de l'œuvre, et même en rehaussent la beauté. C'est le marbre du mont Penthélique, dont le grain menu est susceptible du plus fin poli.

Les blocs en sont joints avec une telle précision que nous distinguons à peine une ligne légère entre chaque assise. A quelque distance, on croirait voir un seul morceau d'ivoire.

La patine du temps, incomparable artiste, a donné à cet ensemble un ton chaud que le plus habile coloriste ne saurait traduire.

Ces monuments contemplés, la nuit, au clair de la lune, offrent un spectacle unique au monde.

Ils grandissent par la simplicité de leurs formes, la sobriété de leurs détails. L'ombre portée des pilastres ou des murs se détache, noire, sur la teinte argentée des parties en pleine lumière.

Ces tronçons de colonnes, ces pans de murs en ruines, se soutenant encore par un prodige d'équilibre, cette toiture effondrée, ces divinités pétrifiées, dont les membres épars sont là comme dans un cimetière de chefs-d'œuvre, tout cet ensemble, enfin, constitue un coup d'œil qui tout à la fois nous émerveille, nous émeut, et dont le souvenir s'imprime dans notre esprit, vivant et ineffaçable.

CHS DE MARTIGNY.

(A suivre.)

A MATHEW ARNOLD

(Lu au banquet offert au poète anglais, à Montréal, le 20 février 1885.)

Plus rapides que n'est l'aile de la mouette
Qui nargue les gouffres amers,
Emportés par le vol de ta gloire, ô poète !
Tes chants ont traversé les mers.

Ils sont venus déjà, sur nos plages lointaines
Où la neige tombe à flocon,
Nous apporter, avec les souvenirs d'Athènes,
Les doux parfums de l'Hélicon.

Ils sont venus souvent, troupe mélodieuse
D'oiseaux dorés du paradis,
Secouer sur nos fronts leur gamme radieuse ;
Et nos mains les ont applaudis.

Car, dans ces fiers accents, chacun croyait entendre
La flûte du divin Bion,
Ou la lyre d'Olen mêler sa note tendre
A la fanfare d'Albion.

Aujourd'hui, ce n'est plus ta muse charmeresse
Qui franchit l'océan houleux,
Pour verser un rayon du beau ciel de la Grèce
Sur nos rivages nébuleux.

C'est toi-même, poète à la vaste envergure,
Qui t'arrêtes sur ton chemin,
Pour nous faire admirer ta sereine figure
Et nous tendre ta noble main.

Mais, toi qui, si longtemps, des sources d'Hippocrène
T'abreuvas au flot transparent,
Comme Chateaubriand et Moore, qui t'entraîne
Aux bords glacés du Saint-Laurent ?

Qui dirige tes pas vers nos montagnes blanches,
Vers nos grands fleuves enchaînés,
Vers nos bois ténébreux qui sous les avalanches
Tordent leurs longs bras décharnés ?

A nos traditions bretonnes et normandes,
Viens-tu demander leurs secrets ?
Ou réveiller l'essaim de farouches légendes
Qui dort au fond de nos forêts ?

Croyais-tu, quand, vers nous, sur la vague féline,
Le vent du large t'apporta,
Voir surgir, à côté d'une autre Evangeline
Quelque nouvel Hiawatha ?

Oui, sans doute ; et devant notre nature immense
Ton génie a déjà trouvé
Le récit merveilleux, la sublime romance,
Le poème longtemps rêvé.

Au vent de nos hivers ta muse ouvre son aile.
Qu'elle entonne ses chants hautains,
Et dise aux quatre vents, de sa voix solennelle,
Un hymne à nos futurs destins !

Qu'elle chante nos lacs, le Saguenay sauvage,
Nos torrents, nos monts sourcilleux,
Nos martyrs, nos grands noms, et l'héroïque page
Ecrive ici par nos aïeux !

Oui, prête-nous ta muse, ô chantre d'Empédocle !
Et, chez nous, fils de l'avenir,
Les âges passeront sans ébranler du socle
Le bronze de ton souvenir !

LOUIS FRÉCHETTE.

JUST DE BRETENIÈRES

UN MARTYR DU XIX^e SIÈCLE

VI

En regardant sur la carte de l'Asie, on aperçoit adossée à la Mandchourie, sur la côte orientale, entre le 35^e et le 43^e degré de latitude, une vaste presqu'île baignée par les eaux de la mer Jaune et de la mer du Japon ; c'est la Corée : pays mystérieux, encore presque inconnu, et jusqu'à ces derniers temps complètement fermé au commerce étranger ¹ ; pays vassal et tributaire de la Chine, formant cependant un royaume autonome, peuplé de plus de dix millions d'habitants, "soumis à un gouvernement tellement despotique, que, si le souverain commande à l'un de ses ministres de se donner la mort, celui-ci n'y va pas avec courage, sans doute, mais avec soumission ² ;" pays qui, depuis un siècle, s'abreuve du sang des martyrs et massacre les prophètes qui lui sont envoyés ³, mais qui, cependant, est rempli de promesses pour la sainte Eglise ⁴.

Sur ce sol séparé du monde entier par des préjugés séculaires, dit Mgr D'Hulst, habite un peuple aimable et doux, plus disposé peut-être que tout autre à recevoir la bonne semence. Tandis qu'ailleurs l'Évangile avance à pas lents, que même la liberté religieuse ne suffit pas à accélérer ses progrès, que les conversions d'adultes sont rares... ici c'est assez de la supériorité morale de la doctrine chrétienne pour lui gagner des partisans chez ceux qui, pour la première fois, en entendent parler."

Ce n'est donc pas chez le peuple, mais chez les gouvernants, que règne l'hostilité contre l'Église, en Corée ; et cette hostilité vient surtout de la crainte qu'ils ont des étrangers ; ils cherchent

1 — Un traité avec la France a été conclu et ratifié en 1887. Depuis le mois de juin 1888, un commissaire français réside à Séoul.

2 — Paroles de Mgr Mermillod.

3 — Matth., XXIII, 37.

4 — Il y a aujourd'hui plus de 20,000 chrétiens en Corée.

la sécurité dans un isolement absolu ; de là les persécutions périodiques et sans cesse renaissantes contre les missionnaires et tout ce qui porte le nom chrétien.

La chrétienté de Corée n'existe que depuis un siècle. Elle a été fondée en 1784 par un simple laïque, Pierre Song-Houn-i ; son histoire a été écrite par un vénérable prêtre bien connu au Canada, M. Dallet ; nous n'entreprendrons pas de la résumer ici. Rappelons seulement, après Mgr Mermillod, un fait admirable en faveur de l'institution divine de la papauté.

“ L'Eglise de Corée, dit-il... décimée, appauvrie, se soutenait, privée de prêtres ; nous ignorons combien de milliers de chrétiens y vivaient secrètement attachés à la vraie foi et au saint siège. Mais voici ce que nous savons. En 1811, quelques fidèles ignorés se réunissent et écrivent une lettre pour demander des prêtres et des évêques. Savez-vous à qui ils l'adressent ? A Pie VII. Cette lettre va chercher le pontife à Rome, mais il n'y était plus ; elle vient donc le trouver captif à Fontainebleau. Et qu'écrivaient-ils, ces barbares habitants d'un pays inconnu ? Que lui disaient-ils, à ce vieillard, à ce captif ? Ils lui disaient : “ Nous sommes chrétiens ; nous n'avons ni prêtres, ni évêques ; venez à notre secours, c'est vous qui nous sauverez. ” Quelle démonstration de ce qu'il y a de divin dans l'institution de la papauté ! Où qu'elle soit, les peuples les plus lointains se tournent vers elle ; c'est d'elle et d'elle seule qu'ils attendent la résurrection et la vie. ”

Cette chrétienté sans égale dut attendre jusqu'en 1831 l'institution d'un vicaire apostolique, et jusqu'en 1836 l'entrée du premier missionnaire européen, M. Maubant. “ Pendant cinquante-deux ans, elle n'eut d'autre secours extérieur que le ministère d'un prêtre chinois, qui dura cinq ans. Durant quarante-sept ans, elle se soutint sans prêtres, sans autre sacrement que le baptême, sans autre prédication que celle des catéchistes ; elle traversa les persécutions de 1791, de 1801, de 1815, de 1827 ; elle fournit à l'Eglise plus de mille martyrs, d'innombrables confesseurs, et multiplia les exemples des plus admirables vertus. ”

Mgr Berneux, évêque de Capse, était le quatrième vicaire apostolique de la Corée¹. Son vicariat contenait environ 16,000 chré-

¹ — Ses prédécesseurs avaient été Mgr Bruguière (1831), Mgr Imbert (1837) et Mgr Ferréol (1843).

tiens, disséminés un peu partout dans les huit provinces du royaume. Il garda Just de Bretenières avec lui à Séoul, laissa M. Huin à son coadjuteur Mgr Daveluy, et assigna à MM. Beaulieu et Dorie leur résidence dans une province peu éloignée de la capitale. Outre ces missionnaires, il y en avait cinq autres, MM. Pourthié, Petitnicolas, Calais, Féron et Ridet.

Just de Bretenières va nous donner lui-même une idée de la capitale de la Corée : “ Me voici devenu citoyen de la capitale, écrit-il à son ancien précepteur, et ce n'est pas peu dire, le nom de notre ville signifiant : *ville des délices*. Mais ne vous laissez pas éblouir par ce nom magnifique. Tout est relatif en ce monde, et les délices de la Corée ne feraient pas la joie d'un Européen. Figurez-vous une immense agglomération de huttes construites en terre, ayant à peine la mine des plus misérables chaumières de la Bresse, toutes pressées les unes contre les autres, ne laissant entre elles, en guise de rues, que de petits passages où deux personnes ont peine à se croiser. Ces ruelles servent en même temps d'égoûts, et là s'écoulent et se déposent les ordures de toutes sortes, sans exception. Je vous laisse à penser dans quoi l'on est obligé de patauger, et ce que cela doit être surtout en temps de pluie. ”

Voici maintenant quelle est sa demeure : “ Au fond d'une maison chrétienne, dans la partie la plus retirée, et où les usages coréens ne permettent pas aux étrangers de pénétrer, on réserve la plus belle chambre pour le missionnaire. Mais n'allez pas croire que ce soit quelque chose de grand. Quatre à cinq pieds de haut, une dizaine de long et de large, voilà l'appartement complet. Il y a de quoi faire trois ou quatre pas en tous sens. L'ameublement est à l'avenant : rien que le sol, qui sert, suivant les circonstances, de chaise, de lit, de table, etc. Une petite ouverture d'un mètre de hauteur à peine, fermée par un châssis tendu de papier, sert à la fois de porte et de fenêtre. C'est là que le missionnaire réunit à tour de rôle quelques chrétiens pour leur donner les sacrements et leur faire entendre la messe. C'est aussi l'unique lieu de promenade qui me soit offert pour donner de l'exercice à mes longues jambes. Comme un écureuil dans sa cage, je tourne et retourne, m'imaginant faire les plus délicieuses courses dans les montagnes... ”

On le voit, le missionnaire était obligé de garder le plus strict incognito. Pas une seule chapelle dans toute l'étendue de la Corée¹; la religion ne pouvait se pratiquer que dans le plus grand secret. Les mandarins avaient des satellites aux aguets dans tous les villages.

Il va sans dire que le missionnaire devait adopter le costume du pays. Voici la description du vêtement, telle que la donne Mgr D'Hulst: "A l'intérieur de la maison, un large pantalon bouffant et une petite veste en font tous les frais. Quand le missionnaire veut sortir, il y ajoute une longue robe, faite d'une toile de couleur sombre qui ressemble à notre toile d'emballage, et un vaste chapeau conique, semblable à un toit de pigeonier, haut d'un demi-mètre au moins, et mesurant un mètre et demi de diamètre; les bords de cette étrange coiffure descendent jusqu'aux coudes..."

Que faisait Just de Bretenièrès dans l'étroite prison où il se voyait confiné? Son temps se partageait entre l'étude et la prière. La langue coréenne offre à l'Européen d'étranges difficultés, surtout la langue parlée, car les flexions des verbes y sont d'une multiplicité incroyable; chaque verbe a jusqu'à trente et même quarante formes de conjugaisons différentes, qu'il faut employer tour à tour suivant les circonstances. Les règles en sont extrêmement compliquées; les locutions ne sont pas les mêmes, suivant qu'on parle à des supérieurs, à des égaux ou à des inférieurs; une longue pratique peut seule en donner la clef.

Eh bien, tels étaient le talent de Just et la force de sa volonté, qu'il se mit en état, au bout de quelques mois, de se faire comprendre des chrétiens. Mgr Berneux lui confiait l'achèvement de l'instruction des catéchumènes et l'administration du baptême. Quand le vicaire apostolique devait s'absenter, Just allait le remplacer dans sa maison, et répondait pour lui aux demandes des fidèles. C'est ainsi que, dans les derniers mois de 1865 et au commencement de 1866, il put entendre près de quatre-vingts confessions, baptiser au moins quarante adultes, bénir plusieurs mariages, donner quelquefois la confirmation, et administrer l'extrême-onction à un certain nombre de malades.

¹ — On a commencé tout récemment la construction de la première église chrétienne à Séoul.

Il faisait l'espoir et la consolation de Mgr Berneux, comme il avait fait le regret de Mgr Vérolles, lorsqu'il avait quitté la Mandchourie. " Quel homme complet ! écrivait plus tard ce digne évêque. Pour lui, le martyr est un bonheur ; mais que de bien n'eût-il pas fait si Dieu l'avait fait vivre ! J'aurais voulu le retenir avec moi, et j'ai toujours vivement regretté qu'il ait quitté ma maison pendant mon absence. Je l'aurais empêché de partir. Il était de ceux dont il ne faut pas prodiguer la vie, car Dieu les a préparés pour faire de grandes œuvres dans son Eglise."

VII

Il n'entre pas dans le cadre de cet article de raconter l'histoire de la persécution religieuse de 1866 en Corée. Qu'il nous suffise de dire que le trône était alors occupé par un enfant de douze ans, adopté par la veuve du défunt roi, laquelle tenait les rênes du gouvernement. A cette régente, d'ailleurs assez bien disposée pour la religion, avait été adjoint un mandarin régent, homme féroce et redouté des païens eux-mêmes pour sa tyrannie. Tous les ministres appartenaient au parti le plus hostile au christianisme. Quant au peuple lui-même, jamais ses dispositions n'avaient été meilleures en faveur de la religion.

" On se remue de tous côtés, écrivait en 1863 Mgr Berneux, on veut connaître la religion, on lit nos livres, on se convertit. Les hautes classes n'ont plus de mépris pour ceux qui embrassent la religion."

" Nous avons beaucoup d'amis, même parmi les mandarins, écrivait l'année suivante M. Ridel. Un grand nombre de nobles sont favorables à la religion ; la crainte du gouvernement les empêche seule de se montrer ¹."

Ce qui fit éclater la persécution, en 1866, ce fut l'arrivée d'un navire russe dans un des ports de la Corée, réclamant la liberté du commerce. La Cour entre aussitôt dans une terreur indicible, et jure d'exterminer tous les missionnaires qui sont dans le royaume. La trahison d'un mauvais chrétien fait connaître leurs domiciles. On s'empare d'abord de Mgr Berneux, puis, après

¹ — *Annales de la Propagation de la Foi*, Lyon, t. XXXIX, No 230.

L'avoir conduit au *tribunal de droite*, ainsi nommé parce qu'il est situé à la droite du palais du roi, on le jette en prison ; c'était le 23 février ; tous les autres missionnaires de la Corée subissent successivement le même sort. Trois seulement réussissent à échapper : MM. Calais, Féron et Ridel.

Just de Bretenières était dans une maison de chrétien, momentanément décorée pour la célébration des saints offices ; il y avait confessé deux personnes, donné la confirmation à une autre, et béni un mariage ; ce furent les derniers actes de son ministère. Deux jours après Mgr Berneux, il était pris lui-même, conduit au tribunal, puis jeté en prison. Interrogé une première fois sans torture, il s'était contenté de répondre modestement : " Je suis venu en Corée pour sauver des âmes ; je mourrai pour Dieu avec plaisir. "

" Dans nos contrées toutes pénétrées de la civilisation chrétienne, dit Mgr D'Hulst, la prison n'est une peine que parce qu'elle prive de la liberté ; la procédure criminelle n'a d'autre but que de découvrir les vrais coupables ; enfin la peine suprême est la peine de mort, infligée sous sa forme la plus rapide et la plus simple. Mais la cruauté qui caractérise toute civilisation étrangère à l'influence de l'Évangile ne s'accommode pas d'une répression aussi douce. La prison est par elle-même un supplice ; tout interrogatoire est accompagné de tortures ; la mort elle-même n'est donnée que sous une forme lente et douloureuse. "

La Corée ne fait pas exception à cette règle. La prison y est tout ce qu'il y a de plus infect et de plus répugnant ; les confesseurs de la foi la redoutent encore plus que la torture. Et pourtant, quelle torture ! On en a une légère idée, quand on a visité la *salle des martyrs* au séminaire des Missions étrangères à Paris, et jeté les yeux sur les instruments de supplice qui ont servi aux confesseurs de la foi. Quant à la peine capitale, elle est généralement accompagnée de tous les raffinements de la barbarie et donnée en spectacle à une multitude ivre de sang.

" Just fut extrait de prison pour subir jusqu'à quatre interrogatoires, soit devant les ministres, soit devant les grands juges des tribunaux de droite et de gauche. Sur l'un des côtés d'une vaste cour rectangulaire, s'élève l'estrade du tribunal ; au milieu de l'enceinte, le patient est solidement lié par les jambes et par les épaules à une chaise ; de façon que, même

sous les coups, il ne peut faire un mouvement. A ses côtés, quatre, six ou huit exécuteurs, debout sur deux lignes, tiennent à la main les instruments de supplice. Derrière eux, séparé de l'accusé par un voile, est assis le scribe qui note les réponses. A quelques pas en arrière, quatre-vingts soldats armés de divers instruments de torture sont rangés en forme de fer à cheval, tandis qu'une seconde ligne contient la foule des curieux. Aussitôt que l'interrogatoire est commencé, les quatre-vingts soldats font entendre une sorte de mélopée sourde et cadencée, dont le bruit couvre la voix du patient, et empêche ses paroles ou ses cris d'arriver aux oreilles du public....

“ Dans chacun des quatre interrogatoires, Just reçut la bastonnade sur les os des jambes, sur le dessus des pieds et sur les orteils ; il subit aussi la poncture des bâtons ; elle consiste en coups de pointes portés avec des bâtons aigus sur toutes les parties du corps... Les témoins ont été unanimes à dire qu'après Mgr Berneux, principal objet de la haine des persécuteurs, ce fut lui qui fut le plus cruellement tourmenté....

“ Pendant toute la durée des tortures, les chrétiens ont remarqué que l'angélique jeune homme n'a pas poussé un cri ni un soupir. Les yeux baissés, le visage impassible, il révélait seulement par le mouvement de ses lèvres la continuité de sa prière. Comme les illustres martyrs des premiers siècles, il mettait en Dieu toute sa confiance et recommandait à sa protection l'issue de son glorieux combat. *Latissime et gloriantur ibat ad carcerem, quasi ad apulas invitare; et agonem suum Domino precibus commendabat* ¹.

“ Après chaque interrogatoire, on enveloppait les jambes meurtries du supplicié avec du papier huilé, et on le reportait à sa prison.

“ Quand les interrogatoires furent terminés, les deux confesseurs de la foi furent transférés à la prison des voleurs, où la vie était infiniment dure, mais où du moins ils avaient la consolation de pouvoir communiquer entre eux.

“ Qui dira ce qui se passa entre l'évêque et son prêtre dans ces rencontres suprêmes, sublimes veillées du martyr ? Saint Sixte

1 — Office de sainte Agnès. Bréviaire romain, 5 février.

et saint Laurent, s'il leur eût été donné de souffrir ensemble, n'eurent pas échangé d'autres entretiens.

“ MM. Beaulieu et Dorie avaient été arrêtés les 27 et 28 février. Arrivés à Séoul, ils subirent les mêmes interrogatoires et partagèrent le sort du vicaire apostolique et de son compagnon.

“ Le dernier interrogatoire s'était terminé pour chacun d'eux par une sentence de mort. Quelques jours se passèrent dans l'attente de l'exécution, dans les tortures d'un corps brisé, dans les souffrances d'une captivité plus cruelle que les supplices, mais aussi — nous n'en pouvons douter, et la joie peinte sur le visage des victimes à l'heure de l'immolation en a fourni la preuve — dans les saintes extases de l'espérance et de l'amour.”

Sur les bords du grand fleuve Séoul, à quelque distance de la capitale, s'étend une vaste plage de sable ; c'est le lieu fixé pour les exécutions. Mgr Berneux et ses trois compagnons furent sortis de prison pour y être conduits le 8 mars 1866. C'était le jour de la fête de saint Jean-de-Dieu, de ce grand saint qui, Jésus-Christ lui apparaissant un jour et lui demandant : “ Que veux-tu pour ta récompense ? ” avait fait cette réponse : “ Rien, Seigneur, si ce n'est de souffrir et d'être méprisé pour vous. *Domine, pati et contemni pro te.*”

L'évêque s'avancait le premier ; MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie suivaient leur chef et leur père. Incapables de se tenir debout, ils étaient portés chacun sur une chaise de bois, de forme allongée, les jambes et les bras étendus en avant et liés aux barreaux, la tête renversée en arrière et attachée par les cheveux. Au-dessus de la tête se trouvait une planchette, où se lisait la sentence de condamnation : “ *Un tel*, désobéissant et rebelle, condamné à mort. ” On arriva à l'enceinte préparée pour le supplice. Laissons Mgr D'Hulst nous raconter l'exécution :

“ Sur l'un des côtés de l'enceinte, on a dressé une tente, où prend place le mandarin qui préside. Outre l'escorte militaire qui l'accompagne, quatre cents soldats en armes tiennent la foule en respect.

“ Mgr Berneux est appelé le premier. On le dépose à terre, on le délie, on le dépouille de ses vêtements ; on lui jette de l'eau sur le visage, qu'on asperge ensuite de chaux ; chacune des deux oreilles, repliée sur elle-même, est percée d'une flèche qui demeure fixée de haut en bas dans la plaie. Sous les bras du martyr, qu'on

a liés derrière son dos, on passe un long bâton ; deux soldats l'enlèvent, et, le soutenant en l'air dans cette posture douloureuse commencent une marche en spirale ; huit fois ils font le tour de l'arène, rétrécissant le cercle à chaque tour, de manière à finir au milieu. Un long cortège de soldats, armés d'instruments de supplices, accompagnent le patient. Le reste du détachement militaire exécute des marches et des contre-marches, dont l'appareil compliqué sert de spectacle à la foule. Arrivé au centre de l'arène, on dépose le saint évêque à terre, appuyé sur ses genoux, la tête penchée en avant, les cheveux liés à une corde que tient un soldat. Autour de lui six bourreaux, armés de coutelas à large lame, attendent le signal de l'exécution. Dès que le mandarin l'a donné, ils se mettent à danser autour de la victime, brandissant leurs couteaux et poussant des cris féroces. Chacun d'eux peut frapper quand il veut, et ce jeu cruel met à leur merci les derniers instants du condamné.

“ Au troisième coup, la tête de Mgr Berneux roule sur le sol. Tous les soldats crient ensemble : *C'est fait*. Le chef du martyr est relevé et placé sur une planchette avec deux baguettes qui permettront au mandarin de la retourner sans y toucher. Le lugubre cérémonial n'est pas achevé ; et, tandis que les trois missionnaires attendent leur sort, les soldats reprennent en sens inverse leur marche circulaire, et, après avoir fait huit fois le tour de l'arène, ils arrivent devant la tente du président et lui présentent la tête ensanglantée. Puis on la reporte au lieu de l'exécution, et on la suspend par les cheveux à un poteau au-dessus du cadavre. ”

Just de Bretenières passa le deuxième par cette longue série de souffrances et d'angoisses. Sa sérénité souriante ne l'abandonna pas un moment. Il y avait si longtemps qu'il soupirait après cette heure ! “ Demandez pour moi la grâce du martyr, ” écrivait-il un jour à un saint missionnaire ; et il ajoutait : “ C'est la volonté de Dieu que nous implorions cette faveur. N'est-ce pas la prière que nous lui adressons chaque jour après le *memento* des morts, lorsque nous lui demandons de nous faire une part en la compagnie de ses saints apôtres et martyrs ? ” Et maintenant il s'en allait au supplice comme vers l'idéal qu'il avait toujours rêvé, comme le voyageur au port. Sa tête ne tomba qu'au quatrième coup.

MM. Beaulieu et Dorie traversèrent les mêmes épreuves. Trois jours après, le 11 mars, c'était le tour de MM. Pourthié et Petit-nicolas ; puis, le 29 mars, le jour même du vendredi saint, Mgr Daveluy, ainsi que MM. Aumaitre et Huin recevaient également la palme du martyre. Leur mort, du reste, n'était que le prélude d'une cruelle persécution qui dura plusieurs années, et dans laquelle périrent plus de huit mille chrétiens.

Les corps des saints missionnaires, d'abord exposés durant trois jours, puis enterrés par les païens, dans le sable, furent exhumés par les chrétiens quelques semaines plus tard, et déposés près d'un village du district de Hong-San, dans une large fosse. C'est là, sur cette plage lointaine, qu'ils reposent encore, en attendant que l'Église, comme nous en avons la douce confiance, prononce sur leur martyre son grand et solennel jugement. Alors, espérons-le, ils seront rapportés en triomphe dans leur pays natal, et il nous sera permis de leur offrir publiquement sur nos autels l'hommage que nous ne pouvons encore leur présenter qu'au fond de nos cœurs.

VII

L'impression produite en Europe et dans tout le monde chrétien, à la nouvelle du martyre des missionnaires de la Corée, fut tout d'abord une impression de douleur et d'angoisses. Mais ce sentiment fit bientôt place à celui de la joie et de l'allégresse. Convient-il, en effet, de pleurer le sort de ceux qui ont glorieusement combattu et remporté la palme de la victoire ? N'est-ce pas plutôt à ceux qui restent encore sur le champ de bataille qu'il appartient de déplorer les vicissitudes de la lutte quotidienne ? D'ailleurs, *le sang des martyrs, c'est la semence de nouveaux chrétiens* ; et il n'y a rien qui prouve plus efficacement que le martyre la vitalité et la puissance victorieuse de l'Église. C'est la pensée qu'exprimait, en 1866, un illustre écrivain, à la nouvelle des événements de la Corée : " L'histoire des grandes persécutions, de Néron à Dioclétien, n'a pas de plus belles pages, disait-il. Ainsi, dans tous les siècles, sous toutes les latitudes, l'Église affirme son immortelle jeunesse, et tire de l'héroïsme surhumain de ses enfants une démonstration toujours vivante de sa divinité."

Au séminaire des Missions étrangères, ce furent des transports de bonheur et de reconnaissance envers Dieu : “ Nos aspirants étaient à la campagne, quand la nouvelle est arrivée, écrivait un des vénérables directeurs de cette maison. Ils ont aussitôt improvisé une illumination dans les branches des grands érables qui protègent la statue de la sainte Vierge ; et, réunis autour de notre bonne mère, ils ont chanté un *Te Deum*, avec neuf invocations à la Reine des martyrs ¹. ” On ne pouvait invoquer publiquement les neuf martyrs qui venaient de triompher en Corée ; mais on glorifiait avec un saint enthousiasme celle qui leur avait procuré la force et la victoire.

Le vénérable évêque de Dijon, Mgr Rivet, voulut bien se charger de communiquer lui-même aux pieux parents de Just de Bretenières la triste nouvelle de la mort de leur fils. Après les avoir préparés à ce douloureux événement, il leur remit une lettre de M. Delpech, véritable monument de simplicité chrétienne, de délicatesse et de grandeur. “ Je prie le Seigneur des apôtres et la Reine des martyrs, disait en terminant ce digne prêtre, d'adoucir pour vous et pour toute votre respectable famille la douleur que la pauvre nature ne peut pas manquer d'éprouver en pareille occasion. La foi prendra le dessus, et vous bénirez Dieu de la gloire immense qu'il a daigné accorder à votre cher enfant. ”

Le père versa d'abondantes larmes ; la mère ne pleura pas : sa douleur muette n'était que plus effrayante. Les premiers moments passés, le pieux évêque n'eut pas de peine à obtenir de ces grands chrétiens l'expression d'une résignation parfaite ; il leur fit renouveler le sacrifice qu'ils avaient fait à Dieu de leur enfant, et ne les quitta qu'après avoir récité avec eux et leur second fils le *Te Deum* de l'action de grâces.

“ La vie désormais, écrit Mgr D'Hulst, n'avait plus de charmes, j'allais dire plus de raison d'être pour ces admirables chrétiens. La terre ne leur présentait plus que des sujets de larmes ; mais le ciel, où la foi leur montrait dans la gloire et la béatitude celui que leurs yeux ici-bas ne devaient plus revoir, les attirait avec force et occupait tous leurs désirs. Leur vie, plus que jamais

1 — *Annales de la Propagation de la Foi*, Lyon, t. XXXVIII, No 229.

détachée du monde, ne fut plus qu'une longue aspiration vers l'éternelle patrie. Tant que durèrent les études ecclésiastiques de leur second fils, ils allèrent passer près de lui les hivers à Rome. Le reste de leur temps appartenait aux œuvres de charité et de zèle, qui avaient toujours eu tant de place dans l'emploi de leurs loisirs. C'est dans l'exercice des plus belles et des plus sereines vertus qu'ils ont achevé leur pèlerinage, le baron de Bretenières en 1882, à l'âge de 78 ans, sa digne compagne en 1886, à l'âge de 79 ans."

Dans les diverses villes qui avaient donné le jour aux martyrs de la Corée, on célébra des fêtes religieuses en leur souvenir. Celle de Dijon eut lieu au jour anniversaire de la mort de Just, le 8 mars 1867. Le vénérable M. Albrand, le père spirituel de tant de martyrs, y assistait; il mourut quelques semaines après. C'est Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, qui fut invité à prononcer l'oraison funèbre du jeune confesseur de la foi; sa parole, chaude d'émotion et d'enthousiasme, remua profondément tous les cœurs. " Nous nous souvenons encore, dit Mgr D'Hulst, de ce passage de son discours, où, rappelant avec un merveilleux à propos le regret qu'inspirait à Just, parmi les angoisses de sa vie de proscrit en Corée, la privation des pompes, du culte et des chants sacrés de l'Eglise: "Jeune martyr, s'écria-t-il, chantez, chantez maintenant! " Ah! ce n'est plus le *Kyrie* de la douleur que vous faites entendre, c'est le *Gloria* de l'action de grâces. Ce n'est plus le *Credo*, ce symbole de la foi obscure et fidèle pour lequel vous avez versé votre sang, c'est le cantique de la claire vision et de " l'éternel amour. "

On conserve soigneusement à Rome, dans le jardin du couvent de Sainte-Sabine, un oranger planté par saint Dominique, et qui " tend ses pommes d'or à la pieuse main du voyageur ¹. " Du vieux tronc de cet arbre, l'année du rétablissement de l'ordre dominicain en France par le P. Lacordaire (1840), sortit une nouvelle et forte tige, aujourd'hui pleine de vigueur et couverte de fleurs et de fruits. " On regarda ce fait comme un heureux présage d'une sève rajeunie dans l'ordre de saint Dominique, et comme un prophétique encouragement du patriarche à ses nouveaux enfants ². "

1 — Lacordaire, *Vie de S. Dominique*, ch. XII.

2 — Chocarne, *Le R. P. Lacordaire*, t. I, ch. XII.

Un fait analogue termine agréablement la *Vie* si pieuse et si intéressante de Just de Bretenières par Mgr D'Hulst ; nous aimons à le regarder, nous aussi, comme un heureux présage de la gloire permanente réservée au jeune martyr.

“ Un jour, à Dijon, Just, encore enfant — il avait alors neuf ou dix ans — avait planté un jeune rosier dans la cour de la maison des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse de Notre-Dame. Les rosiers vivent longtemps. Vingt ans plus tard, celui-là vivait encore, mais, chose étonnante, on ne l'avait jamais vu fleurir, et maintes fois le jardinier, comme celui dont parle l'Évangile, avait voulu arracher l'arbuste stérile. Mais les sœurs tenaient à le conserver en souvenir du jeune missionnaire. Tout d'un coup, au printemps de 1866, on le vit se parer pour la première fois de quatre boutons qui s'épanouirent en quatre belles roses. C'était le moment où l'âme du martyr, transplantée dans la patrie du ciel, se parait à son tour des fleurs de l'éternité. Le rosier a vécu longtemps encore, et il n'a plus cessé de fleurir. ”

L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN.

L'AFFAIRE DE SAINT-DENIS

I

Pourquoi me mets-je, ce soir, en frais de raconter sous une nouvelle forme un fait d'armes aussi généralement connu que l'affaire de Saint-Denis ? Les patriotes ne l'ont-ils pas réédité cent fois, et M. David ne lui a-t-il pas consacré des pages aussi sincèrement émues que fidèlement détaillées ? Eh oui ! mais c'est aujourd'hui le cinquante-deuxième anniversaire d'un trait de bravoure audacieux, d'un acte d'héroïque témérité qui, sans être unique dans notre jeune histoire, a conquis pour ses auteurs une admiration dont leurs adversaires mêmes n'ont pu se défendre.

Car cet engagement participe plutôt de l'aventure que du combat raisonné, froidement voulu. Il n'y a pas de surprise de l'ennemi ; celui-ci ne s'imagine pas qu'il se bat contre des forces supérieures ; sûr de vaincre des paysans improvisés soldats, sans discipline, sans munitions, presque sans armes de portée, surtout sans chefs militaires, il s'avance en nombre, confiant dans le canon, le fusil, la tactique. Les nôtres attendent de pied ferme, avec de simples et primitives armes de champs clos : faux, fourches, pieux, quelques sabres rouillés, — réunis qu'ils ont été subitement aux sinistres appels du tocsin.

C'est cette aventure que j'ai méditée tout le jour, ruminant les faits et gestes, les noms, les dires des insurgés, et cherchant à me rappeler ces détails particuliers, intimes, authentiques, qui ont intéressé mon enfance, mais sur lesquels, à cette distance, la mémoire ne saurait que difficilement mettre le doigt de la certitude. Et c'est cela que je vais écrire, non qu'il en soit besoin, tant de livres l'ayant consigné, mais afin que la relation d'une levée de piques, ou plutôt d'une barricade, parvienne en plus de mains, rafraîchisse des souvenirs semi-séculaires, et perpétue dans sa mesure une tradition glorieuse.

Quelle influence eut la défaite de l'Anglais sur nos destinées ? A l'historien de répondre à cette question. Ce n'est pas cela qui

occupait aujourd'hui ma pensée : on a tout dit là-dessus. Mais je songeais à mon grand-père tué, à mon père qui aurait pu l'être, et je me demandais, dans ce cas, où se seraient logés l'âme et le cœur de celui qui se nomme, depuis quarante-six ans, Alphonse Lusignan ! Existerais-je déjà, ou encore ? Serais-je chrétien ou zoulou ? Tiendrais-je une plume ou la charrue ? Autant de points d'interrogation, et mille autres, que l'interminable cyclorama des possibilités déroulait devant les yeux de mon esprit.

Il est bien futile, le prétexte pour mal traduire une belle page d'histoire. Mais, que voulez-vous ! je revivrai pendant quelques heures aux lieux où furent le foyer des miens et mon berceau ; je reverrai ma sainte mère sitôt disparue, ainsi que mon jeune père dont les allègres soixante-douze ans semblent encore aujourd'hui défier les balles anglaises qui l'ont respecté en 1837.

II

Nous sommes à Saint-Denis, et c'est le matin du vingt-trois novembre. Froid gris, temps sombre, chemins durs et raboteux, sans neige. Tout le village est sur pied : les patrouilles ont arrêté le lieutenant Weir, qui est porteur de dépêches, et l'ont amené chez le docteur Nelson. Weir confirme la nouvelle de l'arrivée prochaine des soldats anglais sous les ordres du colonel Gore. Le chef des patriotes va faire une reconnaissance sur le chemin de Saint-Ours, et se convaincre de l'approche des troupes. Il tourne bride, jette l'alarme sur la route, fait couper les ponts et se renferme dans le village, — si l'on peut se renfermer dans une place ouverte. Beaucoup de personnes s'enfuient dans les champs jusqu'à la première concession, celle de la Mioffe ; quelques-unes se rendent même jusqu'à la troisième. Les cloches, les belles cloches de l'église, sonnent là-haut à toutes volées. Elles appellent les braves au combat, et les braves arrivent à leur voix, armés qui d'un gourdin, qui d'une faux, qui d'un vieux fusil à pierre.

Deux ou trois personnes sont occupées à fondre des balles ; on s'y est pris tard, il faut avouer. J'ai longtemps conservé un moule à balles qui avait alors servi à mon père, et je m'en suis souvent servi moi-même dans mon enfance : on ne sait pas ce qui peut

arriver! Mon père avait aussi deux boulets anglais de cette fameuse journée, mais ils se sont perdus dans un déménagement, en 1852.

Les patriotes qui ont des fusils, — ils sont bien une centaine en tout et partout, — se barricadent dans le premier étage, ce que nous appelons ici le deuxième étage, d'une maison en pierre, dans un magasin et dans la distillerie du docteur Nelson. Les autres sont près de l'église, à quelques arpents de là; ils forment une réserve qui viendra prendre les armes des morts et des blessés, s'il y en a, et au besoin fauchera dans les rangs ennemis si la troupe pénètre au cœur du village. De leur position les rebelles commandent la rivière et le chemin, mais peu la campagne, où cependant le commandant anglais enverra une colonne. C'est là qu'est le danger; si la position des nôtres est tournée, si les soldats passent au large, par les champs, le village sera certainement envahi.

Les trois principaux chefs de la rébellion sont à Saint-Denis; Papineau et O'Callaghan ont été depuis quelques jours les hôtes de M. Nelson. L'heure du combat approche, les troupes sont en vue. Depuis longtemps Nelson fait mille efforts pour éloigner Papineau; celui-ci tient à rester: "Je n'ai jamais prêché la révolte armée, mais seulement l'agitation constitutionnelle, disait-il; mais puisque aujourd'hui le vin est tiré, il convient que je le boive." Ce à quoi Nelson répliquait: "Vous n'êtes pas un homme de combat, vous; vous êtes notre tête, sous sommes vos bras; laissez-nous nous battre, et mettez-vous en sûreté. Nous aurons besoin de vous après la victoire." Ces conseils, appuyés par tous les assistants, eurent raison de la résistance de M. Papineau, qui partit dans la direction de Saint-Hyacinthe, après s'être armé de deux pistolets que mon grand-père maternel, M. Jean-Baptiste Mâsse, lui donna.

Le colonel Gore arrivait avec cinq compagnies d'infanterie, un détachement de cavalerie et une pièce de campagne. Il se dirigeait vers Saint-Charles, où s'était tenue l'assemblée des Six-Comtés (Richelieu, Saint-Hyacinthe, Chambly, Rouville, Verchères et l'Acadie), qui avait adopté d'enthousiasme des propositions foncièrement révolutionnaires. Il allait faire sa jonction avec le colonel Wetherall, et il avait pour mission de disperser les patriotes et d'arrêter leurs chefs. Le shérif adjoint, porteur

des mandats d'arrestation, l'accompagnait dans ce but. Gore était loin de s'attendre à se battre en route, mais quand il sut à n'en pouvoir douter qu'il en serait ainsi, il divisa ses forces en trois détachements, l'un qui suivit le rivage, l'autre la grande route, et le troisième qu'il dirigea dans l'intérieur, et qui devait cerner les positions des nôtres. Ce dernier était sous les ordres du capitaine Markman.

Il est maintenant près de dix heures. Les trois cloches sonnent toujours dru, sous la direction d'un bedeau patriote. Nelson visite les braves qui sont chez Mme Saint-Germain, et les exhorte à faire leur devoir. Les premiers coups de feu éclatent. Qui les a tirés ? On n'en est pas certain, mais toujours est-il qu'un boulet de canon tue deux patriotes aux côtés de Nelson, pendant que deux balles tuent deux éclaireurs anglais. Les artilleurs veulent continuer leur jeu, ils rechargent leur canon, l'un va pour y mettre le feu, à bas ! Un second s'empare de la mèche, à terre ! Un troisième s'avance, foudroyé ! Nelson fait descendre ses compagnons à l'étage inférieur, où l'on est moins exposé aux boulets. On se bat ferme jusqu'à midi. Alors les Anglais cessent de se découvrir autant ; ils s'abritent derrière des cordes de bois et des clôtures, et ne tirent plus qu'à bon escient. C'est ainsi qu'ils tuent C.-O. Perrault, de Montréal, un jeune avocat de talent, qui tenait à faire le coup de feu, au moment où il traversait le chemin pour aller recommander à un groupe de patriotes de ne pas s'exposer. Mais aussi, sitôt qu'un habit rouge se montre, on le culbute. Mon grand-père, Antoine Lusignan, vieillard de soixante-sept ans, est frappé par une balle, dans une embrasure de fenêtre, et aux côtés de mon père, alors âgé de dix-neuf ans. On va chercher le vicaire, M. Laforce, qui administre les blessés ; dans l'intervalle de ses fonctions, on le tient, par prudence, blotti sous un lit.

La bataille durait depuis cinq heures peut-être, lorsque le colonel Gore se décida de cerner nos gens ; il confia l'opération au capitaine Markman. Celui-ci était brave, il essaya trois fois, et trois fois il dut retraiter sous la grêle des balles canadiennes. Il tente un dernier effort, mais il est blessé, ses soldats l'emportent derrière la grange de Mme Saint-Germain, où ils s'abritent. Ils sont là depuis quelques instants quand ils sont surpris par une bande

d'une centaine de patriotes des paroisses environnantes, Saint-Antoine, Contrecoeur et Saint-Ours. L'arrivée de ce secours inattendu met du cœur au ventre de ceux des nôtres qui n'ont pas de fusils, et qui brûlent de combattre. Ils se joignent au renfort providentiel, fondent sur les soldats, se battent à dépêche-compagnon, les mettent en fuite, les poursuivent, leur enlèvent leur canon qu'ils jettent à la rivière, leur font quelques prisonniers qu'ils ramènent au village en chantant.

La victoire nous coûta cher ; nous eûmes douze hommes tués et quatre blessés.

Nos morts sont :

Antoine Lusignan, mon grand-père ;

Charles Saint-Germain, cousin de ma mère ;

Pierre Minet ;

Joseph Dudevoir ;

Jean-Baptiste Patenaude ;

Eusèbe Phaneuf ;

François Lamoureux, tous de Saint Denis ;

L. Bourgeois ;

Benjamin Durocher ;

Charles-Ovide Perrault, de Montréal ;

Honoré Boutillier ;

J. Mandeville, de Saint-Antoine.

Quatre autres patriotes furent blessés.

On estime que les Anglais eurent trente hommes de tués, et autant de blessés.

Si le canon anglais a été repêché, et ce qu'il est devenu, je l'ignore. Pour ce qui concerne les prisonniers, ils étaient au nombre de huit, qui furent ou ne peut mieux traités par les patriotes. J'ai bien connu les vieilles demoiselles d'Ornicourt (et non pas Darnicourt, comme dit M. David) qui les logèrent et nourrirent. Enfant, elles me prirent souvent sur leurs genoux ; et chaque fois que ma famille, qui avait quitté Saint-Denis, y revenait pour affaire ou en promenade, nous nous faisons un devoir de les aller voir. Les prisonniers furent remis aux Anglais au bout de huit jours. La bataille de Saint-Charles, qui se livra deux jours après celle de Saint-Denis, tourna contre nous, et les Anglais, victorieux, revinrent punir Saint-Denis de sa résistance

et de leur défaite, mais plus particulièrement venger le meurtre du lieutenant Weir.

Car Weir avait été assassiné. Amené comme je l'ai dit devant Nelson, celui-ci ordonna qu'on le traitât bien et qu'on le transférât à Saint-Charles. Il partit dans une voiture conduite par un hôtelier du nom de François Mignault, et escortée par deux hommes au départ, et quelques pas plus loin par le nommé Maillet seulement. Weir avait donné sa parole d'honneur qu'il ne chercherait pas à s'échapper, mais ayant aperçu les troupes anglaises, qui n'étaient qu'à une douzaine d'arpents, il se jette hors de la voiture et tombe. Maillet le frappe du plat de son épée; survient un nommé Pratte qui lui donne une quinzaine de coups de sabre, et le hache littéralement. Le capitaine Jalbert, à cheval, crie: "Rachevez-le, rachevez-le!" et un nommé Lussier lui donne le coup de grâce avec son pistolet. Le cadavre est jeté à la rivière. Jalbert se promène dans la rue principale, en brandissant son sabre, et en criant: "Voici un sabre qui est teint de sang anglais." Il se vantait, car il n'avait pas frappé l'officier. Les coupables se sauvèrent aux États-Unis, quand les cartes eurent tourné; mais Jalbert fut pris, et subit, quelques années après, un procès retentissant, dont il sortit innocenté par un jury moitié anglais moitié français, — ce qu'on nomme ici un jury mixte.

Que Jalbert ait été coupable ou non, je n'ai pas à prononcer; mais le devoir s'impose à tout écrivain de condamner comme absolument inutile et injustifiable le meurtre de Weir. Maillet lui avait passé une ceinture autour du corps, et le tenait ainsi captif: pourquoi le tuer, puisqu'il ne pouvait pas s'échapper? Mais jamais, dans les tempêtes populaires, dans les soulèvements sociaux, moins encore qu'en temps de guerre, ces erreurs et ces crimes ne peuvent être évités. Si dans une simple escarmouche comme celle de Saint-Denis l'on a un meurtre à déplorer, il est facile de comprendre pourquoi tant d'exécès souillent les annales de toutes les révolutions, même les plus nobles et les plus glorieuses. Combien, tout en marchant avec droit à l'affranchissement, l'on est incapable de s'arrêter à temps et de subordonner à la raison froide la passion chaude du moment! Que cet exemple nous dispose à l'indulgence quand nous lisons le récit des fautes de ce genre, dans l'histoire des autres peuples!

Donc les Anglais revinrent à Saint-Denis huit jours après leur défaite, bien décidés à tirer une vengeance élatante. Je vous prie de croire qu'ils se sont tenu parole. Ils ont pillé et incendié à leur goût. M. David dit que la maison des demoiselles d'Ormicourt, et la maison voisine, avec la grange de Mme Saint-Germain, sont à peu près tout ce qui reste aujourd'hui du village de 1837. Il se trompe ; je connais plusieurs maisons qui furent épargnées, celle de mon grand-père Mâsse, par exemple. C'était une forte et grande maison de pierre, une maison à croupe, comme on dit, où il y avait beaucoup de logement. C'est là que les officiers descendirent, du droit du plus fort ; je crois même que des soldats y campèrent. Ce qu'il y a de certain, c'est que la soldatesque visita soigneusement la cave, et qu'il n'y resta pas goutte de ce bon rhum d'il y a cinquante ans, au souvenir duquel les vieillards se poulêchent encore, et dont mon grand-père, qui tenait un commerce général, faisait un débit considérable. Les soldats en remplissaient les veltes, les gallons, toutes les mesures de capacité qui leur tombaient sous la main, et s'en allaient le boire dans la grange et les autres dépendances. Ils déchiraient les étoffes, ils perçaient les chapeaux, s'emparaient de tous les menus articles de valeur. Et encore cette maison était-elle sous la protection des officiers. Ceux-ci en arrivant avaient assuré la famille qu'il ne lui serait rien fait, à la condition qu'on leur donnât le logement et la nourriture.

La nourriture fut bonne comme le logement, sauf un matin. La veille au soir, ma mère, ses sœurs et la servante avaient préparé viande et légumes pour je ne sais quelle gibelote, quel ragoût, et elles étaient allées se coucher. Un officier voulut pénétrer durant la nuit dans la chambre de la cuisinière ; celle-ci avait entassé chaises sur chaises auprès de sa porte, et quand elles culbutèrent l'officier se sauva, la bonne cria, tout le monde fut sur pied, le coupable reconnu et mis aux arrêts par le capitaine Douglass. La servante se leva de chaud matin, et descendit dans sa cuisine. Après avoir mis son chaudron sur le poêle, et de l'eau dans son chaudron, elle y versa le contenu d'un plat qui était sur la table. Soit excitation, soit obscurité, elle se trompa de plat, et mit au feu les pelures de pommes de terre et de poireaux, les queues d'oignons et les grattures de carottes, en un mot tous les débris

de légumes et de viande qui devaient être jetés. On se figure sa consternation quand elle découvrit son erreur, à l'heure du déjeuner. Les officiers se mettaient à table, elle ne voulait plus servir, elle tremblait de tous ses membres. Quel plat pour un plat de résistance ! Ma mère, qui n'avait alors que dix-huit ans, — la seule des femmes de la maison qui comprit quelques mots d'anglais, — prit son courage à deux mains et fit le service de la table. Vous dire qu'elle était rassurée vous ferait hausser les épaules ; c'est en tremblant qu'elle apporta la fameuse fricassée. Elle s'attendait à une tempête d'indignation quand les convives goûteraient au margouillis. Il était trop tard pour le remplacer. Les officiers furent bien un peu surpris à première vue de ce qu'on mettait dans leurs assiettes ; aussi prenaient-ils l'un après l'autre, soit avec leurs doigts, soit au bout de leur fourchette, qui une pelure, qui une queue d'oignon, qui un autre restant, et demandaient-ils à ma mère ce que c'était.

— C'est de la sarriette, répondait-elle à l'un ; du persil à l'autre, du cerfeuil à un troisième ; et tous reprenaient à tour de rôle, en claquant de la langue :

— Bonne, bonne, bonne !

Ils croyaient sans doute que c'étaient des herbes indigènes dont ils n'avaient pas encore goûté.

Les patriotes venaient d'avoir à leur insu leur petite vengeance, car les pillards et les incendiaires avaient mangé avec délices ce qui fait les délices de nos basses-cours. C'est, que je sache, la seule note gaie des événements de Saint-Denis.

III

Vous me pardonnerez d'avoir parlé des miens, d'avoir évoqué des souvenirs que je pourrais pour ainsi dire appeler personnels. Que voulez-vous ? J'ai le culte des humbles qui font de grandes choses en se sacrifiant, et dont l'histoire n'a pas le temps de s'occuper. Il y a eu des Lusignan qui ont fait plus de bruit dans le monde et tiennent plus de place dans les annales des peuples, mais je leur préfère les deux inconnus dont l'un est mon grand-père, et l'autre mon père. La petite bataille de Saint-Denis est

plus glorieuse à mes yeux, elle qui fut livrée pour la liberté, que les exploits, brillants quelquefois, pas toujours, qui ont pour but l'usurpation ou la conservation des trônes. Mon grand-père a eu l'honneur de sceller de son sang la conquête d'un trésor bien autrement précieux que l'autorité, je veux dire la liberté, et de contribuer à constituer cet état de choses politique qui nous permet aujourd'hui de nous dire un peuple et de modeler nos propres destinées.

ALPHONSE LUSIGNAN.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Les recherches sur la propagation des ondes électriques, si brillamment inaugurées par le docteur Hertz, se poursuivent activement dans tous les laboratoires de physique. Jusqu'ici on n'a guère réussi qu'à répéter les expériences du savant de Carlshue, et les nuages qui enveloppent encore certains côtés de cet immense problème sont loin d'être complètement dissipés.

On se le rappelle, le docteur Hertz a prouvé par l'expérience — ce que Maxwell avait déjà indiqué par le calcul — que la lumière, la chaleur et l'électricité se propagent dans un même milieu élastique, et d'une manière identique. Après avoir constaté l'existence de véritables ondes électriques, il en a mesuré la longueur, et énoncé les principales lois de propagation, lois qui sont absolument analogues à celles des vibrations lumineuses et calorifiques.

Pour reconnaître publiquement la valeur de ces travaux, l'Académie des Sciences, en décembre dernier, décernait le prix La Caze au savant professeur allemand.

Toutefois, si nous en croyons les derniers bulletins de l'Académie elle-même, les choses ne seraient pas aussi simples qu'on l'avait cru tout d'abord. Des expériences, faites dans le but de vérifier et d'étendre les découvertes du docteur Hertz par MM. de la Rive et Sarrazin, les ont confirmées si peu que M. Cornu, académicien, n'a pas craint d'affirmer en pleine séance, que le problème de la propagation électrique était plus éloigné que jamais de sa solution.

On dirait vraiment que la force électrique prend plaisir à déjouer les calculs et les prévisions des chercheurs, en se manifestant chaque jour par des phénomènes aussi nouveaux qu'inattendus. C'est ainsi que M. Tarchenoff vient de constater le développement de courants électriques à la surface du corps humain sous l'influence des sensations, des mouvements musculaires, et même d'une simple excitation mentale.

En attendant que ces phénomènes étranges soient expliqués, notons en passant les principales applications de cet agent merveilleux.

L'éclairage électrique devient de plus en plus général. A la dernière exposition de Paris, les édifices et les terrains étaient illuminés par quatorze compagnies différentes, donnant une somme de lumière égale à 1,700,000 bougies. On avait disséminé, dans les parterres, au milieu des fleurs et des arbrisseaux, plus de quatre cents petites lampes-bijou de quatre bougies, tandis qu'au sommet de la tour Eiffel, de puissants chercheurs projetaient dans l'espace leurs énormes faisceaux de lumière de la valeur de 100,000 bougies.

On comprend, après cela, que la France ait fait à M. T. Edison, le grand promoteur de l'éclairage électrique, une réception toute spéciale. On l'a fêté de toutes les manières, décoré d'une foule de titres ; et, finalement, on lui a envoyé, par le phonographe, le coup de canon de clôture de l'Exposition. M. Edison l'a-t-il entendu ? Il est permis d'en douter, car, depuis de longues années, le grand inventeur est complètement sourd.

A son arrivée en Amérique, une autre surprise l'attendait, préparée, cette fois, par ses employés, à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de sa naissance. C'était un énorme gâteau de deux pieds de diamètre, et illuminé par quarante-deux lampes-bijou. Evidemment, ces bons ouvriers comptaient bien partager, dans une certaine mesure, ce gâteau avec leur maître ; sans cela ils auraient pu loger leurs quarante-deux lampes symboliques sur un gâteau moins volumineux. Toujours pratiques, ces Américains.

Il ne faut pas croire que tout le monde soit enthousiaste des électriciens et de l'électricité au même point. Témoin le maire de New-York, qui vient de faire abattre plus de cinq cents poteaux et 500,000 pieds de fils télégraphiques, téléphoniques ou à éclairage. Sous prétexte que quelques-uns de ces fils sont dangereux, on veut les faire passer sous terre ; et, sans s'occuper si l'on peut dès maintenant réaliser la chose, sans perdre son temps à chercher une autre solution du problème, on a mis hardiment hache en bois, et le déboisement de New-York est commencé. A quand le défrichement de Québec ?

Cependant, n'allons pas trop vite, si nous ne voulons pas nous exposer à de terribles mécomptes. Les fils souterrains ne sont pas complètement inoffensifs. Sans doute, avec ces derniers, nous ne serons plus exposés à voir un pauvre individu foudroyé par un fil rompu accidentellement, mais nous aurons peut-être de ces

explosions terrifiantes qui se sont produites à diverses reprises dans les conduits souterrains de New-York.

Il vaudrait mieux veiller à l'installation parfaite et solide des fils, à leur isolement complet, et les laisser encore passer au-dessus de nos têtes.

D'ailleurs, depuis dix ans, treize personnes ont été tuées en Europe par les fils électriques, tandis que la seule explosion de la fabrique de cartouches d'Anvers a coûté la vie à plus de trois cents ouvriers. Cependant on continue encore à faire des cartouches ; de même que l'usage des chemins de fer n'est pas prohibé, parce que, chaque année, des centaines, des milliers de voyageurs trouvent la mort dans les accidents qui s'y produisent. Toute énergie puissante est dangereuse, mais il n'y a guère que les imprudents ou les imbéciles qui en sont les victimes, ne l'oublions jamais.

*
* *

Les microbes sont évidemment des personnages très suspects, puisque chaque épidémie qui se déclare est invariablement mis à leur compte. L'influenza comme les autres, à ce que l'on dit, est bien et dûment leur fait. Il faut avouer toutefois qu'on n'a pas encore découvert ce bacille spécial, qu'on ne sait pas trop comment s'est propagée cette ennuyeuse maladie. On ne sait pas même si le microbe de la grippe, étant admis qu'il existe, n'en est pas plutôt l'effet que la cause. Mais ces terribles infiniment petits ont fait tant de mauvais coups dans le passé, qu'on ne se fait aucun scrupule de leur attribuer un nouveau méfait, lequel ne sera pas sans doute leur dernière peccadille.

Ne les plaignons pas trop ; ils trouveront bien le moyen de se venger. Déjà ils nous envahissent à peu près complètement. M. Abelous vient d'en découvrir seize espèces dans son estomac ; et, sur ce nombre, neuf étaient encore inconnus à la science. Tout ce petit monde faisait là, dit-on, une besogne utile en aidant puissamment la digestion. Dans ce cas, les dispeptiques n'auront qu'à ingurgiter quelques millions de ces petites cellules. Ce sera autant de serviteurs utiles qui rempliront fidèlement le rôle que l'estomac en révolte se refuse à jouer. D'ailleurs, il est bien constaté que ces mêmes bacilles sont des agents digestifs puissants

pour les plantes, qu'ils permettent à celles-ci de prendre directement dans l'air l'azote nécessaire à leur croissance. Voilà du moins ce qui semble découler des expériences faites par M. Woods, aux Etats-Unis, en 1887, et dont les résultats viennent d'être publiés. Il a trouvé que les légumineuses, à racines tuberculeuses, venaient mal dans un sol stérilisé, mais poussaient à merveille dans une terre riche en microbes.

Evidemment, quand nous connaissons mieux les habitudes de ces derniers, nous finirons par en tirer quelque profit.

Veut-on savoir leur puissance de multiplication? Écoutez ce qu'en dit l'observation. Un infusoire se dédouble tous les quatre ou cinq heures, ce qui fait cent cinquante générations à la fin d'un mois. Or cette cent-cinquantième génération s'exprime par un chiffre suivi de quarante-quatre zéros.

Pour apprécier ce nombre, supposons que quatorze cents millions d'êtres humains travaillent nuit et jour, durant cent milliards de siècles, chaque personne comptant mille milliards d'infusoires : la fois, ils n'arriveraient pas encore à compter tous les infusoires qui naîtraient d'un seul individu pendant un mois.

Faut-il s'étonner après cela qu'on en rencontre partout, même dans les verrues, qui, d'après le docteur Kuhnemann, seraient causées par ces intéressants animalcules.

Mais d'où nous viennent donc ces ennemis invisibles? Où trouver la mystérieuse fabrique de ces terribles engins de mort? Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres questions scientifiques, les opinions sont partagées. Les uns ont attribué l'apparition soudaine du microbe de l'influenza à la décomposition des cadavres de ces milliers de malheureux Chinois noyés, l'année dernière, dans les désastreuses inondations du fleuve Jaune. D'autres affirment tout simplement que nous avons traversé ou que nous traversons une queue de comète, qui nous gratifie en passant d'une pluie vivante et infectieuse.

Nous donnons ces conjectures pour ce qu'elles valent, sans nous porter caution de leur exactitude. Pas plus que nous voudrions garantir, et encore moins expérimenter personnellement, un remède contre le rhumatisme préconisé par un médecin allemand, M. Tere. Le traitement du savant et hardi docteur consiste purement et simplement à se faire piquer par les guêpes! Il soutient que toute affection rhumatismale disparaît après 39,000

piques, — probablement avec le rhumatisant lui-même. Mieux vaut encore les microbes.

De toutes ces considérations nous pouvons conclure qu'il n'y a que la désinfection à outrance qui nous sauvera. Et nous devons nous étonner que la fin du monde ne soit pas encore arrivée, et qu'au contraire le nombre des hommes augmente tous les jours à la surface de notre planète. Y aurait-il dans toutes ces statistiques effrayantes un tout petit joint par lequel nous échapperait la vérité? Il ne faudrait pas en être trop surpris. Ce serait un peu la répétition de l'histoire du tabac. Après avoir accumulé contre l'herbe de Nicot une quantité fabuleuse d'accusations toutes plus graves les unes que les autres, on commence à se demander si l'on n'a pas un tant soit peu forcé la note.

Le docteur F.-H. Bosworth fait la remarque que la race anglo-saxonne, qui fume et mâche le tabac depuis plus de quatre cents ans, n'en a pas été affaiblie le moins du monde; la durée moyenne de la vie a augmenté; les maladies sont moins nombreuses; les travaux de l'esprit, dans cette période, ont été plus remarquables que jamais.

De son côté le docteur Hajek, de Vienne, affirme que les fumeurs sont moins exposés à la diphthérie. Ailleurs le docteur Schiff défend de fumer dans les laboratoires de bactériologie, parce que la fumée tue les cultures de microbes.

Somme toute, l'usage modéré du tabac pourrait bien avoir du bon. Et tôt ou tard on reviendra à ce vers d'un vieux manuscrit :

Non est sub calu pristinior herba tabacco.

*
* *

Les journaux, scientifiques et autres, ont rapporté dernièrement les expériences faites à Cadix, par le lieutenant Péral, avec son torpilleur sous-marin. Ce bateau aurait navigué durant quatre heures dans les eaux du port espagnol, en ne reparaisant qu'à de rares intervalles à la surface. Des expériences analogues avaient déjà été faites dans le port de Toulon, l'année dernière, avec la *Gymnote*. Ces essais, disait-on dans le temps, étaient très encourageants. Ce qui n'empêche pas qu'on en soit encore à

construire une *Gymnote* sérieuse. La navigation sous-marine se présente avec des difficultés nouvelles d'une telle nature, que nous ne croyons pas encore le problème définitivement résolu.

Chose malheureuse, car ces torpilleurs seraient des agents de destruction d'une puissance formidable, au point de rendre peut-être les guerres impossibles. C'est dans le même sens philanthropique que travaille M. Grennell, des Etats-Unis. Il prétend mettre fin à la guerre en inventant un appareil capable de tuer une armée en quelques minutes. Ce sera un canon qui lancera, non pas des obus, mais des éclairs. Nous revenons du coup au temps fabuleux de Jupiter, père des dieux et des hommes, qui rassemblait les nuages et lançait la foudre. Enfin, un Jupiter américain, ce sera assez original. Malheureusement, cet engin ne fonctionnera pas à la pluie, au dire de son inventeur. Dans la mauvaise saison, il faudra encore revenir aux anciennes armes. Quel que soit l'avenir de cette merveilleuse invention au point de vue de l'art militaire, elle pourrait au moins servir à tuer les moineaux, à la grande joie des rossignols et des hirondelles.

Pourquoi ne pas employer le même appareil pour condenser les fumées qui souillent l'atmosphère des grandes villes. Monsieur le professeur Chandler a calculé que le nuage de fumée qui s'élève chaque jour des cheminées de Londres contient cinquante tonnes de charbon et deux cent cinquante tonnes d'hydrocarbures et d'oxyde de carbone, ce qui représente une perte annuelle d'environ 250,000 louis sterling.

Il nous semble qu'il vaudrait mieux recueillir tous ces produits et les utiliser, en les condensant à l'aide d'énergiques étincelles, que d'employer celles-ci à tuer nos semblables.

*
* *

Vous êtes-vous jamais demandé combien de mouvements par seconde exécute un pianiste en train de jouer un *allegro*, disons de Mendelssohn ? Ecoutez la réponse du calcul. Il fait au moins 5,595 notes en quatre minutes ; disons vingt-quatre par seconde. Chaque note demande nécessairement deux mouvements des doigts, un mouvement du poignet, du coude et des bras. Donc, en somme, l'artiste fait au delà de soixante-douze mouvements par seconde.

Si le morceau dure une demi-heure, ce qui arrive quelquefois chez les artistes qui ne savent pas se borner, le malheureux a été secoué 130,200 fois. Et dire qu'il y a de jeunes demoiselles, trop délicates pour tricoter un bas, et qui affrontent sans broncher de tels exercices sans perdre ni les doigts ni la tête !

*
* * *

Terminons cette trop longue chronique en mentionnant les vides que la mort a faits l'année dernière parmi les sommités scientifiques.

A part M. Chevreul, décédé le 6 mars 1889, à l'âge de cent trois ans, et que nous voyions nous-même, en décembre 1888, assister aux séances de l'académie des Sciences, M. Warren de la Rue est mort presque en même temps. Ce richissime savant anglais, non content de s'illustrer par une foule de recherches originales, surtout dans le domaine de la photographie sidérale, s'était toujours montré un Mécène bienveillant pour les amateurs de la science.

Ajoutons les noms de M. P. du Bois-Raymond, célèbre physiologiste prussien, de M. Paccinotti, l'inventeur véritable de nos dynamos, de M. Prescott Youle, le pionnier de la thermodynamique, de M. Hirn, dont les recherches pratiques ont presque révolutionné la construction des machines à vapeur, et du P. Perry, jésuite, que les fièvres viennent de tuer sur les côtes de la Guyane, au moment où il terminait la mission scientifique à lui confiée par le gouvernement anglais, relativement à l'observation de la dernière éclipse totale du soleil. Nous avons eu le plaisir de connaître personnellement le P. Perry à Montréal, en 1884, lors de la réunion de la *British Association*, dont il était l'un des principaux membres. C'était un astronome aussi modeste que distingué, un observateur des plus habiles, et sa perte sera vivement sentie en Angleterre.

J.-C.-K. LAFLAMME.

SCÈNE D'HIVER

LE PETIT COMMERÇANT DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le paysan qui fait le petit commerce de bois de chauffage est parti de grand matin pour aller vendre à la ville voisine sa marchandise.

Aux murs des maisons, sous les toits aigus, les clous éclatent et se cassent avec un bruit sec ; la neige crie sous le pied des passants ; les enseignes se lamentent misérablement sur leurs gonds rouillés.

Mais il attendra patiemment des journées entières sur la place, le petit commerçant de bois de chauffage.

Il est chaudement vêtu. Sa grande redingote en bonne étoffe de laine grise, avec des basques à l'ancienne mode, le couvre tout entier. Si la bise devient trop mordante, il saura se protéger sous les plis d'un vaste capuchon de moine, qu'il porte suspendu à son collet.

Le calet de la famille — le douzième de la maisonnée — a suivi l'équipage. Il aura soin du cheval, pendant que le père battra le pavé à la recherche des acheteurs.

Cette pauvre bête, elle a le poil long et rude, l'œil terne, le col tendu, le flanc amaigri ; mais si vous saviez comme elle a le garrot solide et nerveux !

Elle est attelée à la bricole et à l'atteloire. Comme cela, elle se dégage mieux dans les sentiers étroits et enneigés, où elle enfonce souvent jusqu'au ventre.

Le traîneau léger est supposé porter une demi-corde, mesure française garantie.

La ridelle en merisier tordu, solidement liée par des harts de bouleau, semble rebondir sous l'effort de la charge.

C'est un effet de l'art.

Voyez comme les bûches sont sagement disposées pour faire croire aux chalands que la mesure est comble et débordante.

On y pourrait mettre encore tout le pâté dont parle la chanson. Sur la charge, ce sac, qui ne vous dit rien qui vaille, contient une pochée de foin odorant. C'est la portion de la journée pour le cheval.

La ménagère a su y trouver place pour loger un plein flacon de thé froid, un croûton de pain et un morceau de lard bien gras.

Depuis qu'il y a des magasins dans chaque campagne, l'intérêt du paysan, c'est de vendre le plus à la ville, et d'y dépenser le moins possible.

Le stock du petit commerçant de bois de chauffage ne varie guère. Il apporte tantôt la *plaine* molle et tendre, qui pleure comme une âme en peine au milieu des flammes, tantôt l'érable dur et résistant, tantôt l'*épinette* pétillante, qui détonne au feu, et remplit la chambre close de ses vives pétarades et de ses étincelles joyeuses.

Le pauvre vient et flaire de loin la marchandise. Il compte les bonnes attisées et la douce chaleur que tout cela donnerait au foyer refroidi.

Mais, hélas ! une charge de ce bois coûtera bien une piastre. Et c'est une grosse somme en hiver.

Le paysan n'est pas prêteur, c'est le moindre de ses défauts. Il se méfie, du reste, des gens de la ville, n'aime pas le crédit, et tient à être payé rubis sur l'ongle.

Le riche se trompe s'il pense avoir des problèmes difficiles à résoudre. Le pauvre, qui n'a presque rien à compter, doit faire chaque jour des calculs prodigieux.

Il parlera des heures, le petit commerçant de bois de chauffage, avant de bâcler un marché.

Comme il lui faudra priser sa marchandise, et comme le chaland saura la déprécier !

Quelle lutte !

— Ce bois est encore vert.

— Ce ne sont que fagots et rondins.

— Avez-vous fait vœu de ramasser tous les sarments morts dans la forêt ?

Le petit commerçant jure que son bois a été coupé en pleine sève, l'hiver passé. Il raconte comment il a séché, toute la belle saison, au grand soleil.

Chaque bûche a son histoire.

S'il fait beau temps, la vente est lente, l'acheteur capricieux, le petit commerçant rétif.

Vers le soir, les prix fléchissent un peu. Les chalands patients savent en profiter.

Mais quand le froid presse trop, il voit vite disparaître sa marchandise, le petit commerçant de bois de chauffage.

La nuit est déjà tombée quand l'attelage reprend le chemin de la maison. Le maître arrive tard, un peu harassé, mais content de sa journée, et prêt à recommencer le lendemain la même besogne.

La femme suppute les bénéfices. C'est de l'argent bien gagné. On en prendra grand soin.

Au fond du vieux bahut, combien d'écus dorment ? Ils seront comptés bien des fois, depuis les Rois jusqu'aux Pâques prochaines, avec des yeux d'envie, par des têtes pleines de rêves.

Mais qui peut dire que ces écus aux reflets sauves apporteront plus de joie et de chaleur au petit commerçant, que n'en ont donné les sarments de bois vendus au pauvre ouvrier qui grelottait devant son foyer désert et froid ?

J. EDMOND ROY.

REVUE ÉTRANGÈRE

Les deux derniers mois n'ont guère été favorables aux familles royales : la mort y a creusé des vides nombreux.

Après le roi de Portugal, c'est l'ex-impératrice du Brésil, cette souveraine récemment détrônée par l'envahissante démocratie américaine, qui s'éteint presque subitement entre les bras de son époux frappé au cœur par cette catastrophe de famille plus encore que par la perte de sa couronne.

On dit que la défunte était une sainte et digne princesse qui laisse derrière elle de bien vifs souvenirs et de profonds regrets. Ce ne sont pas toujours les monarques les plus détestables qui sont obligés de fuir devant les déchainements populaires.

Très sympathique aussi l'impératrice douairière Augusta, veuve de Guillaume I^{er}, empereur d'Allemagne, et grand'mère de l'empereur régnant, laquelle vient de s'éteindre à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans.

Elle n'en avait que dix-huit, lorsqu'elle épousa le magnifique soldat qu'était alors le prince de Hohenzollern, second fils du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III.

Elle était belle à ravir, d'une intelligence supérieure, et celle que la destinée faisait ainsi la compagne du plus terrible ennemi que la France ait jamais eue, aimait passionnément tout ce qui venait de France, et en particulier la langue et la littérature françaises. Elle lisait tous les principaux ouvrages, tous les journaux, toutes les revues publiés à Paris ; et, sans y avoir jamais mis le pied, elle était ou ne peut plus familière avec tout ce qui se passait dans la société de la grande capitale.

Même au milieu des sanglantes journées où les hordes innombrables de son mari mettaient la France à feu et à sang, bien qu'habitée à entendre exprimer tant d'idées hostiles à la nation vaincue, elle eut le courage de manifester à celle-ci des sympathies qui ne lui gagnèrent pas celles de son peuple. Il n'y a donc pas à s'étonner si les Français, qui conservent toujours si vivace le souvenir de l'année terrible, n'aient point ménagé leur com-

misération respectueuse à la veuve d'un homme qui, pourtant, leur a fait tant de mal.

L'impératrice Augusta était la fille du grand-duc Charles-Frédéric de Saxe-Weimar et de Marie Polovna, fille du tsar Paul 1^{er}. Que la terre soit légère à la généreuse protectrice des pauvres prisonniers de Gravelotte, de Wissembourg et de Metz !

Un autre personnage couronné, mais qui s'est fait maudire bien des fois celui-là, vient aussi de subir l'inévitable destinée. Le redoutable tyran africain qu'on appelait le roi de Dahomey est allé rendre compte à la justice de Dieu d'une vie de férocité et de crimes. S'il doit être confronté avec ses victimes, les accusateurs ne manqueront pas.

C'était le type du despote sanguinaire, de la brute sauvage, persécutant, tuant et torturant, pour le plaisir de persécuter, de tuer et de torturer. C'était un monstre altéré de carnage. Sa grande préoccupation était d'inventer de nouveaux supplices. Pour un rien, et même sans prétexte aucun, il faisait égorger et saigner lentement des hommes, des femmes, des vieillards, des enfants, pour la seule satisfaction de sa cruauté monstrueuse et malade.

Il était la terreur de ses sujets, trop lâches, trop serviles ou trop abrutis pour mettre fin aux abominations du scélérat, qui ne s'amusait jamais autant que lorsque de malheureuses victimes étaient dévorées vivantes, sous ses yeux, dans d'immenses fosses toutes grouillantes de vermine.

Son avènement au trône avait été signalé par six cents sacrifices humains. Un jour, en présence même d'un agent français, dont l'intervention fut inutile, il fit tenailler et déchirer morceau par morceau plusieurs malheureux qui avaient tenté de s'enfuir du territoire soumis à ce monstre.

Particularité assez singulière, dans le royaume de Dahomey, c'est la reine qui est le commandant en chef de l'armée. Il faut se hâter d'ajouter que — particularité non moins curieuse — le principal corps de cette armée est composé de femmes. Ces amazones au teint d'ébène sont au nombre de trois mille, et, paraît-il, soumises au même code que les vestales romaines : celle qui manque à son vœu de chasteté est enterrée vive.

Ces guerrières sont d'une vaillance farouche, et d'une cruauté à rendre des points à leur auguste souverain. Il en est qu'on

appelle " femmes à rasoir " ; elles ont pour principales fonctions de couper la tête aux prisonniers de guerre.

Le successeur du roi de Dahomey a, paraît-il, hérité des vertus de son père, avant d'hériter de sa couronne. Les Européens ne s'entendront-ils pas un jour pour mettre un terme à ces odieux régimes qui font la honte de nos siècles de civilisation ?

Comme cinquième sur la liste des décès royaux, nous lisons le nom du duc d'Aoste, frère du roi d'Italie, et qui fut deux ans roi d'Espagne sous le nom d'Amédée 1^{er}.

Le prince est décédé le 18 janvier, à Turin, où il était né en 1845. Elle a été bien mouvementée la carrière de cet homme que la mort vient d'enlever à un âge relativement peu avancé. Aussi avait-elle commencé de bonne heure. C'est à seize ans qu'il faisait ses premières armes dans la campagne franco-italienne de 1859. Général de division en 1866, il prit une part active à la guerre contre l'Autriche, et fut grièvement blessé à Custozza, en montant à l'assaut d'une hauteur.

Quatre ans après, l'Espagne, en quête d'un souverain étranger qui pût départager les partis presque également divisés de don Carlos et du duc de Montpensier, après l'échec de la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, s'adressa au roi Victor-Emmanuel pour obtenir que son fils Amédée consentit à s'asseoir sur le trône de Charles-Quint et de Ferdinand II.

Ces offres-là se refusent rarement. Le jeune prince se rendit à l'appel des Cortès, qui l'avaient élu par cent quatre-vingt-onze voix contre soixante-trois données à la république, trente au duc de Montpensier, et deux à Alphonse XII ; et le 30 décembre 1870, tandis que la France râlait sous la botte du uhlan, le nouveau roi débarquait à Carthagène, et s'acheminait triomphalement vers Madrid, où, ce même Alphonse XII, si dédaigné alors, devait recevoir, moins de trois ans plus tard, un accueil si enthousiaste.

Le duc d'Aoste ne dut pas être extrêmement surpris de voir cette couronne, si enviée par d'autres prétendants, lui tomber pour ainsi dire du ciel. Il avait vu, depuis son enfance, tant de prospérité s'attacher à sa famille : il dut trouver tout naturel qu'une fée bienfaisante vint le tirer tout à coup de son obscurité relative, pour le placer à la tête d'une des plus anciennes nations de l'Europe. Il avait juste trois ans, en 1848, lorsque le désastre de Navarre força son grand-père d'abdiquer. Mais cette petite

royauté de Sardaigne était bien mince en comparaison des brillantes destinées qui attendaient le successeur de Charles-Albert, l'ambitieux Victor-Emmanuel.

Le Piémont s'était relevé. Grâce à l'épée de la France, que, par l'influence des loges italiennes sur l'ancien carbonaro Napoléon III, le rusé Cavour sut mettre au service de la nouvelle dynastie, le fils des ducs de Savoie ceignit bientôt la couronne de fer des vieux rois lombards. Le jeune prince avait vu ensuite l'annexion de Parme, de Modène et de la Toscane, puis la conquête des Romagnes, de la Sicile et de Naples. Plus tard, ce fut la Vénétie, et enfin les États-Pontificaux, qui vinrent arrondir le nouvel empire du roi *galantuomo*, qui transportait successivement sa capitale, de Turin à Florence, et de Florence à Rome! Ainsi, en quelques années seulement, le futur roi d'Espagne avait vu la fortune de sa maison grandir d'une façon tellement inouïe, qu'aucune aubaine — fût-elle la plus invraisemblable — ne pouvait le surprendre.

En revanche, ce qui étonna bien des gens, c'est la bonne grâce avec laquelle le jeune roi sut descendre les degrés de ce trône qu'un coup du sort lui avait donné.

La popularité du nouveau monarque n'avait pas duré. Comme tous les gouvernements centre gauche, en France, combattu par les libéraux avancés d'un côté, et de l'autre par les réactionnaires partisans des anciens régimes, il se trouva en face de difficultés inextricables. En outre, le sentiment national était là; et Amédée comprit que ce sentiment était trop puissant chez les Espagnols pour espérer que jamais on cesserait de le considérer comme un étranger.

Alors le jeune roi se montra véritablement grand. Au lieu de prouver sa reconnaissance à l'Espagne en la livrant aux horreurs d'une guerre civile pour conserver la couronne qu'elle lui avait mise sur la tête, il s'inclina devant la volonté populaire, et abdiqua, après seulement vingt-cinq mois de règne.

Puis il était retourné en Italie, et avait repris, sous le nom de duc d'Aoste, une vie de retraite que durent souvent hanter les rêves de sa grandeur éphémère. Quoi qu'il en soit, constatons que le duc d'Aoste emporte dans la tombe le respect et les sympathies de tous.

Nous avons nommé plus haut le duc de Montpensier, l'un des concurrents d'Amédée au trône d'Espagne. Lui aussi vient de payer son dernier tribut à la nature humaine. Il est décédé le 5 de février, à San Lucas, dans sa soixante et sixième année. Il était le beau-frère de la reine Isabelle, dont il avait épousé la sœur en 1846, et le beau-père du comte de Paris, ce prétendant au trône de France, et comme héritier du comte de Chambord et comme petit-fils de Louis-Philippe — deux titres qui, pourtant, sembleraient irrémédiablement s'exclure. Le duc de Montpensier laisse une immense fortune.

La nomenclature funèbre a failli ne pas s'arrêter là, et le nom d'un enfant, celui du petit roi d'Espagne, Alphonse XIII, a été bien près de s'y ajouter.

Tout cela ne nous remet-il pas à la mémoire les fameux vers de Malherbe, sur la terrible faucheuse :

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois ;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.

Heureusement pour sa mère, cette reine qui exerce les difficiles et périlleuses fonctions de régente avec un talent, une énergie et un esprit pratique qui lui attirent l'admiration universelle, la science a pu vaincre la maladie du jeune prince ; il est maintenant hors de danger. Dieu soit loué d'avoir épargné une immense douleur à cette jeune femme si vaillante, dont les vertus font oublier les vices et les fautes qui ont trop souvent souillé et compromis le trône qu'elle occupe ! Dites donc, si la vertu allait devenir à la mode chez les princes ! Ne serait-ce pas un bon point en faveur des révolutions ? Les leçons de l'histoire, ajoutées aux cinquante-deux ans de bon exemple donnés au monde par notre très gracieuse souveraine, n'auraient-elles point d'autre résultat, que ce serait déjà considérable.

Si ces deux influences pouvaient en même temps délivrer l'Europe du fléau de la guerre ! N'est-ce pas désolant que l'humanité en soit encore au droit du plus fort ?

Le Portugal se trouve-t-il en conflit d'intérêt avec l'Angleterre, sur les bords du Zambèze, vite des monitors sur les côtes de la

Péninsule, et... cédez, messieurs les Portugais, ou nous bloquons vos ports et bombardons vos villes !

Cette manière de traiter une nation plus faible que soi peut être très pratique, mais ce n'est pas elle qui ajoutera au prestige de l'Angleterre, et qui contribuera à maintenir la réputation traditionnelle du *british fair play*.

Le plus faible a dû se soumettre, naturellement. Mais si les ministres portugais n'avaient écouté que le sentiment populaire, l'ultimatum était relevé, la guerre éclatait, et deux nations civilisées, deux nations chrétiennes passaient des mois et peut-être des années à s'entr'égorger pour une misérable question de chemin de fer dans le cœur de l'Afrique. Cela ne renverse-t-il pas toutes les notions de justice, de droit, et même de simple bon sens ?

N'est-ce pas bien absurde aussi cette tentative de coup d'État que vient de risquer en France le jeune duc d'Orléans, fils du comte de Paris ? Quelles que soient les opinions que l'on entretienne relativement au régime monarchique et au système républicain, qui peut approuver ces efforts à chaque instant renouvelés pour rallumer en France le brandon de la guerre civile au bénéfice d'une idée, d'un parti ou d'un homme ? Où est le patriotisme, où sont les sentiments d'humanité en tout cela ?

Si l'on en croit les rumeurs, le comte de Paris avait abdiqué en faveur de son fils, qui, n'ayant pas les mêmes scrupules que le père, était décidé à *agir*. Pour ne porter aucune responsabilité, le comte de Paris partait pour l'Amérique, et c'est pendant qu'il aurait été en mer que le complot devait éclater.

Mais le jeune homme avait compté sans son hôte, car à peine avait-il mis le pied à Paris que la police le prenait au collet et le faisait bel et bien coffrer pour deux ans. Or depuis l'avortement de cette nouvelle édition des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne-sur-Mer, plus d'abdication ni de voyage en Amérique ! Ce serait du haut comique, si la question n'était pas si sérieuse au fond.

Cette escapade du jeune prétendant, — il n'a que vingt et un ans, — a causé une agitation en France, qui ne peut être que très préjudiciable à la cause royaliste. Les monarchistes sont très mécontents. Ils prétendent que la duchesse d'Uzès et le duc de Luynes sont responsables de cette déplorable aventure, qui ne

prouve rien en faveur de la sagesse ni du comte de Paris ni de son fils.

M. Cazenove de Pradines a cru devoir profiter des circonstances pour proposer à la Chambre des députés l'abrogation de la loi de banissement contre les prétendants au trône de France. Sa motion a été repoussée par 328 voix contre 171. On voit que le dernier rejeton d'Henri IV n'a guère avancé les affaires de sa famille. Il serait curieux de connaître là-dessus l'avis de son oncle, le duc d'Anmale, un sage celui-là, un savant, un membre de l'Académie française, et surtout un grand patriote.

Cependant, si la monarchie perd de son prestige en France, il est une royauté toujours vivace, toujours vénérée, et qui sera éternellement acclamée par les sympathies et la reconnaissance des peuples. C'est celle du chef suprême de l'Église, celle qui règne au Vatican. On trouve la preuve de cette popularité sans cesse renaissante dans les \$600,000 produits, pendant l'année qui vient de s'écouler, par cette simple obole du pauvre qu'on appelle le denier de saint Pierre. La somme est répartie comme suit :

Autriche, \$80,000 ; — France, \$70,000 ; — Espagne, \$40,000 ; — Allemagne, \$36,000 ; — Irlande, \$26,000 ; — Belgique, \$21,000 ; — Angleterre, \$19,000 ; — Suisse, \$11,000 ; — Pologne, \$17,000 ; — Amérique du Nord, \$57,000 ; — Amérique du Sud, \$62,000 ; — Afrique, \$19,000 ; — Asie, \$20,000 ; — Roumanie, \$20,000 ; — Italie, \$51,000 ; — Portugal, \$30,000 ; — Océanie, Russie et pays scandinaves, \$20,000.

O Papauté !

Et, dans cette nuit sans aurore
Que font les soleils mourants,
Seule tu resteras encore
Pour fermer les portes du Temps !

LOUIS FRÉCHETTE.

BIBLIOGRAPHIE

Le juge Routhier vient de publier, chez MM. Beauchemin & Fils, de Montréal, un recueil de ses *Conférences et Discours*. C'est un digne complément que le vaillant écrivain a eu la bonne idée de donner à ses nombreux et très remarquables ouvrages.

On sait que le savant magistrat — poète à ses heures, et fin lettré toujours — est en outre un charmant diseur et un discoureur de premier ordre. Pendant les dix dernières années, il a semé un peu partout — en France comme au Canada, devant les masses comme dans les réunions académiques — des causeries spirituelles, de patriotiques harangues, des Discours où l'enthousiasme lyrique ne fait aucunement tort à la solidité de la pensée.

Ce sont ces francs et fiers épis, que notre éminent collaborateur a réunis dans une robuste gerbe, où brille, exubérantes comme toujours, sa verve et son érudition bien connues.

Cela forme un fort volume de plus de quatre cents pages, qu'on lira jusqu'au bout, captivé par les qualités du style et l'importance des sujets traités.



POÈMES AZTÈQUES, par Auguste Génin, chez Fischbacher, à Paris. — Saluons un frère, Messieurs ! — un poète français, né au Mexique, américain comme nous, et tout jeune encore, qui vient de faire son entrée sur la scène littéraire parisienne, avec un livre superbe à la main.

C'est un recueil de légendes mexicaines, où l'on retrouve les vieilles traditions aztèques, à côté de pages sanglantes où revivent les épisodes dramatiques de la conquête espagnole.

J'ai déjà eu l'honneur de présenter au public canadien ce confrère, ou plutôt ce frère d'une autre zone, qui anime, d'une voix si française, les échos d'un pays lointain, et qu'on écoute avec le charme indéfinissable que nous ferait éprouver un chant ému, montant, dans la nuit claire et limpide, de quelque recoin perdu au fond des profondeurs désertes.

Les vers de M. Génin sont nerveux, fermes, bien rythmés, bien vivants. Sa manière est souple ; et sa langue, chaude comme le soleil des tropiques, a le cachet des maîtres. On en jugera par ces quelques strophes extraites d'une des belles pièces du volume, pièce que l'auteur a bien voulu dédier à son confrère canadien.

C'est la légende des deux volcans, l'Iztaccihuatl (*la Femme blanche*) et le Popocatepetl (*le Mont qui fume*), deux géants qui s'aimaient, paraît-il, au commencement du monde.

Avant l'éclosion des fragiles amours,
Quand tout semblait dormir encor dans la nature,
Quand la Terre voyait l'aurore de ses jours,
Quand l'Océan rêvait à sa grandeur future,

Deux géants dont le front se perdait dans les cieux,
Deux grands monts où déjà couvaient les avalanches,
En vinrent à s'aimer sous l'œil tendre des dieux,
Ainsi que deux oiseaux, dans leur nid, sous les branches.

A peine avaient-ils vu briller quelques soleils ;
Ils ne connaissaient pas la profondeur des plaines ;
Mais, se voyant de loin, hauts, superbes, pareils,
Ils voulurent mêler leurs puissantes haleines.

La neige et les sapins couvraient leur nudité ;
Ils étaient blancs tous deux au front, noirs à la base ;
Et — que mugit l'hiver où que brûlât l'été —
Ils s'admiraient l'un l'autre en une longue extase.

Quand le vent bruissait, ils frémissaient, béants,
Se sentant caressés par la même caresse ;
Et les moutons plus petits regardaient ces géants
Dont le cœur de granit palpait de tendresse. . .

Et cela continue ainsi, avec une allure toujours aussi virile, toujours aussi vibrante. Je regrette que l'espace ne me permette pas de prolonger les citations. Que l'auteur veuille bien accepter les compliments enthousiastes du CANADA-FRANÇAIS, avec mes remerciements personnels.

L. F.

N. B. — Dans l'article *Dix ans au Canada*, 1ère page de cette livraison, une erreur typographique nous a fait mettre *Chapitre dix-neuvième*, au lieu de *Chapitre quatorzième*.